

jeudi



La mère d'Alexandre Guinzbourg, Ludmila, âgée de 70 ans, attend toujours à l'extérieur du palais de justice de Kalouga, en URSS, où son fils est jugé sur une accusation de "propagande anti-soviétique". Le procureur public réclame huit ans de camp de travail et trois autres de réclusion.

page B-3

## Le bilan atteindrait 250 morts en Espagne

page B-3

## Ryan trouve le plan Trudeau trop ambigu

page B-1

## Iron Ore: des "oui"

page B-2

## Le sourire de Carter diminue à sept dents

WASHINGTON (AFP) — Le sourire du président Carter s'amenuise: il ne révèle plus que sept dents aujourd'hui contre 11 lors de l'arrivée du président à la Maison-Blanche il y a 18 mois.

C'est ce que révèle la nouvelle photographie officielle en couleurs du chef de l'exécutif américain mise en circulation hier à Washington.

Mais ce ne sont pas les soucis qui rendent M. Carter plus sérieux mais le désir de ses conseillers de diffuser de lui une image "plus présidentielle" et plus sérieuse au moment où les sondages d'opinion soulignent sa baisse de popularité.

Le président paraît aussi plus âgé sur le nouveau portrait où il n'arbore plus l'éclatante rangée de dents qui avait été son image de marque, reproduite et caricaturée à l'infini depuis son élection.

### sommaire

Annonces classées	C-6 à C-18
A Québec aujourd'hui	A-11
Arts et lettres	A-10
Bridge	C-15
Carrières et professions	A-6, A-7
Décès	C-19
Economie-finances	B-4, B-7
Feuilleton	C-16
Information régionale	B-2
Mot mystère	C-6
Mots croisés	C-18
Page documentaire	A-5
Patron	C-14
Pierre Champagne	A-8
Sport	C-1 à C-5
Télévision	A-12

### météo

Ensoleillé et vents modérés aujourd'hui à Québec et à l'Est. Maximum de 27 à 29 à Québec et de 20 à 23 à l'Est sauf à Rimouski avec de 25 à 27. Demain, averses.

Détails à la page C-6

# Les fonctionnaires préparent la grève

par J.-Jacques SAMSON

Le comité de négociations du Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec (SFPQ), qui regroupe 40.000 employés de la fonction publique québécoise, adressera une demande de conciliation à la fin de juillet. Le droit à la grève légale serait donc acquis à la fin du mois de septembre ou au début d'octobre, période la plus propice à l'application de moyens de pression pour hâter le renouvellement du contrat collectif, selon le président du syndicat des fonctionnaires, M. Jean-Louis Harguindeguy.

Le contrat collectif des fonctionnaires est expiré depuis le 30 juin dernier. Les demandes syndicales ont été déposées le 6 février 1978 et comprennent un espoir de hausse de la masse salariale des fonctionnaires syndiqués de \$405 millions à \$468 millions.

L'Etat-employeur n'a pas encore soumis ses offres globales, même s'il s'était engagé à plusieurs reprises à déposer le tout avant la fin de la dernière convention collective. La dernière augmentation salariale des commis de l'Etat remonte au 1er juillet 1977.

Fait à signaler, le gouvernement du Parti québécois a retenu les services de Me Richard Drouin pour assurer le rôle de principal porte-parole à la table des négociations. Me Drouin était également le principal porte-parole patronal lors des négociations avec le front commun intersyndical, en 1976, sous le gouvernement Bourassa.

Le président du syndicat des fonctionnaires, M. Jean-Louis Harguindeguy, a confié, hier, qu'il n'attendait plus les offres salariales du gouvernement avant la fin du mois d'août.

Le SFPQ est le premier important syndicat de la fonction publique à se mesurer au gouvernement du Parti québécois dans le renouvellement d'un contrat collectif de travail.

Les dirigeants du SFPQ consacreront la saison estivale à une tournée des sections du syndicat, dans les 12 régions syndicales du SFPQ. M. Harguindeguy expliquait, hier, au cours d'une entrevue au SOLEIL, que le bureau de direction du syndicat avait réalisé lors de la mobilisation des effectifs dans la lutte contre la loi 50, le printemps dernier, que les structures syndicales actuelles étaient conçues plus en fonction de l'information des membres que de l'action.

Les prochains mois serviront donc à fournir les armes, "au cas où...". Un comité provincial de stratégie a déjà été formé et une structure identique sera mise sur pied dans chacune des régions.

M. Harguindeguy soutient évidemment que les demandes syndicales sont "très raisonnables". Les 27.500 fonctionnaires réclament une hausse salariale de 15,5 pour 100 pour la première année d'une convention collective qui expirerait le 30 décembre

1980, de 8 pour 100 pour la seconde et de 7 pour 100 pour la troisième.

Les 8.000 ouvriers, pour leur part, comptent sur une augmentation de 22 pour 100 pour la première année.

"On annonçait justement ce matin

que la hausse du coût de la vie était de 9,2 pour 100 de juin 1977 à juin 1978. Il nous reste 5 pour 100 de rattrapage" soumettait, hier, M. Harguindeguy.

Les autres points majeurs de la négociation seront la carrière des fonctionnaires (leur progression dans la fonction publique et les modifications à la classification), la rétrogradation et la politique de décentralisation du gouvernement.

A ce dernier chapitre, le SFPQ entend obtenir l'entière liberté pour ses membres de rester dans une ville ou de partir.

Lorsqu'une décentralisation est annoncée, explique M. Harguindeguy, pourquoi ne pas ouvrir les postes disponibles à tous les employés de même classification dans l'ensemble de la fonction publique, quand c'est possible.

Le recrutement se ferait par la suite à partir du volontariat pour un déménagement.

Le SFPQ attend la contre-proposition gouvernementale sur cette clause.

### Négocier avec le PQ

La lune de miel entre les fonctionnaires et le gouvernement péquiste a été de courte durée. Le SFPQ s'est frotté à quelques reprises déjà au ministre de la Fonction publique, M. Denis De Belleval: la lutte contre les projets de loi 53 et 50, la décentralisation des services de la Commission des accidents de travail et le conflit sur les allocations pour le millage parcouru.

M. Harguindeguy ne peut prédire, à l'étape actuelle des négociations, le type de relations que les deux parties entretiendront dans les mois à venir.

(Suite à la page A2, 1re col.)



Jean-Louis Harguindeguy

Le Soleil, Roland Maréchal

## Construction: Ottawa veut éviter la Cour suprême

OTTAWA (d'après PC) — Le gouvernement fédéral espère trouver une solution politique au conflit entre le Québec et l'Ontario au sujet des travailleurs de la construction, au lieu de soumettre le litige à la Cour suprême du Canada, a-t-on déclaré au bureau du ministre du Travail, M. John Munro.

M. Munro a discuté, hier, pendant deux heures avec Mme Bette Stephen

son des règlements du Québec qui exigent des employeurs qu'ils donnent la préférence aux travailleurs de la région où s'accomplit la tâche avant de recruter en d'autres régions ou provinces.

M. Munro cherche maintenant à rencontrer le ministre du Travail du Québec, M. Pierre-Marc Johnson.

Le porte-parole du ministre fédéral du Travail dit qu'il est réaliste de penser qu'il y aura une solution politique.

Hier, également, le procureur général de l'Ontario a qualifié de répugnants les règlements du Québec et a demandé au ministre fédéral de la Justice de faire appel à la Cour

(Suite à la page A2, 1re col.)

## Le "déclubbage" (fin)

# Duhaime s'enthousiasme

par André-A. BELLEMARE

Me Yves-L. Duhaime, ministre du Tourisme, de la chasse et de la pêche, ne cesse de répéter qu'il est satisfait du déroulement, jusqu'à maintenant, de "l'Opération Gestion Faune" (le déclubbage).

Il admet qu'il y a eu un peu de "confusion", dans les tout premiers moments de la mise en application du nouveau système de gestion de la faune au Québec: il croit que cela est normal après environ un siècle d'un régime de "droits exclusifs". Le ministre dit qu'il était prévisible que de telles réactions surviennent à la suite de la disparition radicale de l'ancien système.

M. Duhaime nie que cette "Opération Gestion Faune" ait été improvisée, soulignant que des hauts fonctionnaires de son ministère la prépareraient depuis au moins trois ans et qu'elle faisait suite à un "déclubbage" par étapes entrepris sous des gouvernements antérieurs. S'il a choisi d'abolir les "clubs privés" partout et en même temps, c'est pour éviter qu'il y ait surexploitation des ressources fauniques dans les régions où les clubs auraient été abolis tour à tour. La répartition de l'actuelle pression de pêche est fort difficile à prévoir avec justesse: ce n'est qu'après avoir analysé la situation de la présente saison de pêche sportive que les dirigeants du ministère du Tourisme, de la chasse et de la pêche pourront tirer des conclusions très claires et apporter des ajustements qui s'imposent à "l'Opération Gestion Faune".

(Suite à la page A2, 4e col.)



M. Guy Auger (à gauche), en compagnie de André-A. Bellemare, redoute que la chasse et la pêche ne deviennent des sports de riches.

Le Soleil, J.-H. Villeneuve

**LE SOLEIL EST REVENU... FAUT FETER ÇA!**

**REMP LISSEZ VOTRE COUPON DE PARTICIPATION AU CONCOURS**



pour vous mériter l'un des 4 voyages "L'Eurobalade" offerts par Le Soleil en collaboration avec Air Canada, Tours Mont-Royal. En plus, \$500.00 d'argent de poche par couple!



NOM \_\_\_\_\_  
 ADRESSE \_\_\_\_\_  
 TELEPHONE \_\_\_\_\_

Remplissez ce coupon et postez-le à:  
**LE SOLEIL "CONCOURS L'EUROBALADE"**  
 390 est, St-Vallier, Québec, G1K 7J6

**Le "déclubbage"...**

(Suite de la première page)

Mais, le ministre Duhaime ne cesse de répéter aussi qu'on exagère grandement le présumé massacre des ressources fauniques du Québec qui serait survenu, depuis le début de la présente saison de pêche sportive. On aurait monté en épingle certains abus qui seraient survenus dans quelques régions, alors qu'on oublierait de parler des aspects positifs du nouveau système de gestion de la faune pour l'ensemble des citoyens du Québec.

Me Duhaime continue de se dire étonné de la réponse favorable du public en général, depuis l'annonce de l'abolition des droits exclusifs de chasse et pêche au Québec. Il se dit étonné de l'accueil que lui ont fait les différentes associations de chasseurs et pêcheurs sportifs, qui ont offert de travailler bénévolement à l'intérieur du nouveau système de gestion de la faune.

Le ministre a souligné, à plusieurs reprises, que plus d'une centaine de fonctionnaires supplémentaires ont été engagés, à plein temps, pour s'occuper des ZEC (biologistes, techniciens de la faune, agents de conservation de la faune). Il a aussi souligné que, pour la première année de fonctionnement du nouveau système, son ministère met \$1,000,000 à la disposition de toutes les ZEC, selon les besoins de chacune. Le MTCP met aussi \$300,000 par année, pendant trois ans, pour acheter la production de truites d'ensemencement des pisciculteurs privés qui fournissent antérieurement les clubs privés.

En somme, en 1978, il est normal que l'ensemble de la population du Québec fréquente des milliers de milles carrés pour pratiquer la pêche sportive alors que ces territoires ne lui étaient pas accessibles depuis des générations pour la pratique de ce sport. A mesure que disparaîtra l'attrait de la "nouveau", à mesure que la curiosité des citoyens aura été satisfaite, les choses se tasseront d'elles-mêmes et reprendraient un cours un peu plus normal.

Il y a présentement un comité du ministère qui recherche une formule acceptable pour tous concernant la saison de la chasse. Par les années passées, selon le ministre Duhaime, les chasseurs intéressés réussissaient à se trouver un "spot" pour chasser: il croit qu'il n'y aura pas plus de chasseurs, cette année, parce qu'il y eut "déclubbage" et il fait remarquer qu'il y aura plus de territoires de chasse que jamais à mettre à la disposition des chasseurs.

**Ceux qui sont contents**

M. Lorenzo Boily, propriétaire de La Maisons d'Armes à Feu de Québec, le

plus important distributeur d'articles de chasse et pêche de l'Est du Canada, admet que les affaires sont à la hausse depuis le "déclubbage".

M. Michel Gagnon, de l'Ange-Gardien (sur la Côte de Beauport), qui fabrique les canots Radisson, dit qu'il se vend plus d'embarcations légères en fibre de verre que jamais.

M. Yvon Turmel, de Turmel Automobiles Inc., admet que la vente des véhicules tout-terrain ("4x4") est à la hausse et que les acheteurs sont, dans bien des cas, des chasseurs et pêcheurs sportifs qui veulent fréquenter des territoires un peu plus difficiles d'accès, mais potentiellement plus poissonneux et giboyeux.

M. Léo Quenneville, de Chicoutimi, propriétaire de la compagnie de transport aérien de brousse Air Saguenay et président de l'Association des transporteurs aériens de brousse du Québec, admet que la hausse est très sensible dans le nombre des passagers des compagnies de transport aérien de brousse. M. Quenneville, qui est aussi un pourvoyeur en chasse et pêche, dit que la clientèle des pourvoyeurs a augmenté, contrairement à ce qu'on pourrait croire: des membres de "clubs privés" fréquentent dorénavant les territoires des pourvoyeurs, pour y retrouver le calme, la qualité de pêche, la qualité de services. Il s'agit de membres de clubs qui ne possédaient pas de chalet privé (qui utilisaient les "chalets de clubs") ou de membres de clubs qui ont vendu leurs actifs. D'autre part, des sportifs ne pourraient souffrir de pêcher à 10, 20 ou 30 embarcations par lac et auraient décidé de fréquenter les territoires plus exclusifs des pourvoyeurs en chasse et pêche.

**Bientôt un sport de riches**

M. Guy Auger, de Sainte-Foy, un vice-président de la ZEC Buteux-Bas-Saguenay (Charlevoix), membre de l'ancien Club des 9 Lacs, admet que l'ancien système des "droits exclusifs" de chasse et pêche n'avait plus sa place en 1978 et qu'il fallait donner l'accès au patrimoine faunique du territoire national au plus grand nombre possible de citoyens intéressés.

Il regrette cependant que les autorités gouvernementales québécoises n'aient pas accepté la solution proposée par le SACERF (Société d'aménagement, de conservation et d'exploitation rationnelle de la faune), qui suggérait de doubler, tripler, quintupler ou décupler le nombre des membres dans les "clubs privés", mais en obligeant les sportifs à devenir membres d'un club et à investir du temps et

de l'argent pour la planification, l'aménagement, l'administration, l'exploitation, l'ensemencement, la surveillance.

"Ainsi, chaque sportif aurait eu son coin du Québec à lui, il ne l'aurait pas vidé, il ne l'aurait pas sali", souligne-t-il. M. Auger dit que le gouvernement aurait pu obliger les clubs, dans cette hypothèse, à garder aussi 10 pour 100 ou 15 pour 100 des jours/homme/pêche disponibles pour le public en général, pour ceux qui n'auraient pas été intéressés à devenir membres d'un seul club, pour ceux qui auraient souhaité fréquenter diverses régions du Québec (des chaloupes auraient pu être louées sur une base quotidienne à ces gens-là).

Malheureusement, dans le système actuel, les ZEC les plus facilement accessibles sont surexploitées et se vident rapidement, de telle sorte qu'il ne restera bientôt du poisson et du gibier que dans les régions les plus éloignées et les plus difficiles d'accès. M. Auger regrette que l'avenir de la pêche et de la chasse n'appartienne qu'aux citoyens les plus riches, qui seuls auront les moyens de fréquenter les régions les plus éloignées quand toutes les autres auront été vidées.

**Il n'est pas trop tard**

Les dirigeants de la Fédération des SACERF du Québec étaient réunis dans la capitale provinciale, en fin de semaine dernière, pour faire le point sur la situation et pour voir le rôle que leur organisme pourrait jouer dans l'avenir, dans le cadre du nouveau système de gestion de la faune.

M. Serge Flibotte, de Montréal, président de cette fédération, nous a déclaré: "Nous assistons en spectateurs attristés de la dévastation du patrimoine faunique du Québec qui survient dans les ZEC les plus accessibles du Québec. Nous constatons que ce qui se produit avait été prédit par nous et que nous avions proposé au ministre Duhaime des solutions qui auraient évité justement que cela ne survienne. Nous avons des craintes concernant ce qui va maintenant se produire durant la saison de la chasse. Nous tenons à faire savoir au gouvernement québécois que les SACERF restent toujours disponibles et qu'il n'est jamais trop tard pour remettre toute l'affaire sur le sens des planches: nos membres sont disponibles pour prendre charge des territoires où il n'y a pas encore de ZEC et pour prendre la succession des ZEC qui auront failli à la tâche. Il n'y a rien de sorcier dans les intentions des SACERF: nos membres sont ceux des anciens "clubs privés" et ils sont habitués, depuis des générations, au bénévolat et à l'investissement personnel, à la protection de la faune et de l'environnement."

**Les fonctionnaires préparent...**

(Suite de la première page)

A la lumière de ses expériences passées avec M. De Belleval? "J'ai déjà déclaré que j'aimais mieux négocier avec Oswald Parent qu'avec lui. Il ne l'avait pas pris. Je le trouvais trop technocrate et il consultait beaucoup moins malgré les préoccupations du PQ en ce sens. Il a un peu changé d'attitude depuis. Mais c'est le ministre des Finances

et le Conseil du Trésor qui détiennent les véritables mandats, poursuit M. Harguindeguy. Ce que j'apprécie, c'est que le porte-parole, Richard Drouin, connaît très bien la fonction publique et les rouages administratifs. Il sait aussi où aller chercher les mandats. Avant, il fallait faire l'école aux négociateurs patronaux. On sauvera peut-être du temps."

M. Harguindeguy se dit toutefois étonné de se retrouver face à Me Drouin: le gouvernement de M. Lévesque affirmait, rappelle-t-il, que les conventions seraient négociées par des gens de "l'intérieur" et qu'il ne recourrait pas à des avocats-négociateurs professionnels. "Une fois rendus là, ils sont des boss et agissent comme des boss."

**Construction: Ottawa veut...**

(Suite de la première page)

suprême pour qu'elle détermine s'ils sont constitutionnels.

Dans sa lettre, M. McMurtry fait observer qu'une province ne peut contester la légalité des règlements d'une autre province. Soumettre la question à la Cour suprême, dit-il encore, serait pour Ottawa profiter d'une belle occasion d'agir suivant les beaux principes qu'il invoque dans

son document récent sur la réforme constitutionnelle.

L'Ontario estime qu'environ 1,000 travailleurs de l'Ontario sont employés du Québec pendant que 5,600 du Québec travailleraient en Ontario. Selon les statistiques de l'industrie de la construction du Québec, le chiffre réel ne dépasserait pas 2,000.

M. Stephenson a présenté une loi qui aurait pour conséquence d'user de représailles contre les travailleurs du Québec employés en Ontario.

Par ailleurs, les travailleurs de la construction de la région d'Ottawa menacent d'obstruer les ponts de l'Outaouais pour tenir l'équipement lourd du Québec hors de l'Ontario.

"Nous allons probablement fermer les ponts du Québec et fermer les chantiers avec nos propres machines", a dit M. Tom Muldoon, membre de l'Ottawa Heavy Equipment Association.

M. Muldoon dit que plusieurs pièces d'équipement lourd du Québec sont utilisées dans la région d'Ottawa tandis que les pièces de l'Ontario restent en garage.

Entre-temps à Montréal, le Conseil des métiers de la construction de la Fédération des travailleurs du Québec a demandé au gouvernement du Québec d'abolir ses règlements, les qualifiant de discriminatoires et de totalement inacceptables.

M. Maurice Pouliot, secrétaire général du conseil, a déclaré que le règlement met fin à une vieille tradition.

La centrale syndicale rivale, la CSN, dont la force est surtout concentrée dans les régions périphériques du Québec, appuie les nouveaux règlements.

**L'aspirine s'affiche comme "sexiste"...**

BOSTON (AP) — Des chercheurs canadiens ont conclu, après sept ans d'étude, que l'aspirine réduit les risques de crises cardiaques chez les hommes, mais non chez les femmes.

Le rapport du Canadian Co-operative Study Group est publié dans l'édition de mercredi du New England Journal of Medicine.

L'étude a été faite auprès de 565 hommes et femmes, qui avaient déjà eu des attaques bénignes.

Elle a montré que les dangers de mort étaient réduits de 48 pour 100 chez les hommes qui prenaient quatre aspirines par jour. Mais, pour une

raison qu'on ignore, il n'y a aucun effet chez les femmes.

Le directeur de l'étude, le Dr Henry Barnett, a émis l'opinion qu'une dose plus légère d'aspirine produirait probablement les mêmes résultats.

Il existe certaines personnes, comme celles qui ont des ulcères d'estomac ou qui lui sont allergiques, qui ne peuvent pas prendre des aspirines.

Découverte en 1853 par Charles Gerhart, l'aspirine demeure mystérieuse. On ignore toujours pourquoi elle soulage la douleur et réduit la fièvre.

**CHEZ HENRI TURCOTTE LTÉE**

**DORMEZ CONFORTABLEMENT! OUI, BIEN SÛRI NOUS AVONS LE MATELAS CONFORTABLE QUI VOUS CONVIENT À UN VRAI BON PRIX**

**ENSEMBLE LE 252**  
 Comprenant matelas à ressorts, sommier-caisse monté sur 6 pattes, tête de lit fini blanc ou noyer.  
 Largeur 36" ou 39", longueur 72". **99<sup>95</sup>**

**ENSEMBLE LE 312**  
 Comprenant matelas et sommier-caisse à ressorts monté sur 6 pattes, complet avec tête de vinyle noyer ou blanc.  
 Largeurs: 30", 36", 39"  
 Longueur: 72" **129<sup>95</sup>**

**ENSEMBLE ORTHOPÉDIQUE**  
 Matelas et sommier-caisse à ressorts, extra-ferme monté sur 6 pattes. Complet.  
 Largeur 36" ou 39". **159<sup>95</sup>**

**ENSEMBLE LE 1020**  
 Matelas et sommier-caisse contenant 1020 ressorts. Complet.  
 Largeur 54" **189<sup>95</sup>**

**ENSEMBLE "DEEP SLEEP" DE LUXE DE SIMMONS**  
 Matelas et sommier-caisse  
 Largeur 39" **189<sup>95</sup>**      "DEEP SLEEP" SUPERBE  
 Largeur 54" **249<sup>95</sup>**

AUSSI OFFERTS MATELAS SEULS LARGEURS 30 36 39  
 48 54 60 X 80

Spécialité: matelas orthopédiques dans toutes les largeurs régulières. Livraison immédiate et gratuite.

**HENRI TURCOTTE** 40 ANS AU SERVICE DES QUÉBÉCOIS

**FACILITÉS DE PAIEMENT POUR CONVENIR À TOUS LES BUDGETS**

**CARTES CHARGEX, VISA, MASTERCARD ACCEPTÉES**

330, rue de la Couronne, Québec - Tél.: 529-3365

OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIR JUSQU'À 21 HEURES. SAMEDI FERMÉ

**LOTO INSTANTANÉE**

**TICTACTO**

**FAIT PLUS DE 20 000 GAGNANTS PAR JOUR**

M. Paul-André Chabot, Ville-Yanier **GRAND PRIX L1**

Mlle Johanne Gagnon, Ville de la Baie **GRAND PRIX L1**

M. Jean-Marie Bouchard, St-André **GRAND PRIX L1**

M. Pierre Yelle, Charlevoix **GRAND PRIX L1**

Mme Evelyn Brubaker, Charleroi **GRAND PRIX L1**

**VOUS AVEZ TOUJOURS...**

**1 chance SUR 4 de gagner quelque chose!**

# Opposition à la commercialisation du chemin St-Louis

par René Beaudin

La commercialisation du chemin Saint-Louis, à Sillery, suscite une vive opposition chez les habitants du quartier Saint-Denis. Ce projet s'inscrit dans le schéma directeur sur lequel travaillent les autorités municipales depuis un an et qui doit, en principe, être accepté par le conseil à l'automne.

Mardi soir, à l'hôtel de ville, le maire, M. Charles-Henri Blais, entouré des quatre conseillers du quartier, recevait une délégation de citoyens du quartier Saint-Denis, hostiles à la commercialisation du chemin Saint-Louis. Leur porte-parole, M. Ross Goodwin, a soutenu que l'aménagement au zonage de ce secteur entraînera une dégradation de la qualité de la vie pour les propriétés avoisinantes et donc leur dépréciation.

Le point de vue du maire Blais, et plus particulièrement du conseiller Gilles Trépanier, est que le développement des établissements commerciaux et administratifs entraîne une réduction des taxes. Le conseiller Trépanier, d'ailleurs, a même eu la franchise de dire que c'est cette forme de développement qu'en tant qu'administrateur municipal, lui, personnellement, privilégie. Ce qui a fort déçu aux quelque 20 citoyens de Saint-Denis présents à la mairie. Certains lui ont même suggéré de démissionner devant son "indifférence" aux questions domiciliaires.

Nous vivons à Sillery parce que nous voulons la paix et la tranquillité, devait dire M. Goodwin en soutenant que cela justifiait l'écart de taxes entre ce que paient les contribuables de Sillery actuellement, et celles moins élevées qu'ils auraient à payer dans l'hypothèse d'une plus forte activité commerciale ou administrative.

Le maire Blais explique l'aménagement au zonage qu'implique la commercialisation du chemin Saint-

Louis par la situation de Sillery entre deux pôles de développement. Il est impossible, a-t-il dit, de faire d'une artère où circulent 30,000 voitures quotidiennement, une rue réservée à la construction de maisons unifamiliales.

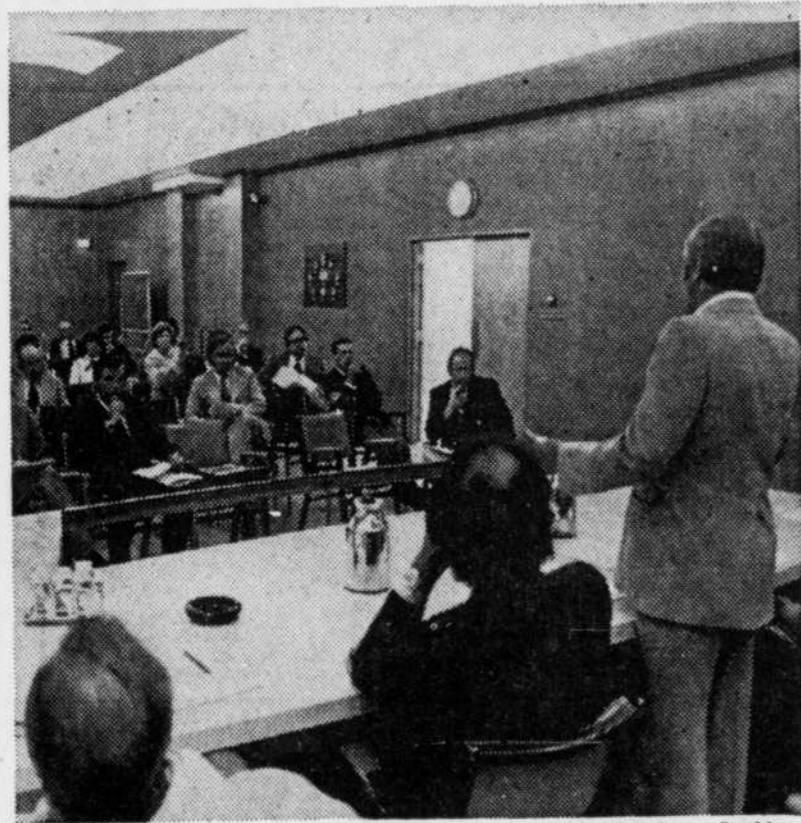
Le débat, pour l'essentiel, fut poli, comme il sied d'ailleurs entre gens de Sillery. Seule une altercation, brève, entre des citoyens de Saint-Denis et le conseiller Trépanier a troublé la sérénité du dialogue. Outre son intérêt "excessif" pour le développement commercial et administratif, son auditoire lui reprochait de ne pas habiter le quartier qu'il représente.

M. Trépanier a expliqué que sans le surplus de revenus apporté par les établissements commerciaux et les édifices à bureaux, la taxe foncière serait supérieure actuellement de 24 pour 100. Ce qu'a mis en doute un contribuable de Saint-Denis en citant l'exemple de Sainte-Foy, où, malgré une activité économique fébrile, la taxe foncière y est l'une des plus élevées au Canada.

Le maire Blais semblait étonné de l'opposition des citoyens présents à l'assemblée à la commercialisation du chemin Saint-Louis. Près de 25 amendements au zonage ont été acceptés ces dernières années, par les citoyens impliqués, pourquoi s'élever contre un autre qui s'inscrit dans la même veine, leur a-t-il en substance demandé.

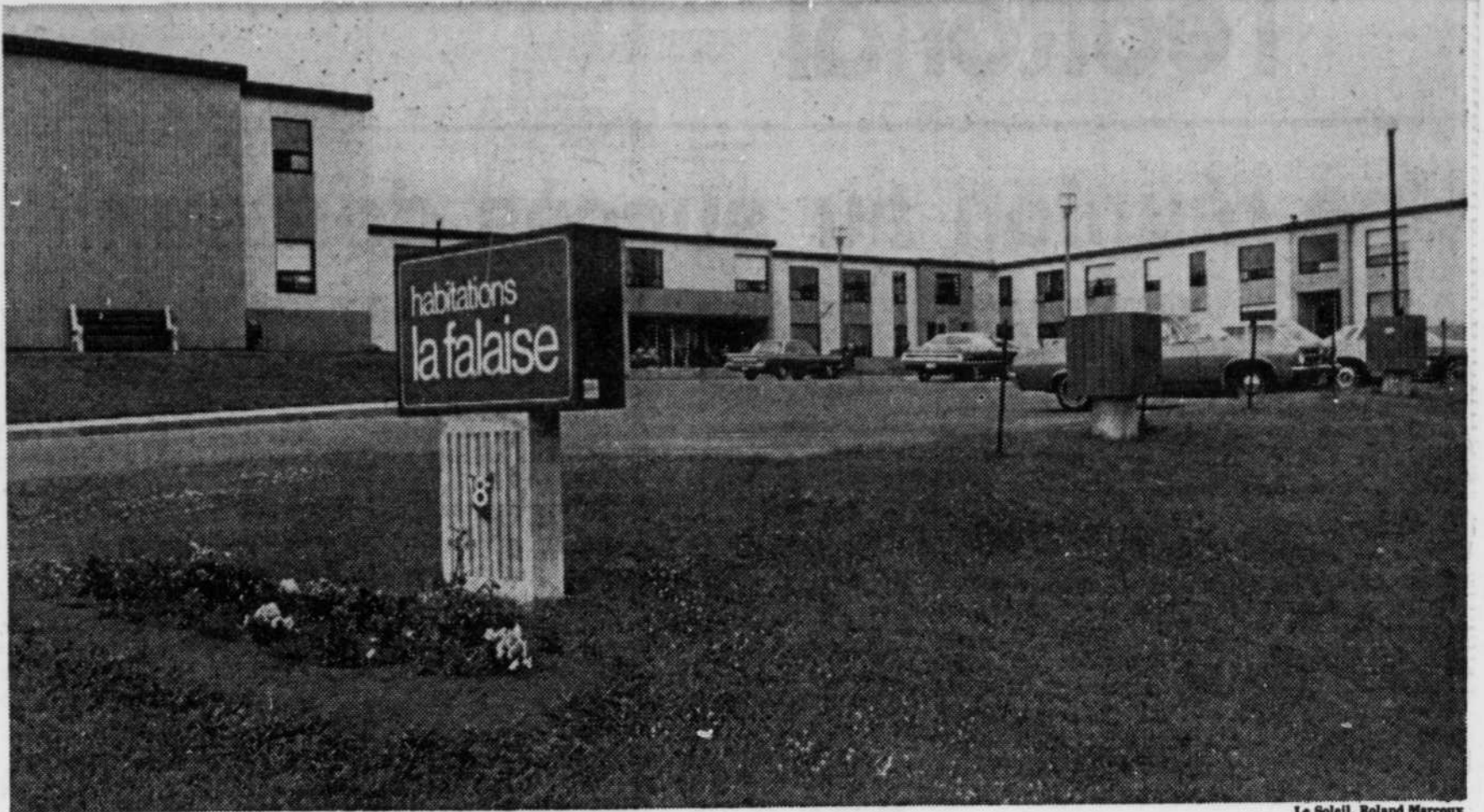
Nous ne vous tenons pas responsables des erreurs commises par vos prédécesseurs, lui a alors répondu M. Goodwin, ne nous tenez pas responsables de celles des nôtres. La commercialisation du chemin Saint-Louis a atteint un point de non-retour, c'est vers l'avenir qu'il faut regarder, a-t-il conclu.

Un référendum doit avoir lieu sur cette question dans le quartier Saint-Denis. Le conseil municipal décidera à une prochaine assemblée de la date.



Le Soleil, Jacques Deschênes

M. Charles-Henri Blais, maire de Sillery, explique à une vingtaine de propriétaires sceptiques du quartier Saint-Denis, les motifs de la commercialisation d'une partie du chemin Saint-Louis.



Le Soleil, Roland Marcoux

La tranquillité de 174 personnes dont l'âge moyen est de 74 ans est troublée par toute la publicité qui entoure les problèmes vécus aux habitations La Falaise de Loretteville depuis 1975.

## Les \$360,000 serviront à réparer et non à améliorer

par Benoît ROUTHIER

L'écart entre le montant de \$360,000 que la Société d'habitation du Québec (SHQ) s'approprie à consacrer aux réparations des habitations La Falaise, à Loretteville, et l'évaluation de \$1,600,000 de la firme d'architectes Gilbert et Chabot, s'explique par la nature très différente des travaux.

Tandis que les architectes Gilbert et Chabot devaient rendre les habitations La Falaise conformes au nouveau code de sécurité dans les édifices publics, donc apporter des améliorations, la SHQ avec ses \$360,000 s'en tiendra aux réparations des défectuosités.

L'architecte Gilles Chabot nous a tenu des propos en ce sens lors d'une entrevue téléphonique, hier.

La veille, M. Jean-Claude Fortin, secrétaire du président de la SHQ, nous faisait voir qu'il ne fallait pas comparer ces chiffres "les travaux n'étant pas identiques".

Les habitations La Falaise sont constituées d'un foyer pour personnes âgées et de logements réservés aux personnes âgées qui veulent continuer à tenir maison.

L'édifice a été construit en 1973 au coût d'environ \$1,900,000. Présentement 174 personnes, dont l'âge moyen est de 74 ans, habitent les 131 logements de la bâtisse en forme de H, sur la rue Lessard, à Loretteville.

Dès 1975, l'Office municipal d'habitation (OMH) de Loretteville a commencé à avoir des problèmes avec l'étanchéité de la toiture, comme l'a raconté au SOLEIL le gérant des habitations La Falaise, M. Noël Moisan. L'OMH a mandaté la firme Gilbert et Chabot pour lui suggérer des façons de remédier à la situation et faire une évaluation des coûts.

M. Moisan dit qu'en cours de route on a pensé à améliorer certaines choses, ce qui ferait "toute la différence".

L'architecte Gilles Chabot est plus nuancé et plus précis. Il fallait faire

des plans pour, "à la demande de la SUQ, rendre les habitations La Falaise conformes aux normes du nouveau code de sécurité des édifices publics". La SHQ, avec les \$360,000 qu'elle entend consacrer aux habitations La Falaise, "fait peut-être 20 pour cent du travail qu'on nous avait demandé", poursuit-il.

C'est l'architecte montréalais Raouf Boutrof qui a été mandaté par la SHQ pour faire cette dernière étude du dossier qui se serait faite sous une approche tout à fait différente de celle que la SHQ avait demandée à la firme Gilbert et Chabot.

Au bureau de M. Luc Cyr, coordonnateur des cas d'édifices municipaux nécessitant des réparations à travers le Québec, on nous a dit hier que les

\$360,000 serviront à faire réparer la toiture, à corriger des lacunes dans le système de drainage, à aménager le terrain, à faire disparaître les causes de condensation et à remédier à des défauts de structure.

**Début des travaux en août**

Le gérant Moisan, qui essaie de respecter une certaine neutralité dans ce dossier, tient à préciser qu'il n'y a rien eu de "malhonnête" dans cette affaire. Il n'y a eu que des "erreurs de parcours" et des "malentendus". Ce retraité du monde de l'enseignement et comédien à ses heures avoue: "Je savais que j'héritais d'une situation compliquée, mais j'ignorais que c'était aussi sérieux."

M. Moisan sera probablement sa-

tisfait bientôt, lui qui disait en entrevue que ce que lui et l'OMH souhaitaient, c'était que les réparations se fassent "le plus tôt possible et au meilleur coût possible".

En effet, à la SHQ on nous dit que les travaux de réparation pourront débuter à la fin du mois d'août. Les appels d'offres four accordés un contrat à un entrepreneur général auront lieu le 1er août, et ceux pour engager des sous-contractants, le 8 du même mois.

Il y aura d'ailleurs probablement évolution rapide du dossier au cours des prochains jours. Il faut s'attendre entre autres à ce qu'une réunion ait lieu entre les autorités de la SHQ, des représentants de l'OMH et la firme Gilbert et Chabot.

## "Du patronage avec une oeuvre sociale", selon le Dr Laroche

"On a fait du patronage avec ce qui aurait dû être une oeuvre sociale."

C'est là le jugement du fondateur des habitations La Falaise, à Loretteville, le Dr Léopold Laroche, sur la façon dont est administré cet édifice réservé aux gens âgés.

Le Dr Laroche, qui a été directeur général des habitations La Falaise jusqu'en décembre 1976, au cours d'un entretien téléphonique mardi, n'a cessé de répéter sa conviction que c'est le greffier de la municipalité de Loretteville, M. Gilles Martel, qui "mène tout" à l'Office municipal d'habitation (OMH) de qui relève l'administration de la bâtisse de 131 logements.

Le Dr Laroche, pour qui l'histoire des offices municipaux au Québec n'est pas "des plus brillantes", prétend que l'OMH de Loretteville n'a pas été formé et ne fonctionne pas de façon démocratique.

D'abord, le médecin pense qu'il y a trop de membres de l'hôtel de ville à siéger au sein de l'exécutif de l'OMH. Le président est le conseiller Raymond Renaud. Un autre conseiller, M. Jean-Jacques Rousseau, y est aussi. Puis on y trouve le greffier Gilles Martel et le statisticien de la

municipalité, M. Emile Couture.

M. Robert Guay est le représentant de l'Association des locataires des habitations La Falaise à l'exécutif. Selon le Dr Laroche, il a été nommé par la municipalité, l'ancien maire, M. Jean-Roger Durand, n'ayant jamais voulu de l'ancien président de l'Association des locataires, M. Rosaire Faucher. De la sorte, l'exécutif est dirigé facilement par le greffier qui n'a pas à craindre la contestation, de prétendre le

fondateur des habitations La Falaise, de l'hôpital de Loretteville et du Foyer de Loretteville.

Et l'administration de la résidence serait ainsi marquée au coin "de la petite politique municipale avec ses saletés et son patronage".

Mais le Dr Laroche se dit heureux de constater que la SHQ a décidé de prendre en main les réparations aux habitations La Falaise et se dit confiant que "l'ordre sera rétabli bientôt".

**MERCURY**

**EN SPECIAL**

**CHARLES DEMERS**  
Assistant directeur des ventes

**COUGAR**  
4 portes

**A PARTIR DE 5555<sup>00</sup>**

Transport et préparation inclus.

Transmission automatique, servofrein à disque avant, pneus radiaux à bandes blanches, protection Duragarde, dégivreur électrique arrière, batterie H.D., enjoliveurs de roues de luxe, moteur 351 p.c., suspension renforcée, garantie de 36 mois ou 60,000 km disponible.

"Viens voir ça"

**MERCURY**

2000 ouest, boul. Charest Ste-Foy - 687-2210  
Vos conseillers Lizette - Murray depuis 15 ans.

**PIERRE GAULIN** représentant

**DISPONIBILITE DE 200 VOITURES**

**NOUVEAU LOCATION**

**D'AUTOS CÔTE DU PALAIS**  
29, Côte du Palais  
692-3660

**LE SOLEIL EST REVENU... FAUT FÊTER ÇA!**

Complétez et retournez votre coupon de participation en page A-2.

**UN CLIMATISEUR . . .**

Le confort à bon compte

Dans la chambre    Dans la cuisine    Dans le vivoir

**Carrier**    **Carrier**    **Carrier**

**KW 1061**  
6,000 BTU, modèle portatif, s'installe en quelques minutes, ventilateur à 2 vitesses.

**KY 1081**  
8,000 BTU, appareil pour fenêtre coulissante, ventilateur à 2 vitesses.

**FJ 1121**  
11,500 BTU, grande efficacité, très silencieux, facile d'installation, ventilateur à 2 vitesses, modèle décoratif.

**VENTE ET LOCATION, INSTALLATION — ESTIMATION A DOMICILE GRATUITE**

**BON-AIR** Réfrigération inc.

UN INVESTISSEMENT DANS VOTRE MAISON EST TOUJOURS PROFITABLE.

1368 NORD, RUE DORCHESTER / TEL: 622-3807

**A SEULEMENT 5 MINUTES DES CHUTES MONTMORENCY**

Voyez **beaupré** AUTOS LITEE

Pour des vacances agréables et sans ennuis . . .

**choisissez une Dodge ASPEN '78**

**GRANDE LIQUIDATION**

plus de **20** FAMILIALES    plus de **15** SEDANS 4 PORTES    plus de **30** 2 PORTES

livraison immédiate

**Besoin urgent de voitures usagées. Nous payons le GROS prix!**

Egalement choix de: CHRYSLER - CORDOBA - LE BARON ROYAL MONACO - CHARGER SE MONACO - ASPEN - COLT.

**Service de location à long terme.**

Department des ventes ouvert tous les soirs jusqu'à 9h30

**beaupré** AUTOS LITEE L'ANGE-GARDIEN QUB.

6964, BOUL. STE-ANNE L'ANGE-GARDIEN, QUE. **822-0480**

**Dodge** CHRYSLER Camions Dodge VENTE SERVICE

# l'éditorial

## Une réunion au succès douteux

Le premier ministre Trudeau a convoqué ses homologues provinciaux à Ottawa au début de septembre pour relancer la discussion constitutionnelle formelle. Tous, y compris M. René Lévesque, seront au rendez-vous. Mais il ne s'y passera rien, sauf peut-être quelques échanges de fléchettes entre les libéraux fédéraux et leurs adversaires péquistes.

Scénario pessimiste? Point du tout. Réaliste plutôt, parce que l'effort du premier ministre fédéral s'inscrit tellement clairement au cœur d'une stratégie électorale qu'il serait naïf de penser que ses adversaires pousseront l'imprévoyance jusqu'à lui faciliter sa réélection. Comme M. Trudeau ne considère pas l'actuel gouvernement québécois comme un partenaire dans ce genre de rencontres, mais plutôt comme l'adversaire à abattre, il n'y a pas grand-chose à attendre de la rencontre, sinon l'affrontement inévitable.

Tout ce que M. Trudeau peut espérer, c'est de convaincre les Québécois, par-dessus la tête de leur gouvernement, que certaines initiatives constitutionnelles doivent être prises dès maintenant. La tribune idéale pour réaliser ce genre de blitz auprès du public, c'est évidemment de réunir tous les premiers ministres, d'inviter les caméras, d'emprunter le ton dramatique des grandes circonstances et de donner le grand assaut. Si les choses marchent le moins bien, M. Trudeau redevient, aux yeux d'un public plutôt las de ce débat, le champion d'un Canada qui refuse de s'effriter, alors que M.

Lévesque retrouve son rôle traditionnel de vilain garçon qui brise tout.

Il n'en faut pas plus pour mener ensuite une vigoureuse campagne électorale et récolter les votes hésitants qui persistent à maintenir les stratégies libérales dans la plus déchirante incertitude. Quant à la réforme constitutionnelle proprement dite, on pourra toujours en reparler.

M. Lévesque, de son côté, pourrait bien être tenté de profiter de la même tribune pour accroître ses appuis auprès des électeurs québécois. Mais sa stratégie lui commande lui aussi d'attendre. Il faut que l'élection fédérale passe d'abord et surtout qu'elle se fasse sur un autre thème que ses propres contre-propositions constitutionnelles. La primeur du contenu de la souveraineté-association, ce n'est donc pas pour septembre. Or, si on n'aborde pas cette question fondamentale, on n'aborde rien, car tout le monde sait que les propositions fédérales sont mises de l'avant comme réponses aux requêtes québécoises. Point de requêtes, point de débat sérieux.

C'est ainsi que, très aisément, une conférence avorte avant même qu'elle ne commence. Que veut au juste proposer M. Trudeau? Dans un premier temps, associer les provinces au choix des juges de la Cour suprême, inclure dans la constitution une charte des droits fondamentaux, notamment linguistiques, préciser les pouvoirs de l'exécutif fédéral et transformer le Sénat en Chambre de la fédération, où les

provinces pourraient déléguer des représentants, sans oublier évidemment la procédure d'amendement et le rapatriement de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique.

Quant au point majeur en litige entre non seulement Québec et Ottawa mais aussi entre Ottawa et d'autres provinces, à savoir le partage des pouvoirs, la conférence de septembre prévoit que les premiers ministres se contenteront d'examiner la meilleure méthode d'en discuter. C'est-à-dire que le sujet ne sera abordé qu'après l'élection fédérale et pendant, espèrent les fédéraux, la campagne référendaire, ce qui constituerait une excellente façon de participer à cette campagne sans intervenir directement.

Le fond du débat revêt de toute évidence, pour tous les politiciens en poste, moins d'importance que l'usage électoral qu'on peut en faire, de part et d'autre, les stratégies québécoises étant tout aussi préoccupées de faire jouer le temps en leur faveur que les conseillers de M. Trudeau peuvent l'être d'utiliser la crise à leur avantage.

M. Trudeau a deux choses à prouver à deux publics différents. Au Canada anglais, il doit démontrer qu'il n'est pas prêt à brader le Canada pour garder ses appuis électoraux au Québec. Au Canada français, il doit faire la preuve qu'il est réellement prêt à apporter des modifications constitutionnelles qui répondent aux griefs les plus criards des Québécois.

Ses premières propositions de réforme vont juste assez loin pour satisfaire, du moins temporairement, les deux groupes. C'est à l'étape du partage des pouvoirs qu'il faut anticiper les plus rudes divergences d'opinion. Or, sagement, M. Trudeau repousse plus loin cette phase. M. Lévesque n'aura qu'à dire qu'il veut commencer par le plus important pour que toute l'opération recommence à tourner en rond, comme c'est le cas depuis dix ans.

Tout calcul électoral mis à part, la méthode Trudeau demeure la plus réaliste. S'il est difficile de s'entendre sur des choses simples, comme rapatrier la constitution et trouver une formule d'amendement, on entvoit aisément la montagne de difficultés qui ne manquera pas de surgir lorsque commencera la révision de la répartition des pouvoirs.

Si d'aventure M. Lévesque choisissait de faire un petit bout de chemin avec M. Trudeau sur les questions plus faciles, il gagnerait la réputation du politicien qui n'est pas entièrement fermé à tout ce qui vient d'Ottawa, ce qui pourrait lui faciliter la tâche lors de négociations ultérieures plus ardues.

Même si c'est beaucoup demander à deux politiciens déjà engagés sur le sentier de la guerre de faire une pause pacifique, la conférence de septembre fournit cette occasion. Qui sera assez sage pour la saisir?

Marcel PEPIN

## Le nouveau credo unioniste

Depuis novembre 76, on s'était presque habitués au volte-face de l'Union Nationale et aux foucades de son chef. Que l'on se rappelle seulement la dernière de ses sorties, lors de l'élection de M. Claude Ryan à la tête du Parti libéral, pour juger de l'état de dilution dans lequel apparaissait se débattre le parti.

Or, voici qu'après deux jours de retraite fermée, au Lac-à-l'Épaulle, l'Union Nationale exécute une nouvelle pirouette pour marquer, cette fois-ci, sa ferme détermination de sortir de l'ornière de la tergiversation, du louvoiement, des couci-couça.

A vrai dire, pour un parti qu'un récent sondage donnait en chute libre et que le comité de Notre-Dame-de-Grâce vient de rayer pratiquement de sa carte électorale, il était moins cinq. On parlait même du limogeage de M. Biron. Il était devenu urgent de se fixer un cap.

Dans un communiqué qu'il a lu, à l'issue de la réunion du caucus, le chef de l'Union Nationale semble vouloir ressurgir d'une mauvaise passe, promettre l'efface sur l'image nationaliste que s'était donnée son parti, depuis quelques mois, et précise les deux grandes voies que, pour de bon, il entend suivre à l'avenir.

Sur le plan constitutionnel, l'Union Nationale dit oui à l'unité cana-

dienne dans un fédéralisme renouvelé et opposera, lors du référendum, "un non net, clair et précis à toute question portant sur le séparatisme et l'indépendance du Québec, et à toute question allant dans le sens du programme du Parti Québécois." On est loin d'une précédente déclaration de M. Biron dans laquelle il refusait de s'engager à l'avance à dire non à toute question du référendum.

Bien plus, comme s'il s'agissait de vouloir combler un dessein qui pourrait sembler s'avérer insuffisamment clair, on convient que, dans le cas où le PQ poserait une question "douce", portant par exemple sur un mandat de négociation, on dénoncerait la fourberie du gouvernement.

Par ailleurs, ne voulant pas trop se rapprocher des Libéraux, l'Union Nationale se recherche une place au centre en prônant un "nationalisme rentable" qu'il lui restera à définir. Prisonnière de ses prises de positions antérieures sur la question linguistique et culturelle, elle voudra désormais s'acharner à porter le débat sur l'économie et le chômage, problèmes au sujet desquels elle s'est jusqu'ici permis de flirter plus qu'il ne faut avec les péquistes.

Le chef de l'Union Nationale n'entend pas pour autant renier aveuglément ses prises de positions passées

sans réaffirmer que son parti avait toujours suivi fidèlement le programme politique qu'il s'était tracé, en 1976, peu avant les dernières élections générales, mais que les médias ne s'étaient pas toujours montrés les plus fidèles transmetteurs de ses idées. A cela, il est aisé de répondre que, si ambiguïté il y avait, il en a été souvent le principal maître d'oeuvre.

Problèmes de communications externes, problèmes de communications internes et de structures à l'intérieur du parti, l'Union Nationale n'est pas quand même sortie de l'auberge. Même si la mémoire est une faculté qui oublie, le public se souviendra quand même qu'après presque deux ans, il lui a fallu entrevoir les profondeurs du gouffre de la désaffection pour rechercher une contenance politique potable.

En d'autres mots, il faudra à l'Union Nationale plus qu'une profession de foi genre du Lac-à-l'Épaulle pour se refaire une image et une crédibilité bien à elle. En lorgnant son comportement, on ne manquera pas de dire: "Qui a bu boira". Et M. Biron, pour un non, devra se rappeler constamment que l'opportunisme politique est un plat qui s'apprête mal aux circonstances actuelles de la situation québécoise.

Paul LACHANCE

## Les évêques et l'avortement

Reconnaissant à l'État le devoir de mettre sur pied des cliniques de planification familiale tout en contestant l'à-propos d'y pratiquer des avortements thérapeutiques, les évêques du Québec estiment que leur avis est partagé par "la majorité des citoyens québécois."

Or, divers sondages effectués au cours des ans auprès de la moitié de la population québécoise, les femmes, tendent de plus en plus à mettre en doute la représentativité populaire des opinions épiscopales sur la question de l'avortement.

En effet, malgré les longs débats publics sur la moralité de cette technique d'interruption de grossesse, le nombre de Québécoises favorables à un élargissement de la loi sur l'avortement est passé de 72,4 pour cent en 1968 à 90,5 pour cent en 1971. C'est là un changement important d'attitude qui dépasse largement le débat soulevé par l'épiscopat et rend presque caduques ses objections au projet du ministre Lazure qui veut, comme toute, utiliser les mécanismes d'une loi déjà jugée dépassée par une majorité de femmes.

D'autre part, l'Assemblée des évêques estime que cette mesure aurait comme effet d'augmenter le nombre d'avortements et que cette augmentation menace les projets collectifs du peuple québécois.

Or, là encore, il n'existe rien qui permette de prétendre qu'en offrant aux femmes québécoises plus de services d'avortement thérapeutique ici même, il se produirait un bond si important dans le nombre d'avortements qu'il menacerait l'avenir collectif de notre peuple. La diminution des naissances tient à un ensemble de facteurs complexes, dont les problèmes économiques.

Puisque, de toute façon, un avortement sûr peut être obtenu à quelques centaines de kilomètres du Québec, à Plattsburgh ou New York, et que plus de Québécoises se font avorter aux USA que dans tous les hôpitaux du Québec réunis, continuer à régir de façon rigide au Québec l'implantation de ce service thérapeutique ne ferait que maintenir la tradition des petits voyages aux USA, au lieu de permettre aux femmes de bénéficier chez elles

de l'aide morale et médicale dont elles ont besoin.

La lettre des évêques canadiens permet d'ailleurs, en passant, de faire une constatation étonnante: pas une seule fois le mot "femme" ne vient appuyer l'argumentation employée par cette assemblée d'hommes qui n'ont ouvert jusqu'ici que fort timidement les portes de leurs conciliabules à la gent féminine. Le langage est masculin, doctrinaire et cérébral.

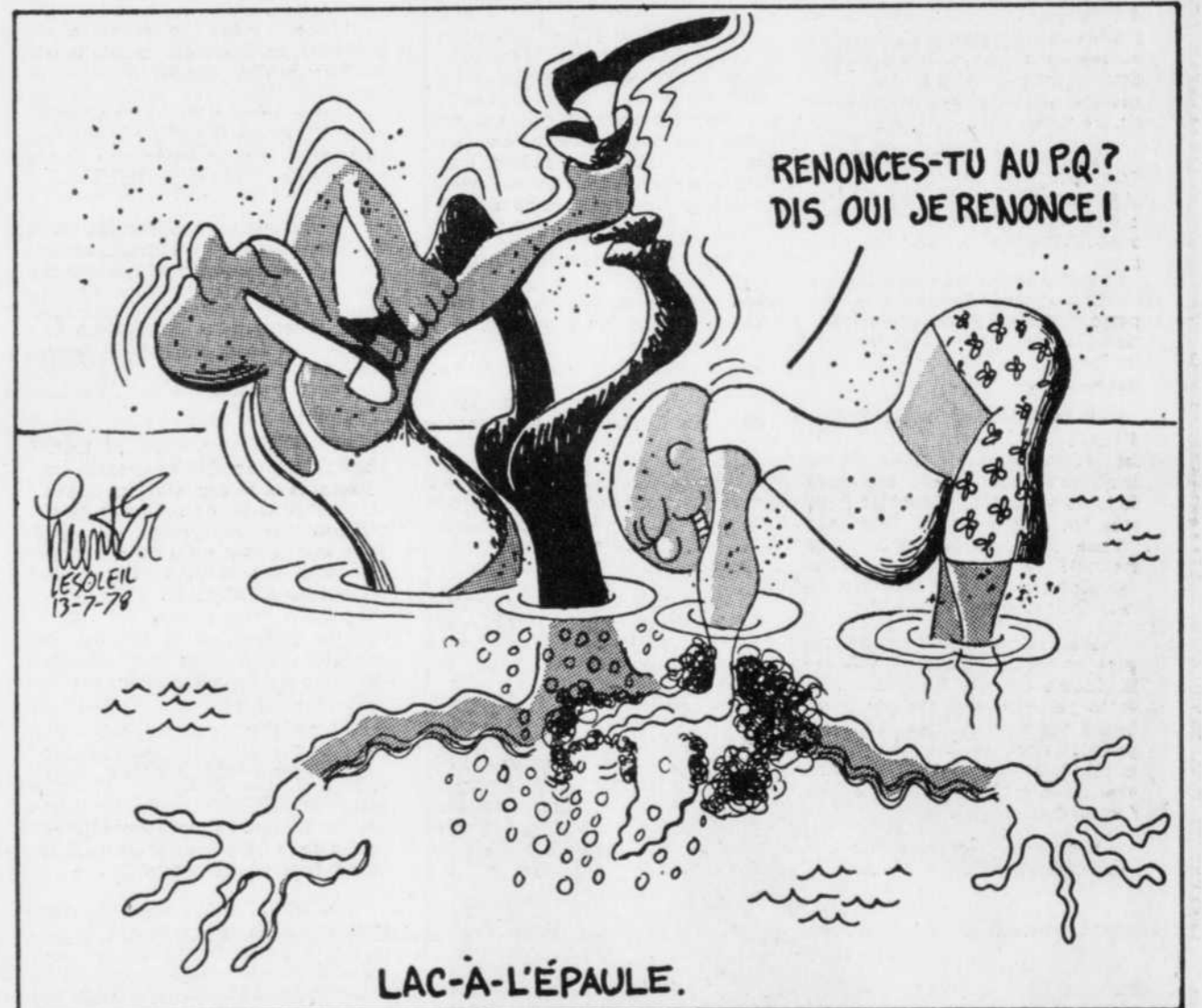
Sans entrer dans une argumentation longue et ardue (où le danger de l'émotivité est toujours grand) sur le principe de l'avortement lui-même, il est à souhaiter que les évêques du Québec entreprennent une action sociale, plus que morale, identifiée clairement à leurs convictions chrétiennes, mais qui se fasse dans le respect des femmes et de leur droit de s'appartenir et de prendre leurs responsabilités.

Evidemment, l'Assemblée des évêques a profité de l'occasion pour rappeler qu'elle souscrit entièrement à la position de l'Église de Rome sur l'avortement.

Cette position officielle contraste avec l'attitude plus souple de plusieurs évêques américains qui préfèrent laisser la décision d'avorter à la conscience de l'individu au lieu de trancher le débat par une loi. Plusieurs églises protestantes ont également adopté ce point de vue.

Au lieu de maintenir une attitude doctrinaire, ne serait-il pas à propos que les évêques québécois s'impliquent davantage dans le dossier, en prenant les moyens de mieux connaître les femmes et leurs problèmes? Ou, s'ils estiment les connaître, qu'ils le démontrent, car leur crédibilité sur cette difficile question de l'avortement, loin de croître, s'amenuise de plus en plus.

Monique PAYEUR



## Lettre de Mgr Maurice Roy

Texte intégral de la lettre envoyée récemment au premier ministre René Lévesque par le porte-parole de l'Assemblée des évêques du Québec, l'archevêque Maurice Roy.

"Monsieur le Premier ministre, "Il y a quelques mois, les médias nous informèrent de l'intention de votre gouvernement d'établir, à travers le Québec, une vingtaine de cliniques de planification familiale.

"Le cabinet du ministre des Affaires sociales annonçait en effet, le 8 décembre dernier, que "le ministère des Affaires sociales mettra sur pied des cliniques spécialisées qui offriront la gamme complète des services médicaux et sociaux reliés à la planification des naissances; notamment, des services d'information sur les méthodes de planification des naissances, de consultation sur la sexualité, sur les problèmes reliés à l'infertilité et des services d'avortement thérapeutique, ceci conformément à la loi fédérale qui prévoit cet acte médical". Communiqué de presse, ministère des Affaires sociales, le 8 décembre 1977.

"Le 6 mai dernier, Le Devoir rapportait une déclaration du ministre des Affaires sociales, Monsieur Denis Lazure, selon laquelle huit hôpitaux du Québec offrent maintenant des services de planification familiale, y compris des avortements thérapeutiques. Deux nouveaux hôpitaux, en effet, l'hôpital Saint-Sauveur, de Val d'Or, et l'hôpital régional Shawinigan s'ajoutent à la liste des six qui offrent de tels services. Nous savons également que d'autres centres hospitaliers s'apprennent, dans un très proche avenir, à se prévaloir des possibilités que leur offre la récente politique du ministère des Affaires sociales.

"Ces faits inquiètent les évêques du Québec et ils m'ont chargé de vous transmettre un certain nombre de considérations.

"Nous reconnaissons que l'implan-

tation de services de planification familiale correspond à un besoin dans notre milieu à condition qu'elles soient animées d'un souci d'éducation des personnes et des couples dans le respect des valeurs humaines et de la foi de chacun, ces cliniques remplissent une fonction sociale qu'un Etat moderne ne peut se dispenser d'offrir à ses citoyens.

"Mais, pour nous limiter à ce point, nous ne pouvons pas accepter que, dans la gamme des services offerts en planification familiale, soit inclus l'avortement. Il y a là une ambiguïté profonde et déplorable. L'avortement n'est pas, en effet, un moyen parmi tant d'autres de planifier les naissances: c'est un acte médical qui détruit la vie d'un être appelé à vivre le prodigieux mystère de la vocation à la vie humaine.

"De plus, nous comprenons mal comment une série de mesures sociales destinées à promouvoir la qualité de la vie offre en même temps la possibilité de détruire la vie. Il y a là une contradiction dans les objectifs que poursuivent les cliniques que l'on entend mettre sur pied.

"De telles politiques auront fatalement pour effet d'augmenter le nombre d'avortements qui, d'ailleurs, a connu une montée prodigieuse depuis sept ans. D'après les statistiques de la Régie de l'assurance-maladie du Québec, le nombre d'avortements, qui était de 1.275 en 1971, est passé à 7.644 en 1976. Des médecins, dont nous ne pouvons pas mettre en doute la crédibilité, nous ont affirmé que ce nombre a considérablement augmenté au cours des deux dernières années. Ils avaient même le chiffre de 4.000, pour l'année 1977, dans un seul hôpital.

"Cette situation déjà grave, qui pourrait encore se détériorer par l'application de politiques rendant

plus facile l'avortement, ne peut laisser aucun citoyen indifférent. L'Église, en disant non à l'avortement directement voulu et provoqué, ne fait que défendre un droit naturel. Lorsqu'elle affirme que l'avortement est un crime, elle traduit l'appel de la conscience de tout homme à respecter la vie, même celle embryonnaire, mais réelle d'un foetus. Comme nous le disions dans notre déclaration du 13 mai 1976, "du moment qu'il existe, l'être humain a droit à l'accueil, au respect, à l'assistance, et cela tout simplement parce qu'il est humain".

"La pratique de l'avortement, il ne faut pas se le cacher, a également de fortes répercussions sur le plan social. Une société préoccupée de son avenir, soucieuse de promouvoir un idéal noble et grand, peut-elle se permettre de sacrifier des milliers de vies humaines? Avec raison, les hommes publics d'ici proclament leur foi en l'avenir de notre peuple et suscitent l'engagement de leurs citoyens dans des projets collectifs. C'est en développant des politiques sociales et familiales respectueuses et accueillantes à la vie que l'on pourra permettre à notre peuple d'atteindre cet idéal.

"En vous soumettant ces quelques considérations, Monsieur le Premier ministre, les évêques ont la ferme conviction de traduire l'opinion de la grande majorité des citoyens du Québec. Plusieurs groupes en effet se sont portés, ces dernières années, à la défense de la vie. C'est une saine réaction de notre peuple qui aspire à vivre pleinement; avec l'aide de nos communautés chrétiennes, nous devons l'aider à avancer dans cette voie.

"Veuillez agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de mes sentiments dévoués.

"Le Président de l'Assemblée des évêques du Québec Maurice Roy Archevêque de Québec.

### LE SOLEIL

Président du conseil et Éditeur: Jacques-G. Francoeur

Président et directeur général: Paul-A. Audet

Vice-président et trésorier: Charles-A. Poulin

Rédacteur en chef et Éditeur adjoint: Claude Beauchamp

Directeur de l'information: Claude Masson

Directeur de l'édition: Marcel Pélipin

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions doivent être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées.

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limité. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206".

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)  
647-3333

RENSEIGNEMENTS  
647-3233

REDACTION  
647-3394

# la page cinq

## Sénat: une réforme pour le pire

Dans le présent article écrit pour la Presse canadienne, le sénateur libéral Eugène Forsey analyse et critique deux aspects des propositions constitutionnelles portant sur le Sénat et la Cour suprême du Canada. Le sénateur Forsey, un ancien dirigeant syndical et un universitaire bien connu pour ses études sur les questions constitutionnelles, a écrit cet article dans la perspective suivante: "Je me suis arrêté aux mauvais aspects, parce que ce sont les plus urgents; même s'il m'a fallu laisser de côté d'autres aspects qui sont douteux..."

par Eugène Forsey

Les questions les plus urgentes à se poser au sujet des propositions constitutionnelles concernent la Phase I, soit les réformes que le Parlement fédéral peut effectuer légalement, même si toutes les provinces s'y opposent.

### La Chambre haute

Elle doit se composer de 118 membres, 58 choisis par la Chambre des Communes en se basant sur le vote populaire obtenu par chacun des partis au cours de la dernière élection générale fédérale et 58 choisis par les législatures provinciales également sur la base du vote populaire recueilli par chacun des partis lors de la dernière élection générale provinciale.

Dans l'état actuel de position des partis, cela voudrait dire 41 libéraux, 43 progressistes-conservateurs, 21 NPD, sept créditistes, cinq péquistes et un Union national. Bref, une opposition majoritaire de 36.

A juger par le comportement de l'électorat dans les élections passées, cette tendance pourrait être une constante. Il y aurait donc une opposition perpétuellement majoritaire.

Cela pourrait sembler être l'impassable complète. Mais il n'en serait rien. Car les pouvoirs législatifs de la Chambre haute seraient remarquablement minces.

Si la Chambre haute décide d'imposer son veto à un projet de loi, la Chambre des Communes peut toujours le voter de nouveau après 60 jours et alors il devient loi. Pour tous les projets de loi, sauf ceux "d'une importance spéciale", une majorité simple serait suffisante aux Communes pour renverser le veto de la Chambre haute.

Les projets de loi sur les langues ne seront jamais adoptés par la Chambre haute à moins d'être votés par une majorité de membres d'expression française et d'expression anglaise. Chaque groupe a un droit de veto. Cette disposition vise à protéger les droits des francophones.

Mais cela peut aussi servir à restreindre ces mêmes droits.

La Chambre haute ne pourrait pas bloquer un projet de loi, soit en retardant simplement son étude ou soit en éternisant les débats de façon à ce que le projet de loi ne puisse être voté avant la fin de la session.

Dans ses propositions, le gouvernement a inclus des limites de temps à chaque étape. Il stipule même qu'un projet de loi peut être présenté au gouverneur général pour la sanction royale sept jours après avoir été introduit à la Chambre haute.

si le projet de loi ne contient pas de dispositions "linguistiques particulièrement importantes";

si les Communes, par une majorité des deux tiers, a décrété que le projet de loi ne peut avoir "un impact important et évident";

si le projet de loi est trop urgent pour permettre au veto de 60 jours de s'appliquer.

### C'est la clôture

Ces propositions donnent aux provinces une entrée massive dans le processus législatif fédéral, mais fait peu pour assurer un rendement précieux. Ce n'est pas un remède suffisant à l'alinéation régionale.

Les propositions ne donnent pas aux premiers ministres provinciaux tellement de patronage. Environ la moitié des sièges réservés aux provinces devront aller à leurs adversaires politiques.

De plus la composition de la Chambre haute va changer constamment.

Après chaque élection, les membres fédéraux et provinciaux devront quitter par une porte tournante, tandis qu'un nouveau groupe devra entrer par une autre porte.

Sauf pour quelques "yes-men" des chefs de partis, personne ne restera suffisamment longtemps pour acquérir de l'expérience.

En outre, la plupart des membres seront des candidats défaits; habituellement les membres les moins capables et les moins expérimentés de leur parti. Ainsi la plupart seront plutôt médiocres et ce sont probablement les pires qui y resteront le plus longtemps. Cela ne donnera donc pas une réforme

efficace de la Chambre haute, alors que l'expérience a démontré que le Sénat est tellement nécessaire pour la protection du citoyen ordinaire contre les mauvais libellés des lois adoptées à la hâte par une Chambre des Communes surchargée de travail et surtout préoccupée par les grandes questions de principe fort controversées.

Les propositions donneraient à l'exécutif gouvernemental l'énorme pouvoir d'effectuer des changements fondamentaux dans notre forme de gouvernement.

Actuellement le Parlement peut légalement abolir la monarchie ou la Chambre haute, mais la Chambre des Communes seule ne peut le faire.

D'après la Charte de Victoria, la formule constitutionnelle avortée de 1970, le consentement de six provinces était nécessaire pour l'adoption de toute mesure relative à la reine, le gouverneur général ou le lieutenant-gouverneur, ou encore les pouvoirs du Sénat. Il fallait le consentement des provinces de Québec, d'Ontario, ainsi que de deux provinces de l'Atlantique et de deux de l'Ouest.

Selon la nouvelle proposition, le gouvernement avec sa majorité aux Communes peut faire de nous en 60 jours une république ou encore la seule fédération au monde dotée d'une seule chambre législative. Est-ce à dire que cela signifie que la volonté du peuple va prévaloir? Non.

En premier lieu, disons qu'une majorité aux Communes représente rarement une majorité du vote populaire. Cela n'est arrivé que deux fois depuis 1917 au Canada.

Deuxièmement, la majorité, qui voterait le projet de loi pour l'abolition, peut avoir été élue quatre ans auparavant.

Troisièmement, l'abolition de la monarchie ou de la Chambre haute pourrait n'avoir même pas été débattue au cours de la dernière élection.

Ainsi un gouvernement moribond, sans mandat spécifique des électeurs et ne représentant que la moitié du vote populaire enregistré quatre ans auparavant, pourrait changer de façon draconienne nos institutions politiques les plus fondamentales malgré l'opposition de la plupart des provinces.

### Le plus mauvais

Les changements proposés pour la Cour suprême du Canada sont les plus mauvais de l'ensemble de cette réforme constitutionnelle.

Les nominations devront être soumises à un processus élaboré de consultation provinciale. Le procureur

général de la province concernée aura un droit de veto initial.

S'il décide de l'utiliser, la candidature est alors soumise à un conseil conjoint fédéral-provincial de nomination. Dès que les procureurs généraux fédéral et provincial s'entendent sur un nom ou que le Conseil conjoint a fait son choix, le nom du candidat est soumis à la Chambre haute pour débat et vote. Si le vote est négatif, la nomination n'est pas faite et le processus doit recommencer. Si le vote de la Chambre haute est affirmatif ou encore, si la Chambre ne procède pas au vote dans les 14 jours, alors la nomination est confirmée. Des "candidats", voilà ce que seront les juges en devenir. Ils devront faire campagne, faire des pressions auprès du procureur général provincial concerné ou des membres du Conseil de nomination et ensuite auprès des membres de la Chambre haute.

Combien d'avocats compétents vont accepter de se soumettre à une performance aussi exigeante? Ceux de troisième ordre, de quatrième ordre, oui. Mais c'est justement pas cette sorte d'avocats que l'on veut voir à la Cour suprême.

Le candidat chanceux peut bien se révéler un partisan de sa province, continuellement préoccupé de la réaction du premier ministre provincial, qu'il interroge des yeux: "Comment je m'en tire?"

### Perte de qualité

Ce plan constitue une recette pour l'établissement d'une Cour suprême de qualité très inférieure et ce qui est plus grave, une Cour "inférieure" dotée de pouvoirs les plus vastes.

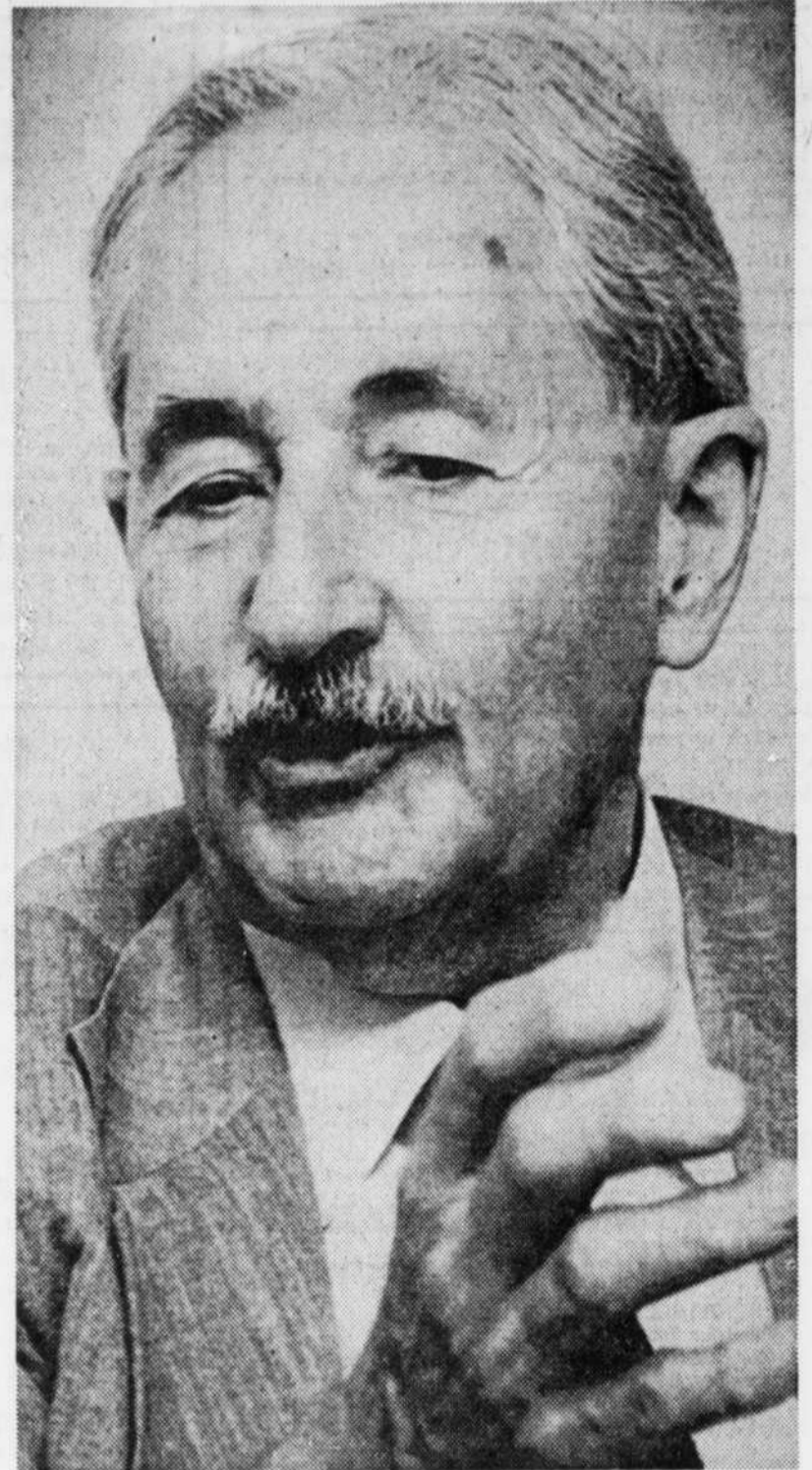
Le projet de loi sur les propositions constitutionnelles est rempli de nouvelles expressions vagues et ambiguës. Les interprétations d'une Cour "inférieure" ne pourraient que rendre encore plus grande la confusion.

Les véritables limites des pouvoirs fédéraux et des pouvoirs provinciaux délimités par une Cour "inférieure" ne pourront qu'apporter plus de confusion dans tout le système fédéral.

La protection des droits ne peut être assurée que par les interprétations de la Cour.

Une Cour de tout premier ordre peut nous assurer une protection de première classe tant au système fédéral que pour nos droits. Une Cour de quatrième ordre peut faire voler en morceaux la fédération et nous livrer au despotisme.

Finalement le projet propose que toutes les causes de droit civil québécois soient jugées uniquement par des juges de droit civil,



Les récentes propositions constitutionnelles de M. Pierre Elliott Trudeau ont soulevé déjà plusieurs commentaires. Le sénateur Eugène Forsey apporte son point de vue à ces propositions gouvernementales.

tandis que les causes de "common law" provenant des autres provinces ne seraient pas uniquement jugées par des juges de "common law".

Présentement, d'après ce que les avocats m'en disent, ni le Code civil, ni le Code coutumier ont eu à souffrir des jugements rendus par

un banc composé de juges appartenant aux deux systèmes de droit.

Bien au contraire, les deux systèmes de droit et les parties plaidantes soumises à ces systèmes juridiques ont bénéficié de leur interpénétration, qui constitue un élément très valable de notre double héritage.

## La famine guette sept millions d'hommes

par Marie Joannidis

PARIS (AFP) — "Si nous n'y prenons garde, il risque de mourir au cours de l'été dix fois plus d'hommes au Sahel du fait de la sécheresse que du fait des combats résultant des rébellions."

Ce cri d'alarme lancé par M. Robert Galley, ministre français de la Coopération, traduit une réalité que l'opinion publique a malheureusement tendance à oublier tant le devant de la scène africaine est occupé par les conflits armés et les

divergences idéologiques dans ce champ de bataille des grandes puissances qu'est devenu le continent.

Aujourd'hui, sept millions d'hommes sont à nouveau menacés de famine dans le Sahel: Gambie, Sénégal, Niger, Haute-Volta, Cap-Vert, Mauritanie, Mali et Tchad. Des pays limitrophes de cette région sont aussi en péril — Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, nord du Nigeria, mais aussi une partie de l'Afrique de l'est: Ethiopie, Erythrée, Somalie où un autre fléau

vient de faire son apparition, les criquets pèlerins, dont les hordes dévastatrices peuvent faire autant de ravages que la sécheresse ou les ouragans.

Les pays sahéliers se sont regroupés en 1973 au sein du comité inter-Etats de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS), à la suite des désastres qui les avaient frappés en 1972-1974 et avaient provoqué la mort de plus de cent mille hommes et six millions de bêtes.

L'objectif du CILSS: parvenir à l'auto-suffisance alimentaire d'ici à la fin du siècle à travers des mesures à moyen et long termes pour éviter le cycle infernal des appels à l'aide d'urgence chaque fois que les calamités naturelles — baisse sensible de la pluviosité, associée à une mauvaise répartition des pluies, comme cela est le cas actuellement — frappent les pays membres.

### \$3 milliards

M. Dawda Jawara, chef d'Etat de la Gambie, qui préside le comité inter-Etats, a récemment évalué à Paris, le coût de la première tranche du programme de développement du Sahel à au moins trois milliards de dollars d'ici 1982. Ce programme a été élaboré par le "Club du Sahel" créé en 1976 et qui regroupe les membres du CILSS, la majorité des Etats occidentaux, plusieurs organisations internationales et quelques pays producteurs de pétrole.

Le programme dit de "première génération" adopté en 1977 comprend plus de 500 projets de différents niveaux.

Le président gambien, qui a effectué une tournée dans plusieurs capitales occidentales, a révélé que 25 à 30% de ce programme a été accepté par les pays donateurs qui se sont engagés à fournir les fonds nécessaires, et s'est montré optimiste quant à la suite.

Ces projets portent essentiellement sur l'amélioration des cultures — protection des végétaux par exemple —, le reboisement permettant de lutter contre la désertification, la pêche, l'élevage, la forma-

tion d'agronomes ainsi que les études et la mise en chantier de grands barrages permettant d'augmenter sensiblement les surfaces cultivées.

La sécheresse qui, en 1977, a été aussi dure que celle du début des années soixante-dix, a provoqué des baisses de la production alimentaire des pays de la région. Le déficit en céréales a été évalué, pour cette année, à 700,000 tonnes et on ignore pour le moment si le cycle se maintiendra.

M. Jawara a indiqué que ce déficit a été comblé à plus de 70%: 550,000 tonnes ont déjà été mises à la disposition des pays sahéliers et 400,000 tonnes sont arrivées dans les ports africains. Mais le problème des transports, notamment dans les pays enclavés, en retardant considérablement l'acheminement.

### Pays touchés

Les pays les plus touchés cette année ont été le Cap-Vert et la Gambie, suivis par la Mauritanie puis le Sénégal. Certains Etats du Sahel ont réussi à combler leur déficit alimentaire à travers les aides internationales — Mauritanie (où cependant la mortalité infantile est très élevée) et Sénégal — tandis que d'autres n'en ont reçu que le tiers ou la moitié.

Parmi ces derniers, le Mali, le Niger et le Tchad souffrent particulièrement de leur enclavement.

Dans la corne de l'Afrique, les calamités naturelles sont venues s'ajouter aux dégâts provoqués par la guerre: 600,000 à un million de personnes sont touchées par la famine en Ethiopie.

L'Erythrée est également menacée par la famine, non seulement à cause de la guerre et de la malnutrition, mais aussi de la sécheresse qui sévit aussi bien dans le nord que dans le sud, à proximité de la frontière soudanaise.

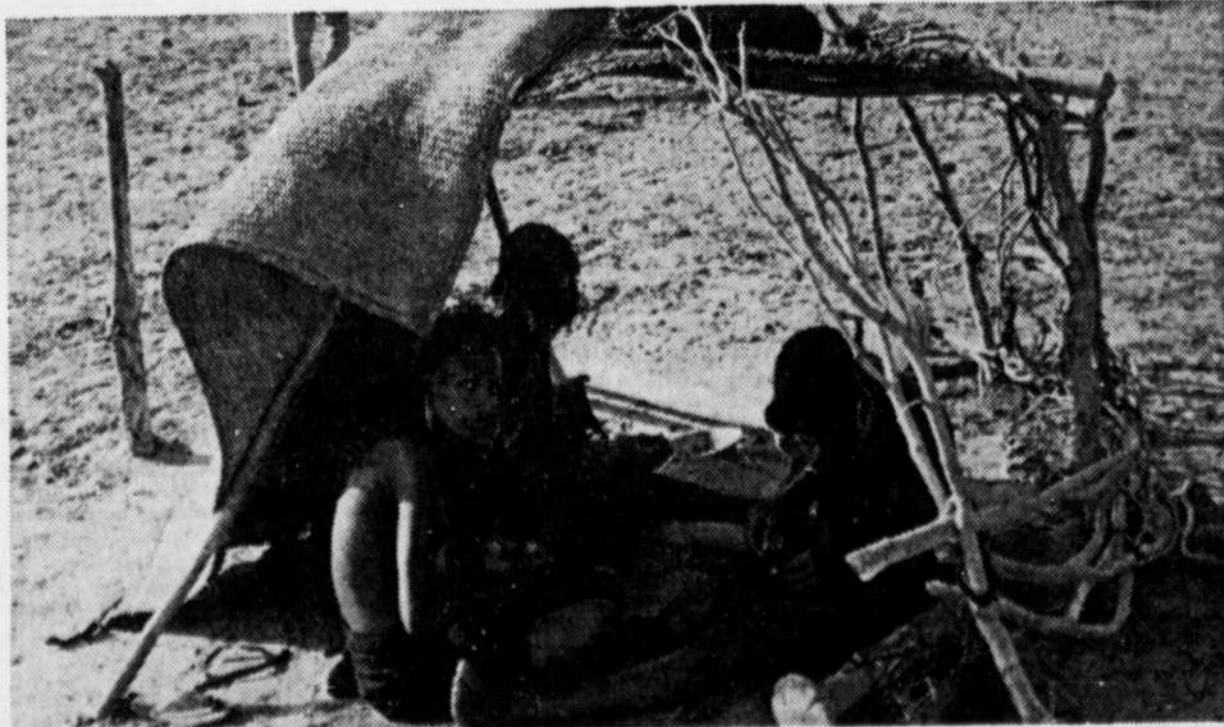
### Aménagement des fleuves

Les pays sahéliers envisagent la construction de grands ensembles régionaux dans le cadre de l'aménagement des fleuves importants: OMVS (Organisation de mise en valeur du fleuve Sénégal) qui regroupe le Mali, le Sénégal et la Mauritanie, et qui prévoit la construction de deux barrages et OMVG (mise en valeur du fleuve Gambie). Pour le fleuve Niger trois barrages sont à l'étude, deux au Mali et un au Niger. Le barrage de Salingue, au Mali, en cours de construction, sera opérationnel en 1980.

Outre ces grands projets hydro-agricoles, l'amélioration des cultures traditionnelles, sèches ou irriguées, est nécessaire.

Il faut aussi reboiser, pour arrêter le désert qui avance chaque année de quelques kilomètres, effectuer des forages pour trouver de l'eau, et installer des puits soit par les méthodes traditionnelles, soit en utilisant des techniques nouvelles comme les pompes solaires.

Mais les problèmes ne sont pas uniquement techniques ou financiers: le mode de vie des populations doit être transformé et les rivalités politiques surmontées, pour rompre ce cercle infernal de la faim qui entrave le développement des pays de la région.



Encore une fois, différents pays d'Afrique sont menacés.

## PROFESSEURS A TEMPS PARTIEL (2 postes)

a) En comptabilité au niveau secondaire  
b) En tenue de bureau et psychologie au niveau collégial.  
Expérience nécessaire. Communiquer avec:  
**COLLEGE O'SULLIVAN DE QUEBEC**  
600, rue St-Jean, Québec, P.Q. G1R 1P8  
TEL: 623-5505

## TECHNICIEN EN CONTROLES ELECTRIQUES COMMERCIAUX ET INDUSTRIELS (trouble shooting)

Devra faire équipe avec mécanicien. Connaissances en contrôles pneumatiques seraient un atout. Expérience exigée. Emploi permanent.  
Téléphoner à: Lévis — 837-8960  
ou écrire à: Dépt 8949 — Le Soleil

## MANUFACTURIER DE CHEMISES demande MECANICIEN DE MACHINES A COUDRE

avec expérience  
— Salaire selon qualifications;  
— excellents bénéfices sociaux.  
Ecrire à:  
Dépt 8944 — Le Soleil

## ASSURANCE

Bureau de courtiers d'assurance requiert les services d'une personne avec expérience dans la tarification des lignes personnelles (auto et incendie) pour son service au client.  
Communiquer avec:  
Mlle Carrier — 687-2231

## CONTREMAITRE EN BUANDERIE demandé

RESPONSABILITES:  
Voir à la bonne marche du travail au niveau du triage, lavage, colorées et pressés.  
EXIGENCES:  
Bon degré de scolarité, bonne initiative, expérience de la buanderie et gestion de personnel.  
S'adresser à André Huch:  
**DROLET SANIFORME**  
1150, des Ardennes, Québec, Qué. G1N 4J3 — Tél.: 681-6185

## UN BUREAU D'INGENIEURS-CONSEILS RECHERCHE

**SECRETAIRE-RECEPTIONNISTE**  
Pour le 1er août 1978  
— Salaire à discuter.  
Ecrire à:  
Dépt 8944 — Le Soleil

## DISTRIBUTEUR HUILE A CHAUFFAGE

Nous recherchons un distributeur d'huile à chauffage pour la région de Québec. Les candidats doivent posséder leur camion.  
Nous offrons des commissions intéressantes et prêts le réservoir.  
Pour rendez-vous, veuillez communiquer avec:  
M. Michel Mérette  
**PETROFINA CANADA LTEE**  
2090 ouest, boul. Charest  
Ste-Foy, Qué.  
687-2037

## SECRETAIRE JURIDIQUE

Avec expérience et bonne connaissance du français. Sténographie non nécessaire.  
Salaire selon expérience. Communiquer avec:  
Mlle Cordeau - 529-6551

## FRIGORISTES demandés

compagnon avec expérience.  
— travail à l'année;  
— compagnie établie depuis plus de 10 ans;  
— avantages sociaux.  
**T.R. REFRIGERATION LTEE**  
Case postale 318  
Limoilieu, Qué. G1L 4V8  
Tél.: 529-9631  
Toute demande sera traitée confidentiellement.

## SECRETAIRE exécutive

Demi-journée, à temps régulier de 8h30 à 12h30, de préférence en assurance-vie. Incluant bénéfices marginaux, salaire de base hebdomadaire. Faire parvenir curriculum vitae à:  
**Léopold Désy & Associés Inc.**  
595 est, boul. Charest,  
suite 300,  
Québec, tél.: 529-8865.

## MAGASINIER

Requis pour travailler chez un entrepreneur-électricien. Responsabilité de l'outillage, de l'équipement, du matériel et des bâtiments.  
Les intéressés devront faire parvenir leur curriculum vitae à:  
**VOLTEC LTEE**  
175, av. Pruneau, Ville Vanier, P.Q. G1M 2J9

## "WRIGHT LINE"

Spécialiste à la fine pointe du progrès dans les accessoires et supports pour l'informatique recherche les services de:

## REPRESENTANT(E)

Pour Québec et la région  
Possibilité de carrière très intéressante, salaire, commission et bonus. Première année \$17,000 et plus.  
Faire parvenir votre curriculum vitae à:  
30 est, boul. St-Cyrille  
Québec, Qué. G1R 2B1

## EXPERT EN SINISTRES

Avec permis deuxième classe ou première classe. Emploi immédiat et permanent avec une compagnie nationale d'experts.  
Salaire négociable.  
Appeler Denis A. Rochette à:  
(514) 653-7881

## ON DEMANDE ELECTRO-MECANICIEN

Dans la région de Québec, pour l'entretien et le service sur machines à vaisselle industrielles. Le candidat doit posséder une bonne expérience dans le domaine. Salaire annuel de \$15,600 et plus.  
Faire parvenir un curriculum vitae écrit à la main.  
a/s M. W. Boisvert  
C.P. 373  
Cap-de-la-Madeleine, P.Q.

## PRETS PERSONNELS

Nous recherchons une personne possédant au moins trois (3) années d'expérience dans le domaine du prêt personnel pour relever le défi de bâtir ce service chez nous.  
Salaire et avantages sociaux concurrentiels.

Envoyez curriculum vitae à:



Caisse d'entraide  
Economique de Chauveau  
7685, 1re Avenue  
Charlesbourg, Qué.  
G1H 2Y1

## SECRETAIRE

Nous sommes à la recherche d'une personne possédant beaucoup d'initiative et d'entregent pour combler le poste de secrétaire auprès du directeur de nos services fiduciaires.

**QUALIFICATIONS REQUISES:**  
— 3 années d'expérience dans le secrétariat.  
— Sténographie et dactylographie française.  
— Très bonne connaissance de la grammaire française.  
**LIEU DE TRAVAIL:**  
— Notre bureau-chef à Québec.  
**AVANTAGES OFFERTS:**  
— Travail intéressant.  
— Ambiance agréable.  
— Salaire selon la compétence et les qualifications.  
— Bénéfices marginaux avantageux.  
Toute demande sera traitée confidentiellement. Faire parvenir votre curriculum vitae à:



**FIDUCIE  
PRÊT ET REVENU**  
850, Place d'Youville Québec, (Qué.) G1R 3P6  
A l'attention de: Gabrielle LaRue

## PROGRAMMEUR ANALYSTE

Entreprise en pleine expansion dans le domaine du Service Informatique à la PME recherche Programmeur-Analyste pour son département de programmation et d'analyse.  
**EXIGENCES:**  
— Le(s) candidat(e) devra détenir un diplôme post-secondaire en informatique et devra posséder au moins trois (3) années d'expérience.  
— Une attention particulière sera accordée aux personnes connaissant le Système/3 Modèle 15 d'IBM, le langage RPG II et le Système de communication CCP.  
**SALAIRE:** Selon compétence.  
Toute demande sera traitée de façon confidentielle. Faire parvenir votre curriculum vitae à:

**CENTRE DES DONNEES COMPTABLES INC.**  
Division Informatique  
2880, Chemin des Quatre-Bourgeois  
Ste-Foy, Québec. G1V 1Y3

l'informatique au service de la PME

## REPRESENTANT DEMANDE

Nous sommes une compagnie responsable, établie depuis un grand nombre d'années, manufacturier de câble d'acier, treillis métallique, métal perforé et autres.  
Le représentant recherché travaillera hors de la ville de Québec à 40% du temps. Il couvrira Chibougamou, le Saguenay-Lac-St-Jean, la Gaspésie, la Rive-Sud de Québec ainsi qu'une partie de la ville de Québec.  
Le candidat sera dynamique, expérimenté et bilingue si possible; il sera de plus résident de la ville de Québec ou des environs.  
Cette position demande beaucoup de déplacement et intéressera celui qui aime le défi. Une excellente rémunération est offerte incluant voiture, dépenses de voyage et autres bénéfices.  
Les intéressés(ées) doivent faire parvenir leur curriculum vitae à l'adresse suivante:

Gérant de la Région de l'Est,  
8335 Devonshire Road,  
Ville Mont-Royal, Montréal, P.Q.  
H4P 2L1

P.S. Toute demande sera gardée confidentielle.

## ADMINISTRATION DE PILOTAGE DES GRANDS LACS, LTEE

### PILOTES DE NAVIRES

Nous sollicitons des offres de service afin d'établir une liste de pilotes éligibles, pour la circonscription de Cornwall: St-Lambert à St. Régis, P.Q.

#### Qualifications

- Chaque candidat doit
- être citoyen canadien ou immigrant reçu;
  - être titulaire d'un brevet équivalant à celui de Premier Lieutenant pour les Eaux Intérieures;
  - avoir servi en qualité de capitaine pendant au moins 12 mois ou en qualité d'officier de quart à la passerelle pendant au moins 24 mois et avoir fait, au cours des trois dernières années, au moins quinze voyages dans la circonscription de Cornwall;
  - être titulaire
    - d'un certificat restreint de radiotéléphoniste, en cours de validité;
    - d'un certificat valable d'observateur radariste ou l'équivalent subséquent; et
    - avoir, au cours des deux dernières années, complété un cours de simulateur radar;
  - subir un examen médical tel que prescrit par l'Administration;
  - être examiné par un jury d'examen;
  - être bilingue.

#### Renseignements généraux

Chaque offre de service doit être accompagnée de copies des documents d'appui relatifs aux articles (a)-(d) ci-haut indiqués.

Les offres de service doivent être soumises à:

B. N. Gravelle,  
Directeur général,  
Administration de pilotage des  
Grands Lacs, Ltée,  
C. P. 95,  
Cornwall, Ontario. K6H 5R9

Les frais d'examen en vue de l'obtention d'un brevet de pilotage sont de l'ordre de \$100.  
Les offres de service obliées après le 15 août 1978 ne seront pas étudiées.

## C.L.S.C. DE L'ERABLE 40 LITS SOINS PROLONGES 3 LITS D'OBSERVATION 48 HEURES

## COORDONNATRICE DE NUIT à temps complet

**FONCTIONS:**  
— Planifier, coordonner, surveiller et donner des soins aux malades hospitalisés en médecine générale et aux clients de l'urgence.  
**EXIGENCES:**  
— Expérience minimale deux ans dans la pratique des soins infirmiers et en particulier en médecine.  
— Être capable de répondre rapidement et avec dextérité aux clients qui se présentent à l'urgence.  
— Membres en règle de l'O.I.I.Q.  
**SALAIRE:**  
— Selon les normes du M.A.S.  
Toute personne intéressée doit présenter sa demande écrite avant le 26 juillet 1978 à:

**SERVICE DU PERSONNEL  
C.L.S.C. DE L'ERABLE  
1363, St-Galixte  
Plessisville, P. Qué.  
G6L 1P4**

## DIRECTEUR DU PROGRAMME RELATIF A LA POMME DE TERRE \$27,300 à \$32,724

Ce concours est ouvert également aux hommes et aux femmes.

#### LE POSTE:

Le directeur du programme relatif à la pomme de terre devra mettre sur pied une équipe chargée de travailler sur tous les aspects de l'industrie de la pomme de terre au Nouveau-Brunswick. Il devra, entre autres, élaborer une organisation générale efficace au sein de l'industrie, fournir une aide et des conseils techniques aux producteurs de pommes de terre et, en collaboration avec la direction de la commercialisation, développer et maintenir des marchés pour les pommes de terre du Nouveau-Brunswick. Dans l'exercice de ses fonctions, le titulaire de ce poste devra aussi travailler en collaboration avec le gouvernement du Canada et avec tous les secteurs de l'industrie de la pomme de terre pour surmonter les contraintes dans la production, l'expédition et la mise en marché des pommes de terres.

#### QUALITES REQUISES:

Diplôme universitaire avec spécialisation en agriculture, suivi d'études supérieures dans un domaine connexe, et une très grande expérience de travail dans les techniques de production agricole ou dans un domaine connexe. Les candidats doivent être capables de communiquer efficacement avec le public et avec le gouvernement, et être membres de l'Institut des agronomes ou Nouveau-Brunswick ou être aptes à le devenir. Une bonne connaissance de l'anglais est essentielle; toutefois, il serait souhaitable de connaître les deux langues officielles.

#### LIEU DE TRAVAIL:

Ministère de l'Agriculture et de l'Aménagement rural, Fredericton.

Numéro de concours NB 78-162

Les demandes devront nous parvenir au plus tard le 24 juillet 1978.  
Adressez sa demande à la:

## COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Pièce 6-15, Edifice du Centenaire  
C.P. 8000  
Fredericton, Nouveau-Brunswick, E3B 6H1



## Conseil des Premiers Ministres des Maritimes Le Service d'Aménagement des Ressources des Maritimes recherche un



## DIRECTEUR pour son Bureau régional de Bathurst Numéro du concours: 78-1

Salaire: Négociable

#### Fonctions:

Coordonner les services techniques et professionnels fournis par le SARM dans le nord-est du Nouveau-Brunswick; négocier les contrats de projets auprès des différents ministères et auprès d'organismes locaux du secteur privé et du secteur public; établir le budget de ces projets; préparer des rapports d'activités et des rapports financiers pour un "Comité de direction"; participer aux différents processus de planification en milieu rural et urbain; programmer les activités d'équipes multidisciplinaires.

#### Qualifications:

Formation universitaire en planification ou domaines connexes (ou l'équivalent).  
Le candidat (homme ou femme) devra pouvoir s'exprimer oralement et par écrit aussi bien en anglais qu'en français.

Les candidats devront soumettre leur curriculum vitae avant le 14 juillet 1978 à:

**Service du Personnel  
Service d'Aménagement  
des Ressources Maritimes  
C.P. 310  
Amherst, Nouvelle-Ecosse**

Veuillez indiquer le numéro du concours.  
Ce concours fermera à 17.00 heures, le 26 juillet 1978.

## BOULANGER AVEC EXPERIENCE demandé DELICATESSE NOURCY 527-2739

## SECRETAIRE

Pour bureau  
de notaires.  
626-8702

## SECRETAIRE RECEPTIONNISTE

On demande un(e) secrétaire-réceptionniste avec expérience pour un bureau d'architectes. Une bonne connaissance du français est essentielle.  
Faire parvenir votre curriculum vitae le plus tôt possible à:  
Dépt 8951 - Le Soleil



**COMMISSION  
DE TRANSPORT  
DE LA COMMUNAUTE  
URBAINE DE QUEBEC**

## DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES OFFRE D'EMPLOI TECHNICIEN EN PERSONNEL

#### FONCTION:

— Sous la direction du Chef de la gestion du personnel, participe à l'application des diverses politiques administratives et salariales définies et approuvées par la Commission ou contenues dans les différentes conventions collectives; s'assure que toutes les données relatives à l'application des diverses politiques administratives et salariales sont à jour et classées dans les dossiers appropriés; renseigne les employés et retraités sur les bénéfices auxquels ils ont droit.  
En particulier, il aura à s'assurer que les employés bénéficient des avantages auxquels leur droit la convention et ce, aux dates et selon les modalités prévues aux diverses conventions.  
S'assure également que les employés qui prennent leur retraite reçoivent les bénéfices qui leur reviennent: assurance-vie, fonds de pension, vacances, congés, etc..

#### QUALIFICATIONS:

— Posséder un D.E.C. en Techniques administratives option "personnel";  
— Avoir un minimum de cinq (5) ans d'expérience dans un service de gestion de personnel dont deux (2) années à titre de technicien en personnel.

#### REMUNERATION:

— Le traitement initial est de \$13,526.  
De plus, une gamme complète d'avantages sociaux se rattache à ce poste.

Les candidats intéressés à participer à ce concours sont invités à faire parvenir leur demande avant le 28 juillet 1978, à l'adresse suivante:

**Direction des Ressources Humaines, C.T.S.S.**  
1500, rue Principale, Duberger, Québec G1R-4J7

Concours no DRH-78-08

## Deux hold-up rapportent \$7,000 à quatre bandits

par Lucien LATULIPPE

C'est en hurlant que deux "cagoullards" sont entrés, hier après-midi, à la Caisse populaire Saint-Pascal de Maizerets pour y commettre un vol à main armée.

Il était environ 14h30 et une dizaine de personnes attendaient leur tour pour passer à la caisse. Une quinzaine d'employés étaient également au travail. Personne n'a été molesté.

L'un des voleurs portait un masque tandis que l'autre avait un bas nylon sur le visage. Ils étaient armés de revolvers. Pendant que l'un faisait le guet, l'autre s'est fait remettre le contenu d'un tiroir-caisse, soit environ \$1.000.

Aucun coup de feu n'a été tiré. Les deux voleurs ont pris la fuite dans une Jeep Cherokee qui avait été volée et qui a été trouvée abandonnée sur la rue Maufils, non loin de la banque dévalisée pour la seconde fois en deux semaines. La police de Québec fait enquête et elle ne

mentionnait aucune arrestation à ce sujet, hier soir.

**A Squattek**

De son côté, la Sûreté du Québec a également ouvert une enquête, hier, sur un hold-up qui a eu lieu à la succursale de la Banque canadienne nationale de Squattek, dans le comté de Témiscouata. Elle croyait que les voleurs s'étaient réfugiés dans un bois du Lac-des-Aigles, mais les recherches qui ont été effectuées jusqu'en fin de soirée sont demeurées vaines.

Ce hold-up a rapporté environ \$6.000 à deux jeunes hommes qui n'avaient pas pris la peine de se masquer, mais qui étaient armés de revolvers.

Il était environ 14h lorsque les deux voleurs se sont présentés à la banque dont le local est situé dans un édifice à bureaux. Ils se sont adressés à Mlle Berthe Bourgoin qui était seule.

Après lui avoir fait la caquette un peu, les deux jeunes gens ont exhibé deux revol-

vers et ils ont forcé Mlle Bourgoin à ouvrir le coffre-fort pour en rafler le contenu.

L'argent en poche, les deux

bandits ont ligoté la gérante avec un fil électrique. Ils l'ont fait coucher à terre sur le ventre et ils lui ont attaché les mains à une jambe dans le dos.

En prenant la fuite, les voleurs ont fait du bruit, ce qui a attiré l'attention de quelqu'un dans un bureau voisin, et c'est ainsi qu'ils ont

été vus prenant la fuite dans une auto qui a été trouvée abandonnée sur la route du Lac-des-Aigles, à environ huit milles de Squattek. Le véhicule vient de Montréal et

il n'avait pas été rapporté volé, hier.

Le sergent Dionne, en charge du poste de la SQ à

Notre-Dame-du-Lac, a déclenché l'Opération 100. Il a également mandaté le concours de l'hélicoptère et du maître-chien R. Lussier qui est accouru avec Grim.

## Vous tirez des plans pour l'été?

parlez-en à votre marchand RO-NA!



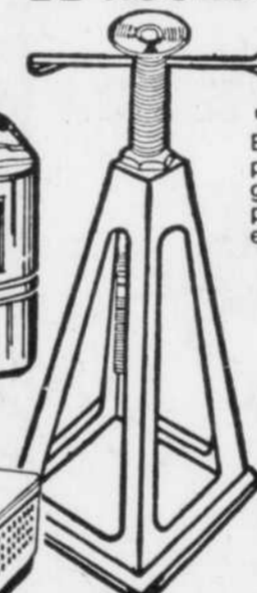
# RO-na

**PEINTURE ANTI-ROUILLE TREMCLAD**

Formule spéciale qui inhibe la rouille. Aucune couche d'apprêt requise. Aluminium, blanc ou noir. La pinte:

**3 99**

**STABILISATEURS DE ROULOTTES**



**JEU DE 2 7 33**

Extensibles de 11 à 17 po. Solide base à alliage non-corrosif. Levier permanent. Compacts et d'installation facile.

**LANTERNE 6 VOLTS**

Boîtier incassable, faisceau lumineux de grande distance. Complète avec une pile de 6 volts Unival de longue durée.

**4 44**



**POÊLE ÉLECTRIQUE**

Deux éléments "Superior" fini émail blanc cuit au four. Contrôle de chaleur à 5 degrés. Modèle 508/120 volts.

**13 88**

**BROSSE À B.B.Q.**

Solide brosse de plastique à poils durs. Grattoir pratique pour grille ronde ou plate.

**88¢**



**CADENAS À COMBINAISON**

Modèle "Slaymaker" tout-usage d'une capacité de 1600 lb. Résistant à la rouille.

**1 66**



**ENSEMBLE DE BOITE À LUNCH ET BOUTEILLE**



Bouteille de 15 oz isolée, couvercle en forme de tasse. Grande boîte à lunch à deux fermetures. Poignée en retrait.

**4 22**

**ALLUME-CHARBON ÉLECTRIQUE**

**3 88**

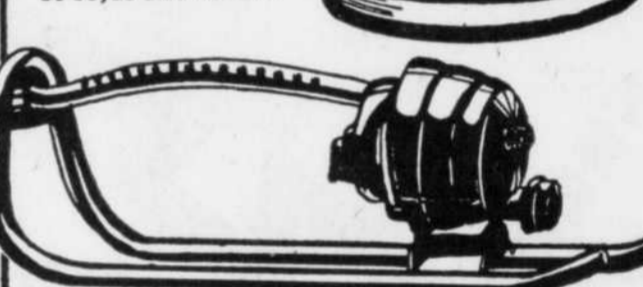
Embrase les charbons rapidement et sans odeur. Manche isolé, cordon électrique de 6 pieds, 115 volts, 600 watts.



**BOYAU D'ARROSEUSE "LIDO"**

50 PIEDS DIA: 1/2 PO. **3 95**

Robuste nylon renforcé à 3 épaisseurs pour des années de durée. Superbe boyau ultra-flexible.



**ARROSEUSE OSCILLANTE**

Une arroseuse "Malnor" à réglage de précision pour zones rectangulaires jusqu'à 2.200 pi. carrés. Résistante à la corrosion pour des années de performances durables et sans problème.

**8 88**

**SUPPORT DE BOYAU**

Épais acier courbé pour éviter de tordre le boyau. Pratique et commode. Par "Malnor".

**99¢**

# RO-na

## à l'échelle du Québec

ASSOCIATION DES MARCHANDS RO-NA DE LA REGION DE QUEBEC

<b>QUINCAILLERIE NAP. BOILEY INC.</b> 4084, boul. Sainte-Anne, Montmorency 687-7861	<b>QUINCAILLERIE LOUIS-T. PARADIS INC.</b> 1802, rue Notre-Dame, Ancienne-Lorette 872-2282	<b>QUINCAILLERIE ODILON COTE INC.</b> 11193, rue Royale, Beauport 827-3721	<b>QUINCAILLERIE A.B. (Hobby) ENR.</b> 708, av. Royale, Beauport 663-3272	<b>QUINCAILLERIE CREMAZIE INC.</b> 108 ouest, rue Ormésie Québec 622-2506
<b>QUINCAILLERIE CARRIER &amp; FRERES INC.</b> 460, boul. Pie XI, Val-Bélair 842-1961	<b>QUINCAILLERIE J.-A. DORVAL ENR.</b> 236, av. d'Alouette, Québec 628-6212	<b>QUINCAILLERIE DESLAURIERS INC.</b> 8408, boul. Henri-Bourassa, Charlebourg 623-1577	<b>QUINCAILLERIE J.N. LAFLAMME ENR.</b> 1143, rue Commerciale, St-Romuald d'Ébénac 638-8817	<b>QUINCAILLERIE GIRARD ENR.</b> 4852, 3e Av. ouest, Charlebourg 626-8791
<b>QUINCAILLERIE VILLENEUVE &amp; FRERE ENR.</b> 2305, av. Royale, Coeurville 663-8894	<b>QUINCAILLERIE P.-M. VILLENEUVE INC.</b> 230, av. Fronts, Village Vanier 681-0505	<b>QUINCAILLERIE MARTEL LTEE</b> 720, St-Armand, Charry 632-8095	<b>QUINCAILLERIE J.A. ROY INC.</b> Galeries Nord-Point, Lévis 837-0474 668, St-Joseph, Lévis 837-4709 18 av. St-Joseph, St-Joseph 837-4022	<b>QUINCAILLERIE HARVEY ENR.</b> 2174, boul. Père-Lafitte, Duberger, Québec 663-2140
<b>QUINCAILLERIE ED. MORENCY LTEE</b> 284, rue Durocher, Québec 622-6247	<b>QUINCAILLERIE L. BELANGER &amp; FILS</b> 884, boul. Rochette, St-Thérèse, Beauport 661-3647	<b>QUINCAILLERIE FRIGON ENR.</b> 2376, av. Maufils, Québec 661-3778 88, Marie-Victorin, St-Hélène Est 831-4302	<b>QUINCAILLERIE GRONDIN &amp; FRERE INC.</b> 808, route Kennedy, Pitendre de Lévis 623-1494	<b>QUINCAILLERIE J.A. LABERGE ENR.</b> 1201, 1re Avenue, Québec 628-8863
<b>QUINCAILLERIE HECTOR DURAND INC.</b> 208, rue Racine, Loretteville 842-3882 254, boul. L'Ornière, Neufchâtel 843-2223	<b>QUINCAILLERIE CORRIVEAU INC.</b> 1764, Chemin St-Louis, Sillery 683-1901	<b>QUINCAILLERIE DE GIFFARD INC.</b> 3276, rue Royale, Giffard 667-1964	<b>QUINCAILLERIE F. BERGERON</b> 131, Baccaron, Saint-Agapit, Lotbinière 888-4041	<b>QUINCAILLERIE CORRIVEAU SAINTE-FOY INC.</b> 3600, Des Quatre-Bourgeois, Ste-Foy 881-8121
<b>QUINCAILLERIE NOEL INC.</b> 1016, 4e Av., Centre Industriel St-Romuald 639-8881	<b>QUINCAILLERIE MORENCY INC.</b> 1371, Chemin Ste-Foy, Québec 663-9566	<b>QUINCAILLERIE ROBERT ENR.</b> 2113, 1re Avenue, Limoilou, Québec 628-1272	<b>QUINCAILLERIE CHOINARD INC.</b> 1403, rue Prévost, Cap-Rouge 653-7448	<b>QUINCAILLERIE EDOUARD NADEAU LTEE</b> 190, Principale, St-Servais de Bellechasse 867-3878

**LE SOLEIL EST REVENU... FAUT FÊTER ÇA!**

Complétez et retournez votre coupon de participation en page A-2.

**carrières et professions 647-3266**

Toutes les annonces publiées dans ces pages sous la Rubrique Carrières et Professions sont assujetties à la loi numéro 50. Les emplois annoncés s'adressent donc aux hommes et aux femmes.

**PRESSIER OFFSET**

sur Heidelberg  
**IMPRIMERIE BOISSINOT LTEE**  
demander Joëlyn Boissinot à:  
**681-4183**

**IMPRIMERIE PRESSIER**

demandé  
Pour duplicateur offset.  
Connaissance de la plaque  
Itek appréciée.  
**529-2551**

**ENTREPRISES BON CONSEIL LTEE**

est à la recherche d'un:

**ARPEUTEUR**

Pour la Baie James

Veuillez faire parvenir votre demande à:  
**Monsieur Brian Angers**  
Case postale 158  
Ancienne-Lorette, Qué. G2E 4X7

**DIRECTEUR GENERAL COMMERCIALISATION ET COOPERATIVES**

**\$27,300 à \$32,724**

**LE POSTE:**

Le directeur général sera chargé d'élaborer une approche énergique à la commercialisation des produits agricoles du Nouveau-Brunswick à l'intérieur et à l'extérieur de la province. Le titulaire de ce poste sera aussi chargé de superviser la direction des coopératives et des caisses populaires du ministère, et la direction responsable des offices et des commissions de commercialisation. En collaboration avec les secteurs techniques du ministère, le gouvernement du Canada, les associations de producteurs et les offices de commercialisation, il devra respectivement aider au développement et à la mise à exécution des stratégies de commercialisation et de production, de même qu'au développement et au maintien des marchés d'exploration.

**QUALITES REQUISES:**

Diplôme universitaire suivi d'une très grande expérience dans le domaine de la commercialisation, de l'administration publique ou dans un domaine connexe comportant des responsabilités croissantes. Une certaine expérience de la mise sur pied de nouveaux programmes et de nouvelles politiques, de même que du travail avec le public et avec le gouvernement serait un atout. Une bonne connaissance de l'anglais est essentielle; toutefois, il serait particulièrement souhaitable de savoir communiquer dans les deux langues officielles.

**LIEU DU CONCOURS:**

Ministère de l'Agriculture et de l'Aménagement rural, Frédéricton.

Numéro du concours NB 78-151

Les demandes devront nous parvenir au plus tard le 24 juillet 1978.

Adresse sa demande à:

**COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU NOUVEAU-BRUNSWICK**

Pièce G-13, Edifice du Centenaire  
C.P. 6000,  
Nouveau-Brunswick, E3B 3H1

# Un TV couleur Granada est idéal dans la chambre à coucher. Pas de frais de réparations pour vous empêcher de dormir.



À partir de \$15 par mois.\*

(Sur une base de 12 mois)

## GRANADA LOCATION DE TV

Vancouver - Windsor - London - Guelph  
Kitchener - St. Catharines - Hamilton  
Burlington - Brantford - Toronto - Oshawa  
Kingston - Ottawa - Montréal - Québec

LOCATION C. ACHAT	
Comparaison de 3 ans	
GRANADA	ACHAT
1 an	\$292.08
2 ans	243.96
3 ans	218.28
TOTAL	754.32
	1 098.21
	DIFFÉRENCE \$343.89

Dans les deux cas, prix de téléviseurs couleur de 20". Les prix d'achat sont basés sur le coût annuel moyen de \$571.32 (\$529.00 + \$42.32 pour taxe de vente provinciale) payé en 36 mois à 21% par année.

Les prix d'achat des années 2 et 3 comprennent les frais de service après-garantie (\$59.95 et \$107.00 respectivement).

Tous les centres Granada sont ouverts tous les jours de 9h à 21h, le samedi jusqu'à 18h.

Téléphonez-nous bientôt. Nous sommes dans les pages jaunes.

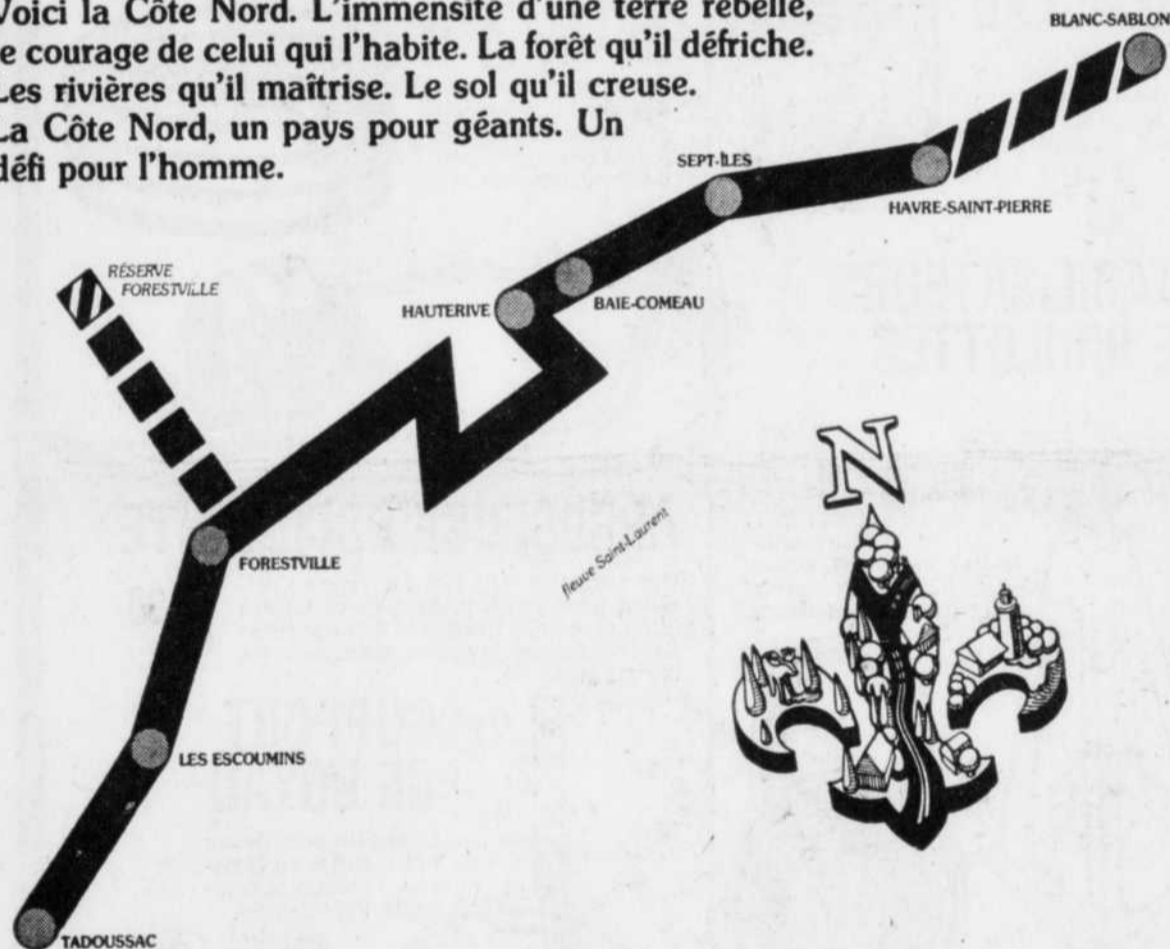
## Il faut être un peu maboul pour regarder son propre TV couleur!

3262 Chemin Ste-Foy, Québec  
**653-7000**

\*Modèle représenté: \$22.75 par mois.

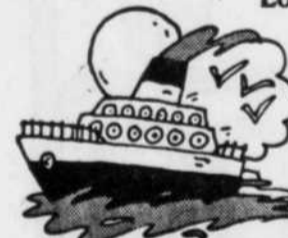
# Prenez 7 jours de CÔTE NORD

Voici la Côte Nord. L'immensité d'une terre rebelle, le courage de celui qui l'habite. La forêt qu'il défriche. Les rivières qu'il maîtrise. Le sol qu'il creuse. La Côte Nord, un pays pour géants. Un défi pour l'homme.



### Longer la côte

- De Sept-Îles à Blanc-Sablon, à bord du «Fort Mingan»: un tour sur le fleuve, une tournée dans les ports typiques de la Basse Côte Nord.
- De Grandes-Bergeronnes: excursions en bateau au pays des baleines bleues; pêche en haute mer (morue, flétan, maquereau, hareng).
- De Sept-Îles, croisières dans les sept îles du Nord.



flétan, maquereau, hareng).

### Côtayer le monde

- Au Festival du caplan à la Pointe-à-Michel, près de Forestville: feux sur la plage, pêche à l'épuisette, caplans grillés pour tout l'monde (mi-mai).
- Au Festival forestier de la Côte Nord, amenez-en d'la pitoune, du sapin pis d'l'épinière... C'est la grande fête du bois (début août).
- À la base de plein air du lac des Cèdres à Sault-au-Mouton: canot-camping, escalade, 40 km de sentiers aménagés.



### Retracer l'histoire

- Au musée du Vieux poste de traite, à Sept-Îles: collection de pièces archéologiques, exposition d'œuvres d'art traditionnel et contemporain (artistes régionaux).
- Aux Îlets-Jérémie, lieu de pèlerinage fréquenté depuis 1760 par les Amérindiens de la région: chapelle reconstituée, autel peint et sculpté à la main (1787).
- Dans le plus ancien phare du Canada (1830) à Pointe-des-Monts: exposition d'artisanat, poudrière (1867), restaurant, panorama exceptionnel.

## LA MANIC DE VOS YEUX VUE!

Depuis 1959, il aura fallu scier, ébrancher, creuser, pelleter, piocher jour et nuit pour réaliser le vaste complexe hydro-électrique de Manic-Outardes. Au cours des années 80, on prévoit que les sept centrales atteindront une puissance de 5 500 000 kilowatts. Mais dès aujourd'hui, on peut s'en émerveiller lors d'une visite.

Manic 1, situé au confluent de la rivière Manicouagan et du Saint-Laurent. Manic 2, à une vingtaine de km de Baie-Comeau, doté du plus grand barrage à joints évidés au monde (terrain de camping). Outardes 3 et Outardes 4, sur la rivière aux Outardes. Manic 5, le plus imposant: sa voûte centrale pourrait loger la place Ville-Marie de Montréal!

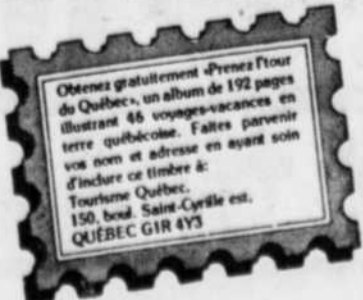
Note: se renseigner au kiosque d'accueil de l'Hydro-Québec au croisement des r. 138 et 389.

ACCÈS: En auto jusqu'à Havre-Saint-Pierre, par la r. 138; de Sept-Îles à Blanc-Sablon par bateau. De la rive sud par les bacs: Trois-Pistoles/Les Escoumins, Matane/Baie-Comeau, Matane/Godbout.

RENSEIGNEMENTS TOURISTIQUES: Tadoussac, Hauterive, Godbout et Sept-Îles.

## Prenez l'tour du Québec

Tourisme Québec



## pierre champagne



Le Soleil, Gilles Lafond

Tél.: 647-3434 de 9h à 11h

## Vive la France!

Demain c'est le 14 juillet. A cette même date, en 1789, nos ancêtres prenaient la Bastille, mes enfants. Croyez-moi, faut le faire.

Quoi qu'il en soit, les Français fêtent ça tous les ans et demain, les Français de Québec auront le diable aux jambes.

C'est Radio-Canada qui débute le bal par une programmation appropriée, de 6h à 9h. A l'heure du midi, tous les Français et leurs amis sont invités, par le consulat de France, à casser la croûte et à prendre un pot dans les jardins du Petit Séminaire de Québec. Au cours de l'après-midi, Roch Proulx fera chanter la France sur les ondes de CHRC. En fin d'après-midi, Michel Léveillé animera une "partie" (comme ils disent) à la place Royale.

Mais en soirée, c'est la grande culbute. Un bal du 14 juillet du tonnerre à la gare du Palais. On a même fait venir de Paris la "Fanfare Mona-Lisa-Klaxon". Serge Lancy y sera avec son orchestre tout comme Hubert Girardin et son accordéon.

Bref, on s'amusera ferme à Québec, demain soir.

## Alerte à la soucoupe!

Certains enfants du camp "Naturi-base" à Lac-Saint-Charles, ont cru dur comme fer ce que leur racontaient leurs moniteurs dans le cadre d'un jeu qui devait durer tout l'été. Ces traces avaient été laissées là par une soucoupe volante, par des Martiens. Les enfants y croyaient tellement qu'il en ont convaincu leurs parents. Ceux-ci sont allés vérifier sur place et sont également tombés dans le panneau. De là, nous devons apprendre la nouvelle.

proche des reporters, les responsables du camp devaient avouer qu'effectivement, il ne s'agissait que d'un jeu. Nos reporters revinrent donc bredouille de leur chasse au "petit homme vert". Cependant ils se firent un malin plaisir, sur le chemin du retour de donner tous les "faux" renseignements à Jacques Teasdale, de CKCV qui s'empressa de mordre à son tour à l'hameçon, comme un beau gros poisson. Heureusement qu'il vérifia lui aussi son information avant de la lancer en ondes.

Sentant la soupe chaude à l'ap-

## Péché mortel

Imaginez-vous donc que les femmes pas toutes mais certaines femmes militantes-activistes qui, par-dessus le marché, se croient brimées perpétuellement par la race Mâle (j'ai écrit le mot avec une majuscule parce que ça le mérite) étaient très en colère contre moi parce que j'avais osé écrire, dans un potin, qu'une jeune fille avec un "joli minois".

Je me suis fait sermonner. Des collègues s'en sont fait parler. Bref, j'ai commis un péché mortel. Les femmes, ces femmes-là dont je parle, sont devenues tellement "pognées" dans leur militantisme, qu'on ne peut même plus faire de compliment à une de leur race (ici j'ai écrit le mot avec un petit "r").

D'autres m'ont fait la remarque qu'il ne fallait pas écrire "Mlle" devant le nom d'une femme; qu'il fallait toujours écrire "madame". Mademoiselle, cela ne se dit plus. Je ne savais pas que toutes les filles avaient perdu leurs "ailes".

C'est beau d'être féministes, mesdemoiselles, mais, de grâce, cessez de charrier comme des gamines. Vous faites saigner mon cœur de "damoiseau".

## Howard Johnson disparaît

Le restaurant Howard Johnson qui, depuis le 5 avril 1973, avait pignon sur rue, côté de la Fabrique, en face de l'hôtel de ville, est disparu. Depuis le début de mai, ce restaurant, toujours propriété de M. Georges Caron, porte maintenant le nom de "La Québécoise".

M. Caron soutient que, financièrement, l'expérience Howard Johnson n'a pas été mauvaise mais qu'il s'est départi de cette franchise tout simplement parce qu'il n'en retirait pas les avantages annoncés dans le contrat, surtout en ce qui regarde la promotion et la publicité.

M. Caron a l'intention de tout "québécoiser" dans son restaurant. Ainsi ses hamburgers de luxe porteront dorénavant les noms de "Le Louis-Cyr" et "Le Jos-Montferrand". Je ne connais pas le nom des "hot dogs".

## Des gens extraordinaires



**Coup de maître**  
Le président du Festival d'été, à gauche, Me Claude Lacroix, a honoré, mardi soir, le gagnant du Symposium de peintures qui se tient au 31e étage du complexe G. C'est une toile de M. Claude Cusson, de Lauzon, peintre du dimanche et machiniste de métier, qui a mérité cet honneur. Une cinquantaine de peintres amateurs et semi-professionnels participent à ce symposium.

Les propriétaires de la maison "Couvre-planchers Du Chateau", Réjean et Jacques Couillard, viennent d'instaurer, à Lac-St-Joseph, ce qui est si populaire à Acapulco: la balade en parachute derrière un canot-moteur. Fier de son nouveau gadget, REJEAN COUILLARD n'a pu résister à l'envie de l'essayer. Mal lui en prit puisqu'il devait, bien malgré lui, faucher de ses jambes la tête des arbres riverains. Heureusement l'aventure s'est terminée avec plus de peur que de mal.

L'industriel québécois, MARCEL DESLAURIERS, président des peintures Sico, a été élu l'homme du mois, en juin par la revue "Commerce".

Deux citoyens de la région de Québec sont du nombre des 60 Canadiens qui viennent d'être honorés de l'Ordre du Canada. Le Dr RENAUD LEMIEUX, de Cap-Rouge, et M. STANLEY BROCK, de Sillery qui viennent d'être nommés membres de l'Ordre du Canada, pourront désormais ajouter les lettres "C.M." à la suite de leur nom. Le Dr Renaud est l'ancien directeur médical de l'hôpital Saint-Sacrement et M. Brock est le président de la compagnie d'assurance-vie "L'Industrielle".

M. CHRISTIAN VIEN, ancien organisateur en chef de l'Union nationale, a marié une première de ses six filles, FRANCINE, à M. JEAN DIDIER FESSOU, journaliste au SOLEIL, récemment. M. Vien, toujours en grande forme, s'occupe maintenant de son entreprise de secrétariat.

Le Dr RICHARD LESSARD a été honoré, dernièrement, à Winnipeg, lors de la réunion annuelle de l'Association médicale canadienne. Le Dr Lessard, qui demeure au 250 ouest, Grande-Allée, a été reçu Membre émérite de cette association.

Je viens de recevoir un premier communiqué de presse signé MICHELINE PARADIS. Mad. Paradis, connue également sous le nom de Mme JEAN-CLAUDE PICARD, était, jusqu'à tout récemment, journaliste au SOLEIL. Elle est maintenant directrice de l'information du Conseil du statut de la femme.



À sa séance de juin, le Conseil de l'université Laval nommait à la présidence de la commission de la recherche, le professeur JEAN-GUY SAVARD qui, depuis 1972, dirige le Centre international de recherche sur le bilinguisme. Il succède au professeur LUDOVIC OUELLET qui achevait son deuxième terme à ce poste.

# Deux témoignages contredisent la version de Rioux

par Guy DUBE

Un citoyen du 325, rue Saint-Paul, à Québec — une maison de chambres renommée comme étant un repaire de "robinoux" — a nié, hier, devant le coroner Maurice Lagacé, avoir tué un compagnon de chambre, lors d'une beuverie, dans la soirée du 24 juin dernier.

A l'issue de différents témoignages, Me Lagacé n'a cependant eu absolument aucune hésitation à tenir Ernest Rioux, un bûcheron de 51 ans, criminellement responsable de la mort de Maurice Boivin, également domicilié au 325, rue Saint-Paul, à Québec.

Boivin, âgé de 37 ans, est décédé à l'Hôtel-Dieu de

Québec, le 26 juin, suite à un coup qu'il a reçu à la tête, le soir de la Fête nationale des Québécois.

Le pathologiste judiciaire Richard Authier, qui a pratiqué une autopsie sur le corps de Boivin, a déclaré au coroner, hier, que la victime est décédée d'une hémorragie interne crânienne, provoquée par un coup reçu à la

tête, quelques heures ou quelques jours plus tôt.

Or, le 24 juin, vers 21h45, un autre chambreur, Joseph Tremblay, 61 ans, a vu Rioux sortir Boivin de sa chambre de ce dernier et l'a déposé sur son lit.

Boivin serait alors allé s'assommer contre l'encadrement de la porte de la cham-

bre à Tremblay, située juste en face.

Rioux a ensuite barré sa porte. Tremblay a aidé Boivin à se rendre à la chambre de ce dernier et l'a déposé sur son lit.

Le lendemain, Boivin est revenu voir Tremblay à sa chambre, s'est assis sur son

lit et s'est plaint d'un mal de tête en demandant de l'aspirine.

Boivin est ensuite retourné à sa propre chambre. Le lendemain, soit le 26 juin, le concierge, Lucien Gauthier, retrouvait Boivin inconscient, par terre, à côté de son lit. Il y avait une mare de sang près de sa tête.

Un autre chambreur-chômeur, Alcide Denis, 55 ans, avait vu Boivin entrer dans la chambre à Rioux, dans la soirée du 24 juin. A un certain moment, il a entendu: "Va te coucher!", suivi d'un bruit sourd, "comme un boum!", a-t-il expliqué au coroner, au

cours d'un témoignage très coloré. Le lendemain, il a vu Boivin par terre, dans sa chambre, gisant dans une mare de sang. C'est lui qui a appelé les policiers.

Maurice Boivin est décédé quelques heures après son arrivée à l'Hôtel-Dieu, le 26 juin.

Ernest Rioux, pour sa part, témoignant avec la protection de la loi, a juré que Boivin n'est pas allé dans sa chambre, le 24 juin, et qu'il n'a jamais touché.

Rioux doit être mis en accusation, aujourd'hui, au palais de justice de Québec.

# Les évadés demeurent introuvables

MONTREAL (d'après CP, UPI et PC) — La Sûreté du Québec a déclaré hier que plus de 50 raids n'ont donné aucun indice sur la cachette où se terrent les quatre évadés de l'Institut Laval, considérés comme "extrêmement dangereux".

"Nous continuons nos recherches, a-t-on dit, mais jusqu'ici nous n'avons rien". Trois autres corps de police participent également aux recherches et l'on croit que les évadés sont encore à Montréal.

Les raids se font à la suite d'appels téléphoniques qui proviennent presque tous de Montréal. La police précise que les bandits n'ont comme argent que les \$4 volés à l'otage dont le véhicule a servi à leur fuite. Le propriétaire de la Toyota rouge a été

libéré sain et sauf, mais sa voiture n'a pas encore été retrouvée et la police croit que l'auto est "soit dans un garage, soit dans le fleuve".

Le service pénitentiaire fédéral et la Sûreté du Québec ont entrepris des enquêtes séparées sur cette évasion qui s'est soldée par la mort d'un garde et d'un détenu. Trois autres gardiens ont été blessés.

La Sûreté du Québec affirme que les évadés André Chartrand, 23 ans, Jacques Massey, 36 ans, Ghislain Gaudet, 27 ans, et Pierre Vincent, 35 ans sont toujours quelque part à Montréal.

"Il y a certainement eu complicité de l'extérieur", a-t-il dit.

Les autorités ont fait savoir

que deux ou trois des cinq détenus qui ont participé à la fusillade avaient brandi des pistolets lorsqu'ils ont ordonné à deux gardes d'ouvrir la porte électronique de l'aile administrative du pénitencier. Les autres détenus étaient armés de tiges de métal ou de pics à glace.

Le garde Guy Fournier, âgé de 29 ans, a été atteint d'une balle à un oeil et tué instantanément, lorsqu'il a tenté de maîtriser les déteus. Il y a dix semaines sa femme donnait naissance à un enfant. Elle aura droit à une pension, grâce à l'intervention personnelle du solliciteur général du Canada, M. Jean-Jacques Blais.

Le détenu Jean Lachapelle, 41 ans, qui avait purgé 14 mois de détention sur une

peine totale de 13 ans pour vol à main armée a été atteint d'une balle dans le dos et est mort instantanément. On ne sait pas encore s'il a été abattu par l'un des gardes ou s'il a été touché accidentellement par un co-détenu.

### Blessures

Les gardes Marc Drouin, 22 ans, Richard Rolland, 28 ans et l'assistant-directeur des services de sécurité, M. Gaston Langellier, 48 ans, ont été blessés. Mercredi, on rapportait que l'état de M. Drouin demeurerait sérieux.

alors que ses deux collègues se rétablissent de leurs blessures.

La police a affirmé ne pas relier aux évasions deux meurtres survenus tôt mercredi à Montréal.

Les corps policiers tentaient toujours de retracer Yvon Saint-Louis, 26 ans, qui s'est échappé samedi de la prison de Sorel, prenant sept personnes en otage et blessant deux policiers.

Il a réussi à semer ses poursuivants à l'issue d'une chasse à l'homme de sept heures.

# Feu de joie suivi d'une noyade dans la Chaudière

par Lucien LATULIPPE

Un feu de joie sur le bord de la rivière Chaudière, à Breakeville, a connu une fin tragique, hier soir, lorsqu'un père de famille s'est noyé. La victime a été identifiée comme étant M. Jean-Louis Sirois, âgé de 36 ans, du 30 rue Robitaille, à Breakeville. Le défunt était le frère du juge Yvon Sirois, de la cour des sessions de la paix à Québec.

La tragédie est survenue vers 20h15. La famille de M. Sirois et celle d'un voisin, M. André Fortin, s'étaient réunies sur le bord de la rivière pour faire un feu de camp.

Pendant que les femmes et leurs enfants demeuraient sur la berge, les deux hommes ont décidé de se rendre sur une île située au centre de la rivière qui est passablement large à cet endroit. Le trajet pour y aller s'est effectué sans difficultés.

Pour revenir, les deux amis ont décidé de passer à un autre endroit où, malheureusement, l'eau était plus profonde. M. Fortin qui savait assez bien nager a pu regagner la rive et il a entendu crier son prénom. Il s'est retourné pour voir son compagnon disparaître sous l'eau.

Etant trop fatigué à ce moment, M. N. Fortin n'a pu porter secours à M. Sirois. Il a crié aux femmes d'aller chercher du secours.

Des gens du voisinage sont accourus et ils ont fait des

recherches avec un chaloupe, mais en vain. Alertée en même temps, la Sûreté du Québec a dépêché son escouade sous-marine sur les lieux pendant que l'agent André Noël, du poste de Charny, procédait à l'interrogatoire des témoins.

L'agent André Vallée et ses compagnons, les agents

Racette et Rodrigue, ont cherché environ une heure avant de repérer le corps du noyé sous 25 pieds d'eau. A cet endroit, la fosse a environ 75 pieds de largeur.

Sur instruction du coroner, la dépouille mortelle a été dirigée vers la morgue provinciale où l'enquête du coroner a été ouverte ce matin.

## LE SOLEIL EST REVENU... FAUT FÊTER ÇA!

Complétez et retournez votre coupon de participation en page A-2.

**Restaurant Verlaine**  
CUISINE FRANÇAISE Centre Jadis, Charlesbourg, BAR-SALON (entrée par la 4e Avenue Ouest)

### FÊTE SES 2 ANNÉES D'EXISTENCE

POUR L'OCCASION, NOUS VOUS OFFRONS:

#### SOUPE OU FONDUE AU CHOIX

Scampis	8.75
Homard bouilli, grillé ou Verlaine	7.50
Brochette de fruits de mer	8.00
Filet mignon et 1/2 homard	8.25
Cuisses de grenouilles	8.50
Ecrevisses à la provençale	6.95
Assiette du pêcheur	10.00

TOUS NOS PLATS SONT GARNIS

Réervations: 628-8971

Heures d'ouverture: 11h a.m. à 11h p.m., Dimanche, de 5h p.m. à 11h p.m., Lundi soir, fermé à partir de 7h.

Egalement, repas d'affaires.



# QUIRST<sup>MD</sup> RAFRAÎCHIT. GOÛTEZ-Y!

Voici Quirst<sup>MD</sup>, la nouvelle limonade au goût meilleur, créée pour apaiser les plus grandes soifs.

Quirst est non gazéifiée. Elle vous apporte une rafraîchissante sensation de légèreté. Et de plus Quirst est enrichie de vitamine C.

Le goût citronné si particulier de Quirst vendue en canettes pratiques convient parfaitement lorsque la soif survient au coeur de vos activités estivales.

Profitez-en tout de suite, alors que vous pouvez économiser 25¢ à l'achat de 6 canettes de Quirst.

Quirst, la nouvelle limonade qui rafraîchit. Goûtez-y! Un produit de Seven Up Canada Limitée.

**25¢ Economisez 25¢ à l'achat d'un emballage de 6 canettes de Quirst.**

Au marchand: Contre l'échange de ce bon, la compagnie Seven-Up Canada Limited vous remboursera sa valeur marchande en argent plus 5¢ de frais de manutention, et ce, jusqu'à la fin de 1978, à condition que vous ayez reçu le bon de votre client conformément aux conditions de la présente offre. Toute autre utilisation constitue une fraude. A défaut de fournir à Seven-Up Canada Limited, sur demande, les pièces attestant que vous vous êtes conformé aux conditions de l'entente, le bon sera réputé non valide. Tous les bons rachetés en argent comptant deviennent la propriété de Seven-Up Canada Limited. Pour obtenir remboursement, écrire à Seven-Up Canada Limited, Case postale 3000, Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, E2L 4L3.

UN SEUL BON PAR ACHAT  
Cette offre se termine le 31 décembre 1978

**25¢**

**Nouveaux appartements luxueux A LOUER**

**3 1/2 - 4 1/2 - 5 1/2 disponibles maintenant**

RENSEIGNEMENTS: 653-6207 871-4007

**LES TOURS DES COMPAGNONS**  
3600, DES COMPAGNONS, STE-FOY

**VOTRE TOIT COÛLE**

COUVREUR AQUILON CONSTRUCTION INC. ESTIMATION GRATUITE 849-5608

# Au coeur de la fête, un théâtre à découvrir

Le symposium de théâtre organisé par le Festival d'été de Québec ménage de bonnes surprises au public qui a la curiosité de découvrir ce qui se cache derrière les mots "jeune théâtre".

Après un début plutôt tranquille, surtout en ce qui concerne le théâtre en salle, l'intérêt grandit et, peut-être aussi la température aidant — quand il fait beau, les gens ont plus envie d'être dehors qu'à l'intérieur — les spectateurs sont plus nombreux à l'Institut canadien, au Conservatoire et au Théâtre du Vieux Québec, rue Saint-Stanislas.

Au parc des Gouverneurs, le théâtre pour enfants — et ici, il faudra bien un jour commencer à établir des distinctions entre les diverses catégories d'âge qui prévalent lors de la préparation d'un spectacle — le théâtre pour enfants de tous les âges se porte bien. On sait que les productions en plein air sont gratuites, mais un prix d'admission de \$2 est demandé en salle.

Pour les deux dernières journées de ces rencontres auxquelles ont participé des représentants de quelque 70 groupes, il reste une dizaine de bonnes productions à voir. Il est malheureusement trop tard pour "Les théâtriers", un groupe de Montréal qui, en jouant un texte bien résumé par son titre "Une journée dans la vie des manuels", a conquis tous ceux qui l'ont vu, mais il reste quelques bonnes expériences à tenter.

Au Conservatoire ce soir et demain, à 21h30, le Laboratoire théâtral de Montréal, une troupe qui se consacre à des expériences nouvelles en art dramatique, joue "La paix", une fantaisie inspirée d'Aristophane. L'oeuvre est un scénario pour 12 comédiens, transportée en sons et mouvements, sans aucun dialogue. Alexander Hausvater dirige le groupe.

Toujours au Conservatoire, à 16h00, au sous-sol, il y aura atelier-théâtre, sous le thème "Espace et illusion", par le Théâtre national de mime du Québec. Demain, au

même endroit, de 16 à 18h, ce sera au tour du Laboratoire théâtral de travailler avec les gens sous le thème "Images et sons".

Au Parc de l'Artillerie, à 17h00, aujourd'hui seulement, les Productions pour enfants de Québec offrent gratuitement, dans le cadre du symposium, une représentation de leur production de la pièce d'André Simard, "Drôle de guerre". Il ne s'agit pas vraiment d'un théâtre pour enfants en bas âge, mais d'un spectacle à caractère historique construit autour de la guerre 1914-18 et de la vie des ouvriers de l'usine de munitions qu'était l'Arsenal à l'époque. Les jeunes de 10 ans

martine corriveau  
théâtre



à 100 ans prendront plaisir et intérêt à assister à ce spectacle qui est suivi, pour ceux qui le veulent, d'une séance d'animation et de discussions.

Au Parc des Gouverneurs, à 17h00 aujourd'hui, le Sakatou reprend "Qui a volé la brosse à dents" et demain, une troupe de la Gatineau, le Théâtre populaire en tournée, propose "Sachez chasser Echalotte". A 19h00, on nous signale le Théâtre du pendule de Montréal, qui joue un spectacle dont les aspects visuels ont été conçus par des membres de la tribu Mohawk, "L'île ensorcelée et la légende de la poupée en cosse de maïs".

A 21h30, à l'Institut canadien, le Théâtre national de mime du Québec présente, ce soir et demain, "Cent visages". Le groupe dirigé par Elie Oren et Lucie Martel travaille depuis 1965 à l'élaboration d'une technique de mime correspondant à nos réalités. La troupe, qui doit participer à Festival Canada, à Montréal et Ottawa, avant de partir en tournée aux Etats-Unis en août, présentera à l'automne, au Centaur de Montréal, une centaine de spectacles pour la jeunesse.

Au Théâtre du Vieux Québec, le mime Pierre Bernier présentera son spectacle à 21h30, jeudi et vendredi, tandis qu'au Café Rimbaud, Michel Viel continue les représentations de son "Journal d'un fou" de Gogol.

Le symposium propose aussi au public et aux gens de théâtre des rencontres avec les troupes qui présentent des spectacles. Ces "cafés-rencontres" ont lieu au Hobbit et au Café Rimbaud, à 17h. Aujourd'hui, chez Rimbaud, ce sont Les Amis de chiffon qui rencontrent les

gens, tandis que le Théâtre de Bon'humeur est au Hobbit.

## A Charlesbourg

En plus de la dizaine de spectacles offerts dans les théâtres d'été de la région, on nous signale l'ouverture d'un nouveau café-théâtre à Charlesbourg. Situé au Centre socio-culturel, Le P'tit Dérangement présente jusqu'au 16 juillet une pièce intitulée "La catastrophe".

## Les théâtres d'été

Le Grand Théâtre, vous le savez depuis hier, a annulé les représentations de la fantaisie de Jean-Claude Germain "Don Quick Shot, l'homme à la manqué". Cela fait donc un spectacle de théâtre de moins à voir, mais comme "Made-moiselle Marguerite" vient de prendre l'affiche avec Monique Leyrac, au Théâtre de l'Île, à Saint-Pierre d'Orléans, ça s'équilibre. Dans nos pages de samedi, nos lecteurs trouveront un reportage sur ce qu'il est possible de voir dans nos théâtres d'été cette saison.

# Prix du Conservatoire à Geneviève Blanchard

La flûtiste Geneviève Blanchard, de Québec, a décroché un Premier Prix aux récents concours de sortie du Conservatoire de Paris. Agée de 23 ans, Geneviève Blanchard a étudié avec Johann van Veen, au Conservatoire de Québec, et avec Jean-Paul Major à Montréal, avant de se rendre à Paris, où elle suivit les cours de Jean-Pierre

Rampal pendant deux ans au Conservatoire de cette ville. Elle travailla aussi avec Alain Marion, Paris, et Aurélie Nicolet à Fribourg.

# La plainte de Vigneault, Leclerc et Lévesque jugée d'ici 15 jours

**LE SOLEIL EST REVENU... FAUT FÊTER ÇA!**

Complétez et retournez votre coupon de participation en page A-2.

MONTREAL (d'après PC) — Le juge Jacques Dugas, de la Cour supérieure, devrait rendre sa décision dans le cou-

rant du mois, concernant la plainte portée par Gilles Vigneault, Félix Leclerc et Raymond Lévesque, contre l'inclusion, — sans leur autorisation — de leurs oeuvres dans un enregistrement intitulé "Les plus grands auteurs canadiens" (The HGrreatest Canadian Authors) qui devait être lancé lors de la Semaine du Canada.

Les trois chansonniers ont obtenu, la semaine dernière, une injonction interlocutoire provisoire visant à interdire à des compagnies de disques et à des producteurs de reproduire "L'hymne au printemps", "Mon pays", et "Quand les hommes vivront d'amour". L'injonction provisoire a été prorogée en attendant la décision finale du juge.

Dans son témoignage, Leclerc s'est dit choqué qu'on ait voulu l'associer à la "Canadian Unity". "Notre patrie, on est sur le point de l'avoir et les fédéralistes font une montagne de publicité qui brouille les cartes à la veille du référendum. On est sorti des sentiers parfumés de la poésie et maintenant, on fait face à la dure réalité".

Vigneault, qui dit que sa chanson "Mon pays" a été mutilée, craint de passer pour un traître auprès de son public.

**CANADIENS ODEON**

**LA GUERRE DES ÉTOILES** 2e SEM.

"L'ODYSSÉE SOUS LA MER"

ETUDIANTS 14-17 ANS \$2 avec carte d'identité et photo

LES MOINS DE 14 ANS \$1.50

L'ODYSSÉE: 3h25-7h15. GUERRE: 11h20-5h10-9h00

**CANARDIERE**

LES GALERIES CANARDIERE 661-8575

**WALT DISNEY PRODUCTIONS**

Les aventures de **BERNARD ET BIANCA** 2e SEM.

POUR TOUS

LES ROBINSONS DES MERS DU SUD

ROBINSON: 12h30 - 4h10 - 7h45

BERNARD: 2h45 6h20 - 10h00

**FRONTENAC 1**

DU PONT & BOUL. CHAREST 529-9745

JANE FONDA VANESSA REDGRAVE

**JULIA** 2e SEM.

Version Française

LARRY LE BINGUE MARY LA GARCE

PETER FONDA SUSAN GEORGE

LARRY: 3h40 - 7h35

JULIA: 11h30 5h20 - 9h15

**Le DAUPHIN**

DU PONT & BOUL. CHAREST 529-9745

3e SEM.

**LES SURVIVANTS DE LA FIN DU MONDE** PLUS! **TERENCE HILL**

**SON M'APPELLE DOLLARS**

George Peppard Jan-Michael Vincent

DOLLAR: 11h10 - 4h35 - 8h00

SURVIVANTS: 2h30 6h15 - 9h40

**FRONTENAC 2**

DU PONT & BOUL. CHAREST 529-9745

**LE THEATRE D'ETE DU MANOIR ST-CASTIN**

présente jusqu'au 30 juillet la comédie

**LE CIEL DE LIT**

avec LEO MUNGER et REJEAN ROY

mise en scène YVES ERICK MARIER, décors de PAUL BUSSIÈRES, musique de JEAN CLOUTIER

INFORMATIONS ET RESERVATIONS AU THEATRE 849-4277

Billets en vente aux guichets du Grand Théâtre 643-8131 et dans les marchés Jato de Neufchâtel, Villeneuve, Lévis, Limoilou, Ste-Foy (chemin St-Louis).

**Le petit Champlain** centre culturel

du 11 au 30 juillet 20h30

**Breton-Cyr**

Reservations: 692-2222

Admission \$5.00

Guichet: 76, rue Petit Champlain

Cabaret-théâtre et café-terrace

68, rue Petit Champlain

Cet ÉTÉ, divertissez-vous au Cinéma!

VOYEZ TOUS LES NOUVEAUX FILMS DANS LE CONFORT DE NOS SALLES CLIMATISÉES

**Un suspense à la limite de l'épouvante**

Un chef-d'oeuvre de la terreur et de l'angoisse.

Les images sont terrifiantes et saccadées. Un film d'angoisse qui vous fera frissonner.

Un vrai cauchemar. Comparable aux meilleurs suspenses de Hitchcock.

BRIAN DE PALMA

MARGOT KIDDER - JENNIFER SALT

BRIAN DE PALMA - LOUISA ROSE

2e Film: "GRIZZLY" le monstre de la forêt!

**CHAMPLAIN**

1100, rue St-Jacques

**India Song**

3h30

Dalphine Seyrig Michael Lonsdale Matthieu Carrière

un film de Marguerite Duras

**EMPIRE**

1100, rue St-Jacques

**ANNIE GIRARDOT PHILIPPE NOIRET**

UNE INTRIGUE POLICIÈRE CAPTIVANTE ET AMUSANTE.

**Tendre Poulet**

PHILIPPE DE BROCA

CINEMA U

PLACE QUÉBEC 525-4524

**THÉÂTRE DE L'ÎLE**

St-Pierre, Île d'Orléans, Québec, P.Q., Canada

**MONIQUE LEYRAC** dans **Mademoiselle Marguerite**

DE ROBERT ATHAYDE

"Horlogerie très romantique pour une femme impétueuse"

ADAPTATION MICHEL TREMBLAY

MISE EN SCÈNE JEAN DALMAIN

11 juillet au 5 août (RELÂCHE LE LUNDI)

RESERVATIONS: 828-9530

Billets en vente au Grand Théâtre et les Jato de Limoilou, Sainte-Foy, Neufchâtel, Villeneuve et Lauzon.

Rejoignez vous au monde sensuel de **HARRY REEMS**

avec MARIA LYNN BRIGETTE MAIER

**Justine et Juliette**

Plus: 2e. GRAND FILM en Couleur Révélations Erotiques

1100, rue St-Jacques

**MIDI-MINUIT** 522-2828

**ALOUETTE** STE FOY 656-0592

John Travolta Olivia Newton-John

**GREASE is the word.**

4e sem.

CINEMA 2

PLACE QUÉBEC 525-4524

**La fièvre se répand. Nul ne peut y échapper!**

**JOHN TRAVOLTA** dans **LA FIEVRE DU SOMMEIL SOIR**

9e sem.

LE DERNIER DES BÉBÉTES

André John Wayne et Lauren Bacall

Capitol

1100, rue St-Jacques

Elle accepta de se laisser dominer jusqu'au jour où...

**ce n'est qu'un jeu maman**

1100, rue St-Jacques

**CANADIEN**

1100, rue St-Jacques

**Le Théâtre Beaumont-St-Michel** présente **LES LOIS DE LA PESANTEUR**

une comédie de Pierre Goulet, mettant en vedette: Lionel Villeneuve, Hélène Loiselle, Marc Messier, Jean-Marie Moncelet, Anne Villeneuve, Normand Chouinard, Colette Brossiot et Nadine Marchand.

Musique originale de Marie Bernard. Mise en scène de Pierre Villeneuve.

Jusqu'au 2 septembre inclusivement.

Représentations: mardi, mercredi, jeudi et vendredi, à 20h30; samedi, à 19h30 et 22h15.

Prix spéciaux pour les groupes.

RESERVATIONS: 884-2839.

Les billets sont également disponibles au Grand Théâtre

# OÙ ALLER À QUÉBEC

## LES CHOIX DU SOLEIL

### théâtre

#### "Ciel de lit"

Une comédie sentimentale de Jan de Hartog et jouée par Léo Munger et Réjean Roy. La pièce est présentée au Théâtre d'été du Manoir Saint-Castin. Le théâtre est ouvert du mardi au dimanche à 21 heures.

#### "Les lois de la pesanteur"

Une comédie du Québécois Pierre Goulet qui raconte la rencontre de deux petits industriels associés pour fabriquer une chaussure qui défiera les lois de la pesanteur. Une mise en scène de Pierre Villeneuve, avec Lionel Villeneuve et Hélène Loisel, Marc Messier, Anne Villeneuve, Colette Broissoit, Jean-Marie Moncelet, Normand Chouinard et Nadine Marchand. Du mardi au dimanche, à 21 heures.

#### "Citrouille"

Une oeuvre québécoise de Jean Barbeau qui prend l'affiche au Théâtre du Bois de Coulange. Trois femmes servent une leçon à un homme méprisant. La distribution de la pièce comprend: Jean-René Ouellet, Diane Arcand, Madeleine Arsenault, Michèle Craig. La mise en scène est de Jean-Marie Lemieux. Les représentations ont lieu du mardi au dimanche à 21 heures.

#### Mademoiselle Marguerite

Une comédie dramatique ou un réquisitoire pour une enseignante...? A vous de décider. Tous les soirs au Théâtre de l'Île, à Saint-Pierre d'Orléans, Monique Leyrac interprète magistralement le "Monologue tragi-comique pour une femme impétueuse", écrit par Roberto Athayde et adapté par Michel Tremblay. Tous les soirs à 21h sauf le lundi.

### cinéma

#### M. le Maudit

Version française du film allemand de 1932 de Fritz Lang. Au cartier le 13 juillet à 19h.

Considéré comme l'un des plus grands films de l'histoire du cinéma, cette oeuvre de Fritz Lang, réalisée en Allemagne au moment de la montée du nazisme, témoigne de la puissance de celui qui fut le maître du cinéma expressionniste allemand.

#### Julia

Drame américain de 1978 de Fred Zinneman. Au cinéma Odéon, salle Le Dauphin.

"Julia" est plus qu'un film bien fait. C'est surtout le récit émouvant d'une amitié féminine faite de loyauté et d'appréciation sincère entre deux êtres qui savent témoigner leurs sentiments autant en gestes qu'en paroles.

#### L'ami américain

Drame allemand de 1977 de Wim Wenders. Au Canadien.

Film inspiré en droite ligne du "film noir" américain, où l'évolution personnelle de chaque personnage se fait librement au sein d'un univers blafard.

#### Nous nous sommes tant aimés

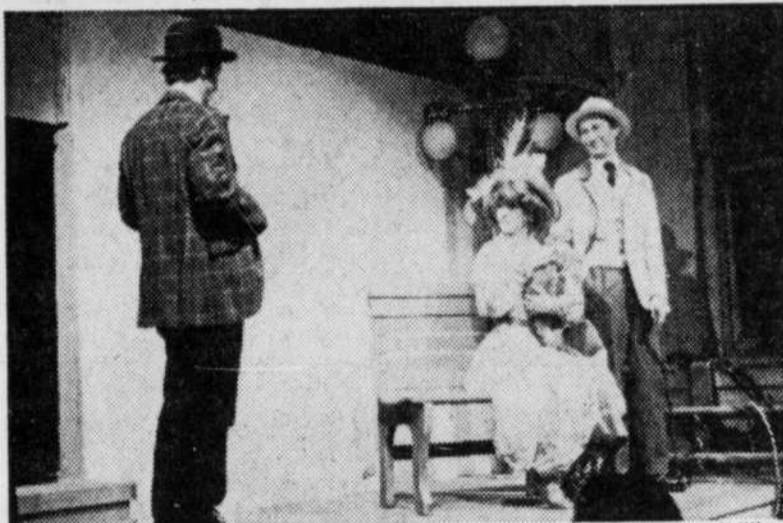
Film italien de 1974 d'Ettore Scola. A l'Empire.

Par le truchement de quatre personnages représentatifs des couches sociales italiennes, le réalisateur fait le récit analytique de l'évolution de son pays après la guerre.

#### A la recherche de M. Goodbar

Version française du film américain de 1977 de Richard Brooks.

Tentative de démystifier la libération féminine contemporaine par l'évocation de la vie sexuelle tourmentée d'une jeune femme qui apprend à vivre seule à New York. Excellente interprétation de Diane Keaton.



"Drôle de guerre", un texte d'André Simard, est à l'affiche tous les après-midi à 14h, au Théâtre du parc de l'artillerie, entrée côté du Palais, face à l'Hôtel-Dieu. Préparé avec une subvention du ministère des Affaires indiennes et du Nord (dont relève le Parc fédéral), la pièce est sous la responsabilité des Productions pour enfants de Québec, mais saura surtout intéresser les jeunes adultes et leurs parents. Des sessions d'animation suivent les représentations, du mardi au vendredi. On joue aussi à 19h30 le vendredi soir.

### expositions

**ALBERT ROUSSEAU, LÉOPOLD TREMBLE, ANDRÉ BESSE, J.-D'ARC LECLERC,** huiles, Galerie Michel de Kerdour, 4 Place Québec.

**LISE LAFONTAINE,** huiles, Café d'Europe, 27 Sainte-Angele.

**ALFRED LALIBERTE,** bronzes, **ART ANCIEN DU QUÉBEC,** au Musée du Québec.

**G. ST-PIERRE, ROGER CANTIN, GILLES GINGRAS,** Galerie Charles Huot, 1 rue du Trésor.

**VITRAIL BATIK, CÉRAMIQUE, CUIVRE, LAINE CARDEE,** Corjoration des Artistes, 40 Marché Champlain.

**CERAMISTES DE LA REGION 03,** à la Maison Beau-doin, Place Royale.

**IMPERIAL TOBACCO** présente ses tabac-cesoires d'hier, **CLAUDE SI-CYR** et **JOSEE GENOIS,** peinture, **JEAN VALLIERES,** verre soufflé, à la Maison Leber-Charest, 36 1/2 rue Saint-Pierre.

**HUILES** de Simone Boily, **MAQUETTES DE BATEAUX** de Jack Jequel, au Pavillon Pollack, montres vitrées dans le hall d'entrée no 2, Université Laval.

**CHRISTIANE BEAUDET,** photographies, à la Chambre blanche, 531, rue Saint-Jean.

**MICHEL BEDARD,** photographies du Club cyclotourisme Beauport au salon des artisans du Manoir Montmorency.

**EVE BORNE,** aquarelles et papiers de soie, **CLAUDE PELLETIER,** peintures, à la Maison Maheu-Couillard, 27 rue Sous-le-Fort.

**CIEL DE LIT,** au Théâtre d'été du Manoir Saint-Castin, 21h.

**LES LOIS DE LA PESANTEUR,** de Pierre Goulet, Théâtre Beaumont-Saint-Michel, 20h30.

**CITROUILLE,** de Jean Barbeau, Théâtre du Bois de Coulange, 21h.

**CHERIE NOIRE,** de François Campaux, Théâtre de la Fenière, Ancienne-Lorette, 21h.

**DEUX PLUS DEUX EGALENT SEXE,** de Richard Harris et Leslie Darbon, Théâtre Yvon Dufour, au Manoir du Lac Delage, 20h30.

**SYMPOSIUM DE THEATRE:** Voir programme du Xle Festival d'été.

### loisirs

**BASE DE PLEIN AIR DE SAINTE-FOY:** Pique-nique, baignade, canotage et circuit d'entraînement, de 9h à 20h.

**ROULI-ROULANT,** jeudi et vendredi à l'Aréna de Sainte-Foy, de 14h à 16h.

**BADMINTON LIBRE:** à l'École des Compagnons de Cartier, 3643 rue des Compagnons, Sainte-Foy, de 21h à 22h30.

### sport

**BASEBALL PEE WEE,** Beauport visite Sainte-Foy, au Parc Saint-Mathieu à Sainte-Foy, à 18h30.

**BASEBALL JUNIOR** au stade municipal entre le Baron Rouge de Sainte-Foy et les Alouettes de Cha 20h.

**COURSES ATTELEES,** à l'Hippodrome, à 19h30.

### spectacles

**MADemoiselle MARGUERITE,** de Robert Athayde, au Théâtre de l'Île, Saint-Pierre, Île d'Orléans, à 21h.

**BRETON-CYR,** au Centre culturel Le Petit Champlain, 68 rue Petit Champlain, à 20h30.

**DRÔLE DE GUERRE,** des Productions pour Enfants de Québec, au Théâtre de l'Artillerie, rue de l'Arrière, face à l'Hôtel-Dieu, à 14h.

**LES NUITS BLANCHES DE LA GARE DU PALAIS,** danse de 21h30 à 3h.

**FRANCOIS GUY,** chez Dagobert, 600 Grande-Allée est.

**CROQUE-MUSIQUE,** Centre d'art de Lévis, 31 rue Wolfe, de 12h à 14h, vendredi.

**DISCO D'ETE,** à la Résille du Pavillon Pollack, à 21h.

**FRANCO DI TORINO,** chanteur, au Toit de Québec, Québec Hilton, 19h30.

## LE CINÉMA

**CANADIEN:** L'ami américain, 18h30, 20h55.

**CANARDIERE:** L'odyssée sous la mer (5), 15h35, 19h15. La guerre des étoiles, 13h20, 17h10, 21h.

**CAPITOL:** La fièvre du samedi soir, 13h, 16h55, 21h. Le dernier des géants, 15h05, 19h05.

**CARTIER:** M. le maudit, 19h. Jules et Jim, 21h.

**CINEMA DE PARIS:** Arrête ton char, 19h40. Poursuite infernale, 8h, 21h20.

**EMPIRE:** La vie devant soi, 13h, 17h, 21h. Nous nous sommes tant aimés, 14h50, 18h50.

**LA BOITE A FILMS:** Tarzoune la honte de la jungle, 18h30, 22h. L'une chante, l'autre pas, 19h50.

**BIJOU:** Fermé du 23 juin au 3 août.

**LIDO:** Arrête ton char, 19h30. Poursuite infernale, 21h10.

**MIDI-MINUIT:** Femmes impudiques, 13h, 15h55, 18h55, 21h55. Filles insatiables, 14h30, 17h30, 20h25.

**ODEON DAUPHIN:** Larry le dingue et Mary la garce, 15h40, 19h35. Julia, 13h30, 17h20, 21h15.

**ODEON FRONTENAC 1:** Les Robinsons des mers

du Sud, 12h30, 16h10, 19h45. Bernard et Bianca, 14h45, 18h20, 22h.

**ODEON FRONTENAC 2:** On m'appelle dollars, 13h10, 16h35, 20h. Les survivants de la fin du monde, 14h50, 18h15, 21h40.

**PIGALE:** Une vierge pour St-Tropez, 13h50, 18h20. Le rallye des joyeuses, 15h25, 20h. Ah! quel plaisir de s'en servir, 16h50, 21h25.

**PLACE QUEBEC 1:** A la recherche de M. Goodbar, 18h10, 2ch40.

**PLACE QUEBEC 2:** Grease, 19h, 21h.

**STE-FOY ALOUETTE:** Filles insatiables, 14h30, 17h30, 20h30. Femmes impudiques, 13h, 16h, 19h, 22h.

**STE-FOY CHAMPLAIN:** Les amours difficiles, 13h, 16h, 19h, 20h30. Les caresses sous un kimono.

**ST-ROMUALD:** Fermé les mardi, mercredi et jeudi.

**CINE-PARC BEAUPORT 1:** Deux super flics. Le coqneur. Ouverture 19h. Film 21h.

**CINE-PARC BEAUPORT 2:** Poursuite infernale. L'alpeur. Ouverture 19h. Film 21h.

**CINE-PARC DE LA COLLINE:** Les naufragés du 747. L'enfer mécanique. Ouverture 19h. Film 21h.

## POUR LES JEUNES COUPLES QUI DÉSIRENT S'UNIR

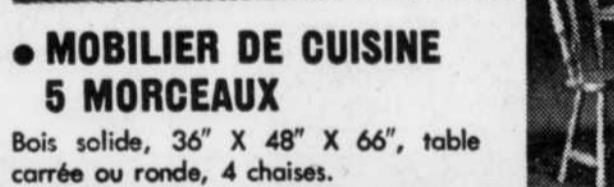


### MÉNAGE COMPLET

comprenant

- MOBILIER DE CHAMBRE 4 MORCEAUX

● bureau triple et miroir, huche, commode 5 tiroirs, tête de lit.



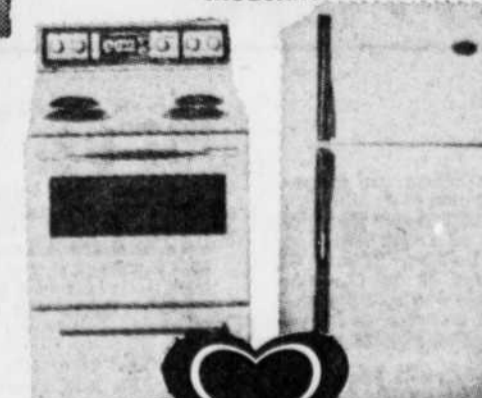
### ● MOBILIER DE CUISINE 5 MORCEAUX

Bois solide, 36" X 48" X 66", table carrée ou ronde, 4 chaises.



### ● MOBILIER DE SALON 2 MORCEAUX

● Chaise berçante et pivotante | table de bout, | table de centre. INCLUANT



CUISINIÈRE # 4514

REFRIGÉRATEUR # 1511

**BELANGER**

CE MENAGE VOUS EST OFFERT EN SPECIAL A

**\$2148**

Rég. \$2,799

Fermé le samedi jusqu'au 10 septembre 1978. Ouvert les jeudi et vendredi jusqu'à 9h. p.m.

**TREMBLAY & BERGERON MEUBLES INC.**

GROS LOT \$15,000

BONNE VALEUR

NOM \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

TEL \_\_\_\_\_

Québec (418) 626-1102

301, de la Canardière

523-7760

6975 boul. Henri-Bourassa, Charlesbourg

626-1102

Pas plus de coté - informez-vous sur notre carte de crédit.



DANS LE CADRE DU FESTIVAL D'ÉTÉ DE QUÉBEC

**BAL**  
du  
**14 JUILLET 78**

DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE QUÉBEC

VENDREDI 14 JUILLET À 21 HEURES

Gare du Palais, rue St-Paul

FANFARE MONA-LISA-KLAXON, de Paris

SERGE LANCY et son orchestre

Hommage à EDITH PIAF, PIER-JO

HUBERT GIRARDIN et son accordéon

# TÉLÉVISION

## Nos jeux à questions: amusants ou idiots?



### YVES BERNIER

En 25 ans de télévision, deux seuls jeux-questionnaires télévisés auront eu une certaine valeur éducative, soit la célèbre émission "Tous pour un" (début des années 60) et "Génies en herbe", que nous voyons encore à Radio-Canada. Inutile de parler des "quizz" américains, car, de toute façon, la majorité de nos jeux sont des copies conformes des émissions américaines, sauf évidemment au niveau des récompenses, qui sont autrement plus substantielles chez nos voisins du Sud.

Des douzaines de jeux de tous genres sont apparus et sont disparus du petit écran de nos réseaux français, et ceux qui restent sont pénibles à regarder.

La défunte "Poule aux oeufs d'or" à Radio-Canada était l'épître de la stupidité, à tel point que nous disions encore aujourd'hui, en blaguant, les deux phrases types qui étaient lancées en début d'émission: "Voulez-vous vous amuser? Voulez-vous gagner des prix?" L'auditoire, bien conditionné par les pancartes du régisseur, répondait invariablement "oui" aux deux questions.

Les jeux-questionnaires que nous présentons nos chaînes de télévision servent essentiellement à montrer comment nos concitoyens-concurrents sont ignorants, incapables qu'ils sont de répondre à des questions d'ordre général que tout le monde devrait connaître, et aussi que la plupart des animateurs ou panelistes de ces jeux se foutent de la gueule de ces mêmes concurrents.

Hier, à l'émission "Sur des roulettes" (canal 11, 12h30), l'animateur Pierre Marcotte donnait en souriant des bonnes réponses au concurrent qui paraissait hésitant.

L'émission comprend plusieurs jeux différents où l'on fait appel à certaines connaissances des con-



Rien n'a tellement changé depuis le temps où un Roger Baulu demandait à un public consentant: "Voulez-vous vous amuser?"

currents. En donnant la réponse, l'animateur montre au téléspectateur que le concurrent est trop cruche. Ce n'est pas littéralement exact, mais c'est l'image qu'il projette.

Par ailleurs, en ne procédant à aucun choix préalable des concurrents, il arrive très souvent que l'émission mette en image un concurrent totalement ignorant des réponses aux questions posées, ce qui donne l'impression que nous sommes une bande d'ignares.

Devant de tels résultats, on ferait mieux de copier intelligemment les Américains et présenter des jeux télévisés du genre "The Price is Right", où les concurrents n'ont qu'à deviner le prix exact des cadeaux offerts. Parfois on leur demande d'actionner une immense roue de fortune. De cette façon, ce n'est qu'un divertissement, sans aucune valeur éducative, c'est un "jeu".

### Liberté et gratuité

En Angleterre, il est défendu d'utiliser un téléviseur dans sa maison si on n'a pas un permis pour ce faire. Ainsi, tout citoyen anglais qui achète un téléviseur doit obtenir un permis d'utilisation de l'Etat.

Il est facile de passer à côté de cette forme de taxation, direz-vous. Pas si facile que cela. Comme durant la guerre 39-45 (vous avez tous vu des films sur le sujet), alors que les militaires avaient des appareils montés sur des camions pour détecter les postes de radio dans les maisons où les émetteurs clandestins (un cercle de métal tournant sur le toit du camion), les autorités britanniques ont des camions du genre sur le toit duquel est installé un appareil qui détecte les téléviseurs opérant sans permis. Ces téléviseurs n'ont pas le petit gadget qui vous est remis à l'obtention du permis.

## LES CHOIX DU SOLEIL par Jacques Samson

### jeudi

18h30 — Vieillir et vivre, à l'antenne du canal 11, Radio-Canada à Québec.

Un problème que les gens du troisième âge côtoient tous les jours, celui de la mort. Des personnes âgées viendront parler du vieillissement, de la proximité et de la peur de la mort. On traitera également de l'importance de la foi pour ces gens. Les invités de cette émission seront le Dr Paul Millet, le journaliste et écrivain, Marcelle Auclair et Jean Ziegler, sociologue.

19h — Génies en herbe, à l'antenne du canal 11, Radio-Canada à Québec.

Deux équipes d'étudiants s'affrontent dans un jeu-questionnaire mettant à l'épreuve leurs connaissances sur une foule de sujets. Ce soir, c'est une tranche de la série nationale, qui nous montrera une équipe de Toronto qui affrontera celle d'Edmonton. L'émission provient d'Ottawa et sera animée par Pierre McNICOLL.

20h — Les grands films, à l'antenne du canal 11, Radio-Canada à Québec.

20h30 — Jeudi 20h30, à l'antenne du canal 4, CFCM-TV Québec.

Au canal 11, un drame social, "Le juge et l'assassin", un film tourné en 1976 et mettant en vedette Philippe Noiret. Trente minutes plus tard, au canal 4, les amateurs de western pourront visionner "Le justicier de l'Arizona". Ce film a été tourné en 1966 et met en vedette Robert Taylor.

### vendredi

13h35, Reflet d'un pays, à l'antenne du canal 11, Radio-Canada à Québec.

Aujourd'hui, de Québec, avec des Français, on célèbre le 14 juillet. Ces Français, que Michelle Pérusse interrogera, vivent maintenant à Québec. Ils pratiquent divers métiers, mais n'en conservent pas moins une longue tradition pour les vins et la bonne cuisine. Ils parlent également de leur vie ici, et de la difficulté de s'adapter à leur nouveau pays. L'émission a été réalisée par Michel Mercier.



Le problème du vieillissement, la mort et ses angoisses, une discussion intéressante lors de l'émission "Vieillir et vivre", ce soir, à l'antenne de Radio-Canada.

# HORAIRE

Comprenant également les postes transmis par câble. De 18h. le jour de publication jusqu'à 18h. le lendemain. (N.B.) Emission Noir et Blanc.

- (4) Québec CFCM-TV
- (5) Québec CKMI-TV
- (11) Québec B CBVT

- Câble
- (4) Québec CFCM-TV diffusé au 2
  - (5) Québec CKMI-TV diffusé au 3
  - (11) Québec CBVT diffusé au 6

- (3) WCAX-TV Burlington (CBS) diffusé au 7
- (7) Sherbrooke CHLT-TV
- (8) Trois-Rivières CHEM-TV
- (9) TCO (télé-câble du Québec)
- (10) Montréal CFTM-TV
- (12) Montréal CFCF-TV (CTU)
- (13) Trois-Rivières CKTM-TV diffusé au 8 (temporairement)
- (22) Burlington WEZF-TV (ABC) diffusé au 13

- Convertisseur
- (5P) Plattsburg WPZZ-TV (NBC) diffusé au 17
  - (7) Sherbrooke CHLT-TV diffusé au 16
  - (13) Trois-Rivières CKTM-TV diffusé au 19

### jeudi

- 18.00 3-12 News
- 5p-22 News
- 11 Ce soir
- 5 The City
- 18.25 11 Nouvelles du sport
- 18.30 4 Aujourd'hui le 13 juillet
- 7 Agenda
- 8 Deuxième édition
- 8 The Mary Tyler Moore
- 10 Le 10 vous informe
- 11 Vieillir et vivre
- 22 The Flintstones
- 18.45 5 Around the City with Bob
- 13 Le 13 vous informe
- 19.00 4 L'homme de 85,000,000
- 5p The Odd Couple
- 5 Tattletales
- 7-8-10 Tic tac toc
- 11-13 Génies en herbe
- 12 The Jeffersons
- 22 The Andy Griffith Show
- 19.30 3 The Price is Right
- 5 Showcase
- 5p \$100,000 Name that Tune
- 7-8-10 Toute la ville en parle
- 11-13 Sur la côte du Pacifique
- 12 Grand Old Country
- 22 Bewitched
- 20.00 3-12 The Waltons
- 4 Tic tac toc
- 5 Duchess of Duke Street
- 5p Chips

- 7-8-10 Cinéma sur demande: "Quinze jours ailleurs". E.-U. 1962.



Edward G. Robinson

- 11-13 Les Grands Films: "Le juge et l'assassin". Fr. 1976.
- 22 Welcome Back Kotter
- TCQ Temps libre

- 20.30 4 Jeudi 20h30: "Le justicier de l'Arizona". E.-U. 1966.
- 22 What's Happening
- TCQ Multi-arts

- 21.00 3 Hawaii 5-0
- 5 Denny's Sho
- 5p James at 15/16
- 12 Face to Face with Helen Hutchinson
- 22 ABC Summer Movie: "Return to Fantasy Island". E.-U. 1978.

- TCQ A communiquer

- 21.30 5 C.H.I.P.S.
- 5p News
- TCQ A communiquer

- 22.00 3 Barnaby Jones
- 7-8-10 Auto-patrouille
- 5p What Really Happened to the Class of '65
- 12 What Really Happened to the Class of '65
- TCQ Billard

- 22.30 4-7-8-10 Les nouvelles TVA
- 11-13 Le téléjournal

- 22.50 11-13 Nouvelles du sport
- 23.00 3-5-12 News
- 4 Sports et météo
- 7 Informa 7
- 8-10 Sports
- 11 Contes de campagne
- 13 Sports plus
- 22 Green Acres

- 23.05 4-10 La couleur du temps
- 23.10 13 Ciné-Soir: "Hold-up en plein ciel". E.-U. 1955.

- 23.15 4 Nouvelles festival d'été
- 7-10 Auto-patrouille
- 8 Film-o-B: "L'affaire Lafarge". Fr. 1938.

- 23.20 4 Les comédiens. Anim: Paul Hébert



Paul Hébert

- 23.21 12 Pulse
- 23.22 5 The Secret Army
- 23.30 3 CBS Late Movie: "M-A-S-H" et "Lady on the Run"
- 5p The Tonight Show Starring Johnny Carson
- 22 Starsky and Hutch
- 23.45 7-10 Cinéma: "Les jambes en l'air". Fr. 1971.
- 24.00 11 Cinéma: "Meurtre à l'italienne". It. 1959.

- 4 Cinéma du matin: "Le jour où l'on dévalisa la banque d'Angleterre". G.-B. 1960.

- 10.15 5 Bonjour, Bonjour
- 11-13 En mouvement

- 10.30 3 The Price is Right
- 5 Mr. Dressup
- 5p Hollywood Squares
- 7-10 La famille Stone
- 8 Les sentinelles de l'air
- 11-13 Clak
- 10.45 11-13 Les aventures de Colargol

- 11.00 5 Sesame Street
- 5p The New High Rollers
- 8-10 Patof voyage
- 7 Bonjour l'été
- 22 Happy Days

- 11.30 3 Love of Life
- 4 Ici Québec
- 5p Wheel of Fortune
- 7-8-10 Les p'tits bonshommes
- 12 Montréal Summer
- 13 Le monde en liberté

- 11.40 7 Informa 7
- 11.45 4 Nouvelles et météo

- 11.50 8 Informa 8
- 10 Midi-nouvelles
- 11.55 3 News
- 12.00 3 The Young and the Restless
- 4 De tout de tous
- 5 The Mary Tyler Moore Show
- 5p Sanford and Son
- 7-8-10 Y'a du soleil
- 12 The Flintstones
- 11 Les lois de la broussé

- 06.00 12 University of the Air
- 22 Good Morning Jesus
- 06.30 12 Morning Exercises
- 07.00 3 News

- 06.00 12 University of the Air
- 22 Good Morning Jesus
- 06.30 12 Morning Exercises
- 07.00 3 News

- 06.00 12 University of the Air
- 22 Good Morning Jesus
- 06.30 12 Morning Exercises
- 07.00 3 News

- 06.00 12 University of the Air
- 22 Good Morning Jesus
- 06.30 12 Morning Exercises
- 07.00 3 News

- 06.00 12 University of the Air
- 22 Good Morning Jesus
- 06.30 12 Morning Exercises
- 07.00 3 News

- 06.00 12 University of the Air
- 22 Good Morning Jesus
- 06.30 12 Morning Exercises
- 07.00 3 News

- 06.00 12 University of the Air
- 22 Good Morning Jesus
- 06.30 12 Morning Exercises
- 07.00 3 News

- 5p Today
- 12 Canada A.M.
- 08.00 3 Captain Kangaroo
- 09.00 3 The Mike Douglas Show
- 5p The Phil Donahue Show
- 12 Romper Room
- 22 PTL Club
- 09.15 4 Mire et Musique
- 13 Mire et Musique
- 09.24 4 Musique Marc Legrand
- 09.27 13 Bonne journée
- 09.30 4 Fanfan Dédé
- 12 100 Huntley Street
- 09.45 5 Test Pattern & Music
- 13 Les Pierrafeu
- 09.50 3 CBS Late Movie: "M-A-S-H" et "Lady on the Run"
- 09.54 5 Music with Marc Legrand
- 09.55 10 Les nouvelles du sport
- 10.00 4 Nouvelles festival d'été
- 7-10 La famille Stone
- 5p Card Sharks
- 7-8-10 Fanfan Dédé

- 10.05 4 Cinéma du matin: "Le jour où l'on dévalisa la banque d'Angleterre". G.-B. 1960.

- 10.15 5 Bonjour, Bonjour
- 11-13 En mouvement

- 10.30 3 The Price is Right
- 5 Mr. Dressup
- 5p Hollywood Squares
- 7-10 La famille Stone
- 8 Les sentinelles de l'air
- 11-13 Clak
- 10.45 11-13 Les aventures de Colargol

- 11.00 5 Sesame Street
- 5p The New High Rollers
- 8-10 Patof voyage
- 7 Bonjour l'été
- 22 Happy Days

- 11.30 3 Love of Life
- 4 Ici Québec
- 5p Wheel of Fortune
- 7-8-10 Les p'tits bonshommes
- 12 Montréal Summer
- 13 Le monde en liberté

- 11.40 7 Informa 7
- 11.45 4 Nouvelles et météo

- 11.50 8 Informa 8
- 10 Midi-nouvelles
- 11.55 3 News
- 12.00 3 The Young and the Restless
- 4 De tout de tous
- 5 The Mary Tyler Moore Show
- 5p Sanford and Son
- 7-8-10 Y'a du soleil
- 12 The Flintstones
- 11 Les lois de la broussé

- 06.00 12 University of the Air
- 22 Good Morning Jesus
- 06.30 12 Morning Exercises
- 07.00 3 News

- 06.00 12 University of the Air
- 22 Good Morning Jesus
- 06.30 12 Morning Exercises
- 07.00 3 News

- 06.00 12 University of the Air
- 22 Good Morning Jesus
- 06.30 12 Morning Exercises
- 07.00 3 News

- 06.00 12 University of the Air
- 22 Good Morning Jesus
- 06.30 12 Morning Exercises
- 07.00 3 News

- 06.00 12 University of the Air
- 22 Good Morning Jesus
- 06.30 12 Morning Exercises
- 07.00 3 News

- 06.00 12 University of the Air
- 22 Good Morning Jesus
- 06.30 12 Morning Exercises
- 07.00 3 News

- 06.00 12 University of the Air
- 22 Good Morning Jesus
- 06.30 12 Morning Exercises
- 07.00 3 News

- 06.00 12 University of the Air
- 22 Good Morning Jesus
- 06.30 12 Morning Exercises
- 07.00 3 News

- 06.00 12 University of the Air
- 22 Good Morning Jesus
- 06.30 12 Morning Exercises
- 07.00 3 News

- 06.00 12 University of the Air
- 22 Good Morning Jesus
- 06.30 12 Morning Exercises
- 07.00 3 News

- 06.00 12 University of the Air
- 22 Good Morning Jesus
- 06.30 12 Morning Exercises
- 07.00 3 News

- 13 Le 13 vous informe
- 22 The \$20,000 Pyramid
- 12.10 13 Les petites annonces
- 12.25 13 A la ferme
- 12.30 3 Search for Tomorrow
- 5-22 Ryan's Hope
- 5p The Gong Show
- 11-13 Sur des roulettes
- 12 The Art of Cooking
- 13.00 3 One O'Clock News and Weather
- 4 Bonjour comment ça va?
- 5 100 Huntley Street
- 5p For Richer for Poorer
- 11 Les trouvaillies de Clémence

- 13.10 12 Definition
- 22 All my Children
- 13.10 3 Across the Fence
- 13.30 3 As the World Turns
- 4 Développement de l'enfant
- 5p Days of our Lives
- 11-13 Téléjournal
- 12 The Joyce Davidson Show
- 13.35 11-13 Reflets d'un pays

- 14.00 4-7-8-10 Pour vous Mesdames
- 12 The Alan Hamel Show
- 22 One Life to Live
- 14.30 3 Guiding Light
- 4 Ciné-4: "Guerre en dentelles". E.-U. 1962.
- 5 The Edge of Night
- 5p The Doctors
- 7-8-10 Ciné-Quiz: "Baisers volés". Fr. 1968.

- 14.30 3 Gilligan's Island
- 4 Patof voyage

- 15.00 5 High Hopes
- 5p-12 Another World
- 22 General Hospital
- 15.30 3 All in the Family
- 5 30 From Winnipeg
- 8 Robin Fusée
- 11-13 Fanfreluche
- 16.00 3 Gilligan's Island
- 4 Patof voyage

- 16.29 8 Ce soir à 18h30
- 16.30 3 Gunsmoke
- 4-7-8-10 Les nouveaux tannants
- 5p The Merv Griffin Show
- 5p Please don't Eat the Daisies
- 11-13 Pourquoi?
- 12 It's your Move
- 17.00 5p Emergency One
- 11 Les mondes de la vie
- 12 The Price is Right
- 13 Cinéma de 5 heures: "La revanche des gueux". E.-U. 1950.
- 17.30 3 Gomer Pyle
- 4-7-8-10 Parle parle jase jase

- 17.30 3 Gomer Pyle
- 4-7-8-10 Parle parle jase jase

## LES FILMS

### jeudi

- 20.00 7-8-10 Cinéma sur demande: "Quinze jours ailleurs". E.-U. 1962. Drame psychologique de V. Minnelli avec Kirk Douglas, Edward G. Robinson et Cyd Charisse. — Après une cure psychiatrique, un acteur se rend à Rome pour le tournage d'un film.

- 11-13 Les Grands Films: "Le juge et l'assassin". Fr. 1976. Drame social de B. Tavernier avec Philippe Noiret, Michel Galabru et Jean-Claude Brialy. — A la fin du XIXe siècle, un juge d'instruction circovient un assassin pour faire progresser sa carrière.

- 20.30 4 Jeudi 20h30: "Le justicier de l'Arizona". E.-U. 1966. Western de J. Neilson avec Robert Taylor, Chad Everett et Ana Martin. — Un tireur habile, ayant été victime d'une erreur judiciaire, tente de découvrir le vrai coupable.

- 21.00 E.-U. 1978. Film à sketches de G. McGowan avec Ricardo Montalban. Contre rémunération, le propriétaire d'une île propose à divers per-

- 21.00 sonnes la réalisation de leurs rêves.

- 13 Ciné-Soir: "Hold-up en plein ciel". E.-U. 1955. Drame policier de M. Robson avec Richard Widmark, Mail Zetterling et Nigel Patrick. — Un sergent tente de voler les lingots d'or qu'il est chargé d'escorter.

- 23.15 8 Film-O-8: "L'affaire Lafarge". Fr. 1938. Drame de P. Chenal avec Erich von Stroheim, Marcelle Chantal et Pierre Renoir. — L'histoire de Marie Capelle, accusée d'avoir empoisonné son mari.

- 23.30 3 CBS Late Movie: "M-A-S-H" avec Alan Alda, Mike Farrell et Harry Morgan et "Lady on the Run". E.-U. 1975. Drame policier de R. Mayberry avec Dennis Weaver, Mariette Hartley et Clu Gulager. — Envoyé au Mexique pour en ramener une présumée meurtrière, un policier s'éprend d'elle et s'efforce de l'innocenter.

- 23.45 7-10 Cinéma: "Les jambes en l'air". Fr. 1971. Comédie de J. Dewever avec Georges Gêret, Sylvia Koscins et Christian Barbier. — Un

- 24.00 homme part en camionnette à la recherche de sa fille en emmenant avec lui femme et enfants.

- 11 Cinéma: "Meurtre à l'italienne". It. 1958. Drame policier réalisé et interprété par Pietro Germi avec Claudio Gora et Claudia Cardinale. — Un policier enquête sur un vol et un meurtre commis dans la même maison de rapport.

- 12 The Twelve Midnight Movie: "The Fiction Makers". G.-B. 1967. Drame policier de R. Baker avec Roger Moore, Sylvia Syms et Kenneth J. Warren. — Un aventurier enlevé par des criminels qui le prennent pour un auteur de romans policiers.

- 00.05 4 Ciné-nocturne: "La colline des hommes perdus". G.-B. 1965. Drame de S. Lumet avec Sean Connery, Harry Andrews et Ian Hendry. — Dans un camp disciplinaire de l'armée, un sous-officier s'acharne sur de nouveaux arrivants.

- 17.00 13 Cinéma de 5 heures: "La revanche des gueux". E.-U. 1950. Film d'aventures de G. Douglas avec John Derek, Diana Lynn et Edgar Buchanan. — Le fils de Robin des Bois se dresse contre Jean-Sans-Terre qui opprime le peuple anglais.

- 4 Cinéma du matin: "Le jour

- 10.05 4 Cinéma du matin: "Le jour

- 10.05 4 Cinéma du matin: "Le jour

- 10.05 4 Cinéma du matin: "Le jour

- 10.05 4 Cinéma du matin: "Le jour

- 10.05 4 Cinéma du matin: "Le jour



Femme-pilote

Air Canada a embauché cette semaine sa première femme-pilote. Il s'agit de Judy Cameron, 24 ans, qui a été présentée hier à la presse à l'aéroport international de Montréal. Comme tous les pilotes d'Air Canada, elle sera d'abord ingénieur de bord d'un Boeing 727.

## Acquittement de l'auteur d'une série d'articles sur l'agronomie

par J.-Claude RIVARD

M. Jean-Louis Maréchal, un spécialiste québécois de l'industrie porcine, a été acquitté, hier, de trois chefs d'accusation lui reprochant d'avoir violé la loi professionnelle des agronomes en publiant des articles dans la revue "Le Meunier québécois".

Le juge Paul-Emile Fortin, de la cour des sessions de la paix, a fait sauter ces chefs d'accusation en notant que la corporation professionnelle des agronomes n'avait pas réussi à prouver que M. Maréchal a été rétribué pour rédiger de tels articles. En d'autres mots, l'acquittement tient à ce que la publication non rémunérée de rubriques agricoles, par quelqu'un qui n'est pas agronome, ne constitue pas une infraction à la loi de cette corporation.

Ingénieur en agronomie, un titre universitaire bien connu en France et officiellement reconnu, chez nous, depuis un an, M. Maréchal est aussi directeur général des ventes chez Ralston-Purina. Il était accusé d'avoir enfreint ce fameux article, en publiant à trois reprises des articles traitant plus spécialement de la génétique porcine, des facteurs de croissance, de l'assurance de bénéfices et la limitation des coûts de production.

L'article 24 réserve à l'agronome, membre de la corporation, "tout acte posé, moyennant rémunération, qui a pour objet de communiquer, de favoriser ou d'expérimenter les principes, les lois et les procédés, soit de la cueillette de produits agricoles, soit de l'élevage des

animaux de ferme, soit de l'aménagement et de l'exploitation générale des sols arables, soit de la gestion de l'entreprise agricole".

À la première phase du procès, le 31 mai, le bâtonnier Michel Robert avait fait entendre le secrétaire général de l'ordre, M. Théodore Mongeau, pour illustrer la portée de ces impératifs. Le Dr Paul Flipot, une sommité québécoise en ce qui a trait à l'industrie porcine, a aussi témoigné, signalant entre autres l'excellence des travaux de M. Maréchal, au sujet de la génétique, des facteurs de croissance et de l'élevage du porc. Le secrétaire général de l'Association des meuniers québécois (rédacteur en chef de la revue) M. Roméo Lalande, a affirmé qu'il n'a jamais rien envoyé d'autre à son collaborateur qu'une carte de Noël. Des représentants de Ralston-Purina ont, à leur tour, déclaré que leur directeur des ventes ne retirait aucun avantage indirect des articles publiés dans "Le Meunier québécois".

Ces affirmations ont servi d'assises à Me Louise Otis pour réclamer non seulement le retrait des plaintes, mais un verdict d'acquittement pur et simple.

Me Otis a révélé, hier, à l'issue de l'audience, qu'elle étudie la possibilité d'exercer un recours civil en cour supérieure, en raison des dommages, tracas, ennuis et dépenses de toutes sortes que ces poursuites ont occasionnées à son client, depuis déjà cinq ou six mois.

## Le SFPQ déménage au Samuel-Holland

par J.-Jacques SAMSON

Le divorce entre la Confédération des syndicats nationaux (CSN) et le Syndicat des fonctionnaires du Québec (SFPQ) obtenu en 1972, a été consacré, hier, par la séparation physique des deux organismes.

C'était en effet, hier, jour de grand déménagement pour le syndicat des fonctionnaires qui occupait encore des bureaux loués de la CSN, dans l'édifice du 155, boulevard Charest, à Québec.

Souvent taxé avec mépris de "syndicat d'affaires" par opposition au syndicalisme dit de combat, pratiqué par la CSN, le SFPQ s'attirera sans doute de nouveaux quolibets dans les milieux de gauche ayant retenu des locaux d'une superficie de 20,000 pieds carrés dans le luxueux édifice Samuel-Holland.

Le président du SFPQ, M. Jean-Louis Harguindeguy, explique que ce syndicat de 40,000 membres était à la recherche de locaux plus vastes, à proximité des centres de décision gouvernementaux et des gares des services de transport en commun.

Le syndicat des fonction-

naires a écarté la possibilité d'acquiescer à un immeuble pour éviter les problèmes inhérents à une saine gestion d'un édifice de cette importance.

Le SFPQ était intéressé à la location de locaux additionnels dans l'édifice de la CSN à la condition que les réparations nécessaires soient entreprises pour répondre aux exigences des équipements électroniques sophistiqués des fonctionnaires.

Les demandes du SFPQ n'ont pas été rencontrées et le syndicat n'avait d'autre choix que de déménager ses pénates.

Le SFPQ s'est désaffilié de la CSN dans le "grand schisme" de 1972 qui devait par la suite donner naissance à la Centrale des syndicats démocratiques. Les tensions entre les groupes impliqués sont demeurées vives.

M. Harguindeguy reste diplomate dans ses commentaires: "J'ai encore de très bons amis à la CSN..."

La séparation de corps sera sûrement moins pénible pour tous que la première désertion. Les préservatifs intellectuels dont chacun se pré-

# La Fédération des affaires sociales réagit négativement au projet Lazure

MONTREAL (PC) — La Fédération des affaires sociales (FAS) affiliée à la CSN, n'endosse nullement la façon dont le gouvernement entend procéder pour équilibrer les budgets dans les hôpitaux, soit à la faveur des départs naturels de 3,000 employés d'ici deux ans.

Les 63,000 membres de la FAS refusent de faire les frais

de ce projet imposé par le ministre des Affaires sociales, M. Denis Lazure et entériné par le Conseil des ministres.

Le recours à la formule d'attrition favorisée par ces panificateurs, a-t-on fait valoir hier, est de nature à diminuer la qualité des soins dispensés à la population en ce qu'elle alourdira davantage

le fardeau des tâches du personnel.

En réagissant ainsi en conférence de presse, M. Norbert Rodrigue, président de la CSN et M. Serge Gagnon, secrétaire de la FAS, se sont dits inquiets des retombées du projet Lazure au plan de la qualité des soins d'une part et du chômage qu'il peut provoquer, d'autre part.

Ils estiment à 1,500 les employés d'hôpitaux qui viendront grossir les rangs des chômeurs.

Pour ce qui est des 6,200 ouvriers qui seront créés dans le secteur des affaires sociales dans ce même laps de temps, les dirigeants syndicaux soulignent que tout est encore trop vague et imprécis pour avoir

une opinion éclairée sur ce sujet.

En effet, MM. Rodrigue et Gagnon admettent ne pas posséder toutes les données et les chiffres pertinents pour l'instant mais ils contestent toutefois l'idée avancée par le ministre Lazure quant à la mobilité régionale des employés d'hôpitaux. Ce concept, à leurs yeux, peut aussi-

bien signifier le transfert de personnel d'un département à un autre et même d'un établissement à l'autre, ce qui serait fort nuisible pour le bon fonctionnement d'une institution de santé.

On soutient que les conventions collectives prévoient des processus de reclassement et de remplacement de personnel mais que la mobilité régionale comporte une interprétation qui pourrait faire surgir de multiples mécontentements, sans compter insiste-t-on une diminution de la qualité des soins puisque non soutenue par la continuité des services du personnel.

Ne voulant toutefois pas préjuger tout de suite des intentions du gouvernement, les dirigeants syndicaux veulent immédiatement faire cette mise en garde et prévoir ce problème de taille. En termes voilés mais suffisamment clairs pour comprendre son message, la FAS prépare donc cet été ses munitions pour être sur un pied de guerre aussitôt que les ravages du projet de redressement budgétaire se feront sentir.

M. Gagnon a indiqué que l'organisme laisse au gouvernement pour l'instant l'entière responsabilité de ses actes se réserve le droit de réagir où et quand elle le jugera bon, selon les moyens qu'il jugera opportuns pour combattre les coupures imposées par le conseil du trésor. Il rappelle que cette instance a en effet décidé au cours de l'automne dernier de ne pas reconnaître le coût des conventions collectives sur les déficits des centres hospitaliers. Cette mesure qui n'a été révélée qu'à la commission parlementaire chargée d'étudier les crédits du MAS le 6 juin dernier, se traduit par l'inclusion d'un montant de \$21.3 millions au déficit total des hôpitaux.

Le secrétaire général de la FAS et le président de la CSN ont tour à tour dénoncé l'utilisation politique qu'a fait le ministre Denis Lazure de la création de 5,200 nouvelles places dans les centres d'accueil pour personnes âgées au cours du colloque vieillir au Québec. "Alors que le ministre présente cette décision comme une nouvelle initiative, ont-ils dit, la FAS veut lui appeler que le dossier sur les coupures de postes qu'elle a dévoilé en février dernier annonçait un programme de 5,080 places d'ici 1980."

## On peut rouler avec assurance, même à l'extérieur du Québec!

Si vous voyagez hors du Québec cet été, rappelez-vous que vous pouvez être poursuivi en justice si, à l'occasion d'un accident automobile, vous causez des dommages corporels ou matériels à autrui.

Vous n'avez cependant pas à vous inquiéter. En pareil cas, votre assureur privé vous défendra et, au besoin, paiera en votre nom jusqu'à concurrence du montant d'assurance.

Quant aux dommages à votre voiture, subis à l'extérieur du Québec, vous serez protégé dans tous les cas si vous avez eu la prudence de souscrire une assurance Collision.

Autrement, vous devrez supporter vous-même les frais de réparations ou présenter votre réclamation à l'autre automobiliste, selon que vous êtes ou non responsable de l'accident.

Votre compagnie d'assurance est là pour vous aider à rouler avec le sourire!



Bureau d'assurance du Canada



groupement des assureurs automobiles

## Entente ratifiée chez Reed

Les travailleurs syndiqués des Papiers Reed, à Québec, ont accepté à 80 pour 100 le renouvellement de la convention collective qui leur était proposée.

Valable pour deux ans, l'entente prévoit une prime de \$0.24 l'heure pour combattre la hausse du coût de la vie et une augmentation de \$0.90 l'heure répartie sur deux ans, rétroactive au 1er mai dernier. Le salaire horaire de base était de \$6.75 l'heure sous l'ancienne convention. Les travailleurs ont également obtenu des gains sensibles au niveau du régime de retraite et des vacances.

Le comité syndical avait recommandé d'accepter ces propositions faites après huit jours de négociations intensives. Des 1,000 syndiqués des Papiers Reed, 500 travailleurs se sont prévalus de leur droit de vote.

# Commonwealth Plywood menace la CSN d'une poursuite de \$2 millions

SAINTE-THERÈSE (PC) — La société Commonwealth Plywood menace de réclamer près de \$2 millions de la CSN devant les tribunaux.

M. Gilles Pagé, porte-parole de la CSN, a déclaré hier que les avocats de la Commonwealth Plywood avaient donné aux 200,000 membres de la CSN jusqu'au 20 juillet pour lui payer \$1,980,000 de dommages et de

perte de revenus occasionnés par le conflit.

L'avocat de la société a confirmé ait. Toutefois, la CSN n'a pas du tout l'intention de débouler. Selon M. Pagé, "ce serait trop facile".

Ce n'est là que la plus récente mesure juridique de la société depuis 11 mois ou presque que dure le conflit.

Six dirigeants de la CSN,

dont le président, M. Norbert Rodrigue, et le vice-président, M. André L'Heureux, doivent comparaître en Cour supérieure, le 3 août, à Saint-Jérôme, pour répondre à l'accusation d'avoir ignoré une injonction.

La Commonwealth Plywood a accusé d'outrage au tribunal le 26 juin, après qu'une accusation semblable eut été rejetée pour une

raison technique de procédure.

La société soutient que la CSN ne s'est pas conformée à une injonction émise le 18 avril lui ordonnant de faire cesser tout piquetage autour de l'usine.

Depuis lors, il y a eu là plusieurs incidents, y compris des affrontements entre la police et des manifestants

qui ont donné lieu à 90 arrestations.

Nonobstant l'ordre du tribunal, la CSN et d'autres syndicats ont manifesté plusieurs fois autour de l'usine.

Le conflit a commencé en septembre dernier quand la CSN allait remplacer l'Union of North America com agent de négociations 234 employés de l'usine.

Se disant en difficultés financières, la société licencie 118 employés. Bien que le contrat collectif ne fut pas expiré, la CSN organisa des grèves sporadiques pour protester contre ces licenciements.

Au début d'octobre, 55 employés retournaient au travail malgré le vœu de la CSN et élisaient un conseil d'administration qui négociait et signait une nouvelle convention d'un an.

# Autant d'étudiants au travail que l'an dernier

Par Jean MARTEL

Tant dans les services fédéraux que dans les services provinciaux, on soutient que le nombre d'étudiants qui travaillent cet été est semblable à celui de l'an dernier: ni plus ni moins élevé. Les données statistiques sur les emplois de vacances ne sont pas toutes disponibles, mais déjà des indices montrent que le placement

d'étudiant n'a subi ni déclin ni remontée, mais s'est maintenu, à quelques pourcentages près, au niveau de l'été 1977. M. Michel Brouillard, directeur du Service de placement étudiant du Québec, déclare que le service a trouvé de l'emploi à 6000 étudiants dans l'entreprise privée et 6500 dans les ministères provinciaux. A cela doivent s'ajouter 1000

autres emplois qui, à la suite du déblocage d'un crédit de \$1 million, seront offerts à des étudiants ces jours-ci. M. Brouillard affirme que le Service éprouve même quelque difficulté à trouver des étudiants pour occuper les quelques postes libres qui restent encore. Il évalue que 80 pour 100 des étudiants universitaires ont un emploi. Si on ajoute à cela le

nombre de ceux qui ne désirent pas travailler pendant les vacances, le chômage des étudiants universitaires se situe à 7 pour 100 environ.

**Au fédéral**

De son côté, Mme Edith Nadeau, du service des affaires publiques d'Emploi et Immigration Canada, soutient, elle aussi, que le nombre d'étudiants qui travailleront cet été sera semblable à celui de l'an dernier. Toutefois, les données statistiques sur la situation de l'emploi étudiant ne sont pas encore disponibles. Le gouvernement fédéral consacre cette année environ \$32 millions pour le placement étudiant au Québec. Cet argent est réparti entre plusieurs ministères qui ont mis sur pied des

programmes d'emploi pour les étudiants.

Dans la région de Québec, les services fédéraux ont placé jusqu'à maintenant près de 2000 étudiants, alors qu'à la fin de l'été dernier ils avaient placé 4270 étudiants. Bien sûr, on cherche à faire aussi bien que l'an dernier, mais il semble que l'objectif ne sera pas atteint.

Mlle Nicole Fortin, adjointe au coordonnateur des Centres de main d'oeuvre étudiant du Canada à Québec, fait remarquer qu'un étudiant gagne en moyenne \$4,34 de l'heure dans les ministères fédéraux. A la fin de l'été, il a en poche plus de \$2000.

Les principaux secteurs,

dit-elle, où les étudiants trouvent un emploi sont la fonction publique, la restauration, l'hôtellerie et les loisirs.

Elle indique que pour les jeunes qui ont moins de 16 ans il existe le secteur des emplois agricoles. Pour \$5 à \$10 par jour, ils peuvent aller cueillir des fraises. Il s'agit d'un emploi à la journée.

## Les cours d'été sont fort courus

Par Jean MARTEL

Dans la région de Québec, l'inscription des étudiants aux sessions d'été des CEGEP connaît une ampleur considérable. Les quatre CEGEP - Limoilou, F.X.-Garneau, Sainte-Foy et Lévis-Lauzon - accueillent plus d'étudiants cet été qu'aux sessions estivales de 1977.

Mille étudiants de plus que l'an dernier se sont inscrits aux trois sessions des vacances. Au total, 5110 étudiants suivent une ou deux sessions et même trois dans un des quatre collèges de la région. L'an dernier, le total s'établissait à un peu plus de 4000.

Quel type d'étudiants rencontre-t-on aux sessions d'été? Ce sont habituellement des garçons et des filles du réseau collégial qui reprennent un cours où ils ont échoué ou encore qui ont besoin de cours considérés comme pré-requis pour entrer à l'université ou en-

core qui veulent alléger leurs sessions d'automne et d'hiver.

On trouve aussi des adultes, qui sans faire partie du réseau collégial, veulent prendre un cours de français, de mathématiques ou de philosophie.

Comme certains cours se donnent le soir, des étudiants réussissent à travailler le jour et à fréquenter le CEGEP dans la soirée.

Les matières que les CEGEP mettent au programme l'été appartiennent au noyau de cours que tous les étudiants doivent prendre. C'est ainsi que l'on retrouve les matières suivantes: français, mathématiques, chimie, physique, philosophie, économique, administration, psychologie, biologie, etc.

L'inscription dans les CEGEP se répartit ainsi: 920 à

Sainte-Foy, 1950 à Limoilou, 1800 à Garneau et 440 à Lévis-Lauzon. L'impact de la «double promotion» expliquerait la hausse des inscriptions aux cours d'été.

L'Université Laval a organisé deux sessions d'été: l'une qui allait du 8 mai au 23 juin et l'autre qui s'étend du 4 juillet au 11 août.

Mme Nicole Leblanc du service de l'information de l'Université a déclaré au SOLEIL que toutes les facultés avaient organisé pour cette période des cours des trois cycles universitaires dans un

grand nombre de programmes. Les étudiants ne sont pas obligés de suivre des cours pendant les vacances, mais ceux qui le font sont habituellement désireux de sauver du temps et de finir plus tôt leurs études.

En outre, comme elle le fait depuis de nombreuses années, l'Université Laval reçoit plusieurs Canadiens anglais et Américains qui viennent au campus pour entreprendre ou poursuivre l'étude du français.

Mme Leblanc a fait remarquer que l'université n'avait pas encore fait le total des inscriptions, de telle sorte qu'il est impossible de dire combien d'étudiants fréquentent les cours d'été de l'Université.

**Aucune n'est plus faible.**

Médaille Ultra Douce  
25 Cigarettes King Size

Avis: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage - éviter d'inhaler. Moyenne par cigarette: "goudron" 1 mg, nicotine 0.1 mg.

**AVEZ-VOUS UN MANTEAU DE FOURRURE TROP VIEUX OU DÉMODÉ ?**

Ne le laissez pas au rancart. Il a encore de la valeur! Nous pouvons utiliser votre fourrure comme doublure dans la confection d'un manteau d'hiver à votre choix. Modèles variés en tweed, worsted, camel hair, popeline, velours dans les teintes en vogue: brun, camel, tan, vert, noir, rouge, vision, bleu, royal. Grandeurs jusqu'à 18 ans. C'est le bon temps de commander le vôtre pour livraison à l'automne.

SEULEMENT  
**\$350**

Léger supplément pour tailles plus grandes

**laliberté**  
AU COEUR DU MAIL ST-ROCH

CONFECTION POUR DAMES 526-4041 LOCAL 30

LA SENSATIONNELLE  
**PROTHÈSE "KNOCHE"**

En exclusivité chez Laliberté



Travaillée à la main, cette nouvelle prothèse mammaire est couleur chair et imite le sein naturel dans tous les moindres détails. Facile d'entretien elle reste toujours souple comme la peau, ne se déforme pas et conserve sa couleur. Satisfaction garantie.

**AUTRES MARQUES TRES RENOMMEES**

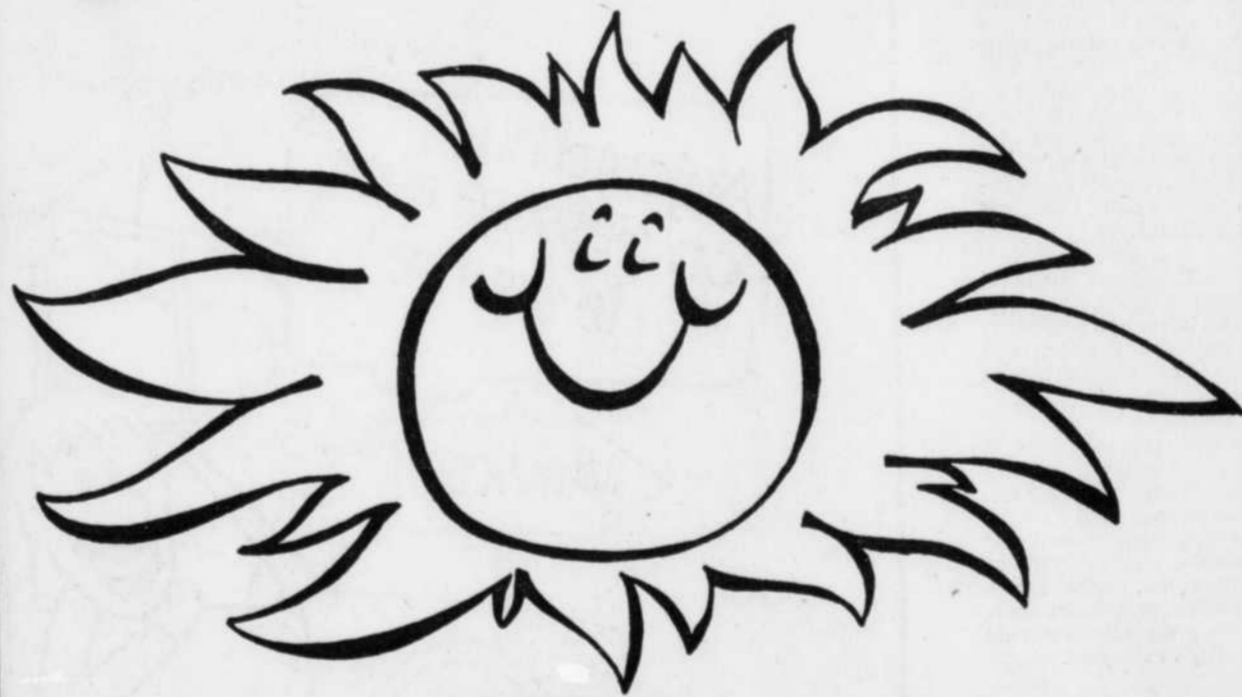
- Amoena de Camp
- Tru-Lite de Camp
- Companion
- Airway.

Un service de spécialistes sous la direction de  
**Mme Madeleine Brindamour**

CONSULTATION GRATUITE SUR RENDEZ-VOUS  
525-4841

**laliberté**  
AU COEUR DU MAIL ST-ROCH

# Vente sur la promenade



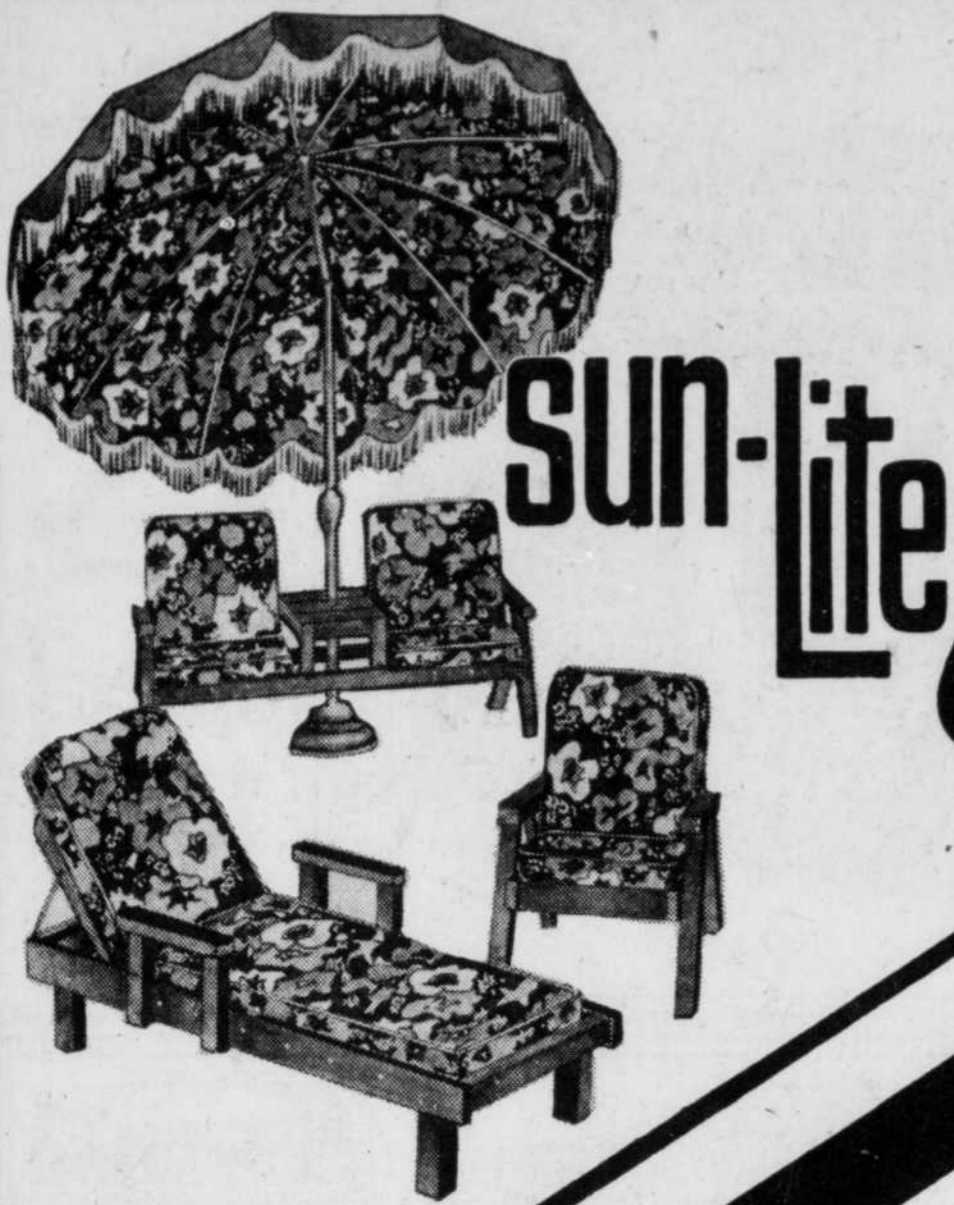
## 13, 14, 15 juillet



**AUX GALERIES CHARLESBOURG**  
coin 1<sup>ère</sup> avenue et boul. de la Capitale

# Pollack

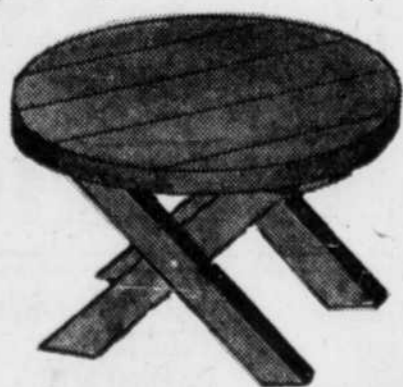
• Mail St-Roch • Galeries Chagnon, Lévis



# MEUBLES D'ÉTÉ

# 33<sup>1</sup>/<sub>3</sub>%

**de rabais**



## Meubles de jardin "SUN-LITE" offerts à 33<sup>1</sup>/<sub>3</sub>% de rabais

Pour profiter pleinement de la belle saison... Pollack vous présente un très beau choix de meubles d'été en séquoia de la Californie, ou en aluminium.

2 imprimés au choix: "Hildie" ou "Carolyn".

MODELES DESASSORTIS EN QUANTITE LIMITEE. PREMIERS ARRIVES, PREMIERS SERVIS.

MEUBLES D'ETE (Rayon 715) Mail St-Roch, Etage A; Lévis, rez-de-chaussée.

# Pollack

• Mail St-Roch • Galeries Chagnon, Lévis

## fermeture du rayon des radios-stéréos

529-9111  
TELEPHONEZ



### Ensemble haute fidélité LLOYD'S

Comprenant: Récepteur H415. Puissance d'amplification 15 watts par canal. Moins de 1% distorsion harmonique. Table tournante F472. Entraînement par courroie. Moteur synchrone 4 pôles; cellules magnétiques. Arrêt-retour du bras automatique. Enceintes acoustiques HP009. Système double, haut-parleurs 8" x 2 1/4". Type Baffle Reflex. Puissance maximale d'entrée RMS 16 w.

**Spécial 329<sup>99</sup>**

RADIOS & STEREO (Rayon 785). Mail St-Roch, Etage A; Lévis, rez-de-chaussée.



### Ensemble LLOYD'S Q1-9490-6719

Comprenant: Amplificateur-récepteur AM/FM Stéréo, table tournante, lecteur 8 pistes, 2 haut-parleurs. Support non compris.

**Spécial 179<sup>99</sup>**



### Radios LLOYD'S et "DETSON" à prix exceptionnel!

- |   |  |  |
|---|--|--|
| A. Radio AM-Phono "Detson".<br>Orig. 39.99                        | C. Récepteur radio portatif AM/FM "Lloyd's" N-715.<br>Orig. 36.95          | E. Radio AM/FM "Detson" FT-11 et FT-12.<br>Orig. 28.95 |
| <b>Spécial 19<sup>99</sup></b>                                    | <b>Spécial 24<sup>99</sup></b>   | <b>Spécial 19<sup>99</sup></b>                         |
| B. Récepteur radio portatif AM/FM "Lloyd's" N-710.<br>Orig. 29.99 | D. Récepteur portatif AM/FM "Lloyd's" à 40 canaux CB.N-713.<br>Orig. 42.50 | F. Radio AM/FM THF "Detson" FT-14.<br>Orig. 34.95      |
| <b>Spécial 19<sup>99</sup></b>                                    | <b>Spécial 29<sup>99</sup></b>   | <b>Spécial 24<sup>99</sup></b>                         |
|   |  | G. Radio AM/FM de table stéréo J-926.<br>Orig. 59.95   |
|   |  | <b>Spécial 39<sup>99</sup></b>                         |

RADIOS & STEREO (Rayon 785). Mail St-Roch, Etage A; Lévis, rez-de-chaussée.



529-9111  
TELEPHONEZ

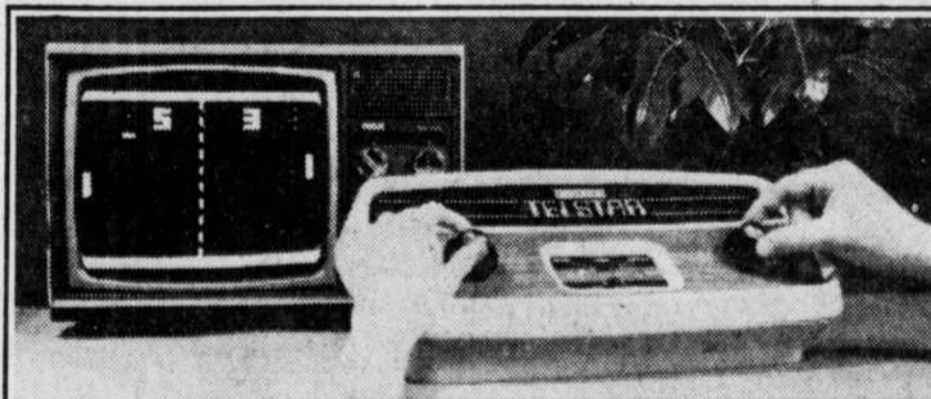
### Le SUPER-PONG modèle C140

Jeux électroniques adaptables sur téléviseur. En couleur, pointage digital, vitesse variable. Batteries incluses. 4 JEUX: 1. La trappe. 2. Solitaire. 3. Super-Pong. 4. Le Pong.

Adaptateur vendu séparément. 3.99

**Spécial 9<sup>99</sup>**

JEUX ELECTRONIQUES (Rayon 785). Mail St-Roch, Etage A; Lévis, rez-de-chaussée.



### Le Jeu "VIDEO SPORTS" Telstar®

Ce jeu permet de transformer l'écran de votre téléviseur en surface de jeu. pour le tennis, le hockey et la balle au mur. Deux commandes individuelles. Projection automatique des pointages sur l'écran. Fonctionne grâce à un adaptateur électrique, vendu séparément. 3.99

**Spécial 19<sup>99</sup>**



### Jeu TELSTAR RANGER MD

Comprend 6 sports: tennis, hockey, handball, jai alai et 2 jeux à cible. Fabriqué au Canada. Le pistolet à cellule photo-électrique peut être utilisé à n'importe quelle lumière. Cibles mobiles. Alimenté par 6 piles "C" (non incluses).

Adaptateur vendu séparément. 3.99

**Spécial 39<sup>99</sup>**



### Jeu électronique TELSTAR Combat MD

Jeu d'adresse comprenant 4 jeux excitants: Combat, bataille de nuit, bataille-robot et combat-camouflage. Fabriqué et vérifié au Canada. 6 piles "C" en sus.

**Spécial 49<sup>99</sup>**

Adaptateur vendu séparément. 3.99



### Jeu Telstar ColorMatic MD de Coleco

4 sports: tennis, hockey, handball et jai alai. Score à affichage numérique sur l'écran. La surface de jeu change de couleur pour chaque jeu. Alimenté par 6 piles "C" (non comprises). Fabriqué au Canada.

**Spécial 39<sup>99</sup>**

Adaptateur vendu séparément. 3.99